



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Rapport annuel pour l'année 2015 sur le dispositif des
« nominations équilibrées » dans les emplois supérieurs et
dirigeants de la fonction publique

Contributions

Le bilan 2015 de la mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées a été établi par :

- La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) pour la fonction publique de l'Etat à partir des données collectées auprès des différents ministères :

Elisabeth de COUËSSIN

Mathilde DRIOT

Fanny FRANCES

Nathalie GREEN

Xavier MAROTEL

Patricia PESON

Pierre PROFIZI

- La direction générale des collectivités locales (DGCL) pour la fonction publique territoriale :

Nathalie GAILLARD

Jean-Marc LESCURE

Aude PLUMEAU

- La direction générale de l'offre de soins (DGOS) et le centre national de gestion (CNG) pour la fonction publique hospitalière,

Odile BRISQUET

Christian DUPUIS

Alban NIZOU

Annick VAN HERZELE

- La mission cadres dirigeants du secrétariat général du gouvernement (SGG), pour le suivi spécifique et mensuel des emplois laissés à la décision du gouvernement

Anne AMSON

Christophe CALCAGNI

Sommaire

Contributions.....	2
Sommaire	3
Acronymes	6
Introduction.....	7
I. Synthèse générale : une légère augmentation du taux de femmes primo-nommées entre 2013 et 2015.....	9
A. Les chiffres clés.....	9
1. Evolution de la part des primo-nominations féminines dans chaque versant de la fonction publique sur les emplois concernés par le dispositif (en %)	9
2. Répartition hommes-femmes des primo-nominations dans les emplois de l'encadrement supérieur de la fonction publique au cours de l'année 2015	10
3. Part des femmes par rapport au nombre d'agents en fonction sur des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées.....	11
II. La fonction publique de l'Etat : un taux de primo-nominations stable depuis 2013 (33%) 15	
A. Les chiffres clés.....	15
B. Une augmentation de 3 points de la part des primo-nominations féminines dans un contexte global de diminution du nombre de primo-nominations	15
C. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois interministériels.	18
1. Les chiffres clés	18
2. Les emplois laissés à la décision du gouvernement en administration centrale : une diminution continue des primo-nominations féminines depuis 2013.....	20
3. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de direction de l'administration centrale de l'Etat : un taux de primo-nominations féminines stable au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées	21
4. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois direction de l'administration territoriale de l'Etat	23
D. Les nominations et les primo-nominations dans chaque département ministériel : un objectif atteint et / ou dépassé dans 9 des onze départements ministériels.....	24
1. Le ministère des affaires étrangères a progressé depuis 2013 et a atteint le taux légal des femmes primo-nommées (30%) en 2015.	25
2. Le ministère en charge des affaires sociales a fait progresser la représentation des femmes sur les postes d'encadrement supérieur de 5 points par rapport à 2013.....	31

3. Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : un taux de primo-nomination féminine qui dépasse de 7 points l'objectif légal fixé pour l'année 2015, mais stable depuis 2013.	39
4. Le ministère de la culture et de la communication a presque atteint en 2015 le taux légal de primo-nominations de femmes, après avoir connu en 2013 une année exceptionnelle de quasi parité dans les primo-nominations (48% de femmes pour un objectif fixé à 20%)...47	47
5. Le ministère de la défense et des anciens combattants a dépassé le taux légal de femmes primo-nommées (33%) et connaît une progression depuis le début du dispositif en 2013 (26%).	54
6. Les ministères en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du logement et de l'habitat durable : un taux de primo-nominations féminines en hausse de 6 points par rapport à 2014.....	61
7. Le ministère de l'économie et des finances : une hausse de 11 points des femmes primo-nommées, marquant la politique dynamique du ministère pour dépasser les objectifs fixés par le législateur.....	69
8. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : un objectif atteint et dépassé mais inférieur de 3 points au taux réalisé en 2013.....	81
9. Le ministère de l'intérieur a dépassé de 3 points l'objectif légal en 2015.....	89
10. Le ministère de la justice : un taux de primo-nominations féminines de 46%, proche de la parité	100
11. Les Services du Premier ministre : les efforts doivent être poursuivis pour atteindre l'objectif de 30% fixé par le législateur.....	105

III. La fonction publique territoriale : 29,5% de primo-nominations féminines pour les 28 collectivités ayant effectué un cycle complet de primo-nominations..... 113

A. Les chiffres clés.....	114
B. Rappel des spécificités du dispositif dans la fonction publique territoriale.....	115
C. Analyse des résultats	116
1. Analyse quantitative.....	116
2. Analyse qualitative.....	117
D. Synthèse.....	119

IV. La fonction publique hospitalière : un objectif atteint malgré une diminution de 15 points par rapport à 2014 122

A. Les chiffres clés.....	122
B. Panorama des nominations et des primo-nominations dans la fonction publique hospitalière en 2015.....	123
C. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1.....	124

D. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2..... 125

1. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur d'hôpital..... 126
2. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social 126
3. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur des soins..... 127
4. Les nominations et les primo-nominations de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel 127

E. . Synthèse..... 128

1. Nominations dans la fonction publique hospitalière pour 2015 128
2. Primo-nominations dans la fonction publique hospitalière pour 2015 129
3. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 dans la fonction publique hospitalière..... 129

ANNEXE 1 : Rappel du cadre juridique du dispositif des nominations équilibrées..... 130

A. Le champ et les modalités d'application du dispositif..... 130

1. Les emplois concernés par le dispositif 130
5. Tous les emplois listés en annexe du décret du 30 avril 2012 entrent dans le champ du dispositif quelle que soit l'origine statutaire des agents qui les occupent 134
6. Seules les « primo-nominations » dans les emplois concernés sont soumises à l'obligation de nominations équilibrées 134
7. Le taux s'apprécie dans un périmètre précis propre à chaque versant de la fonction publique : 135

B. Une montée en charge progressive des objectifs à atteindre..... 136

C. Le suivi et l'analyse de la disposition 138

Acronymes

AGFIP : administrateur général des finances publiques

CBCM : contrôle budgétaire et comptable ministériel

CGAAER : conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

CGEDD : conseil général de l'environnement et du développement durable

CGEFI : contrôle général économique et financier

CGIET : conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

CHU-CHR : centre hospitalier universitaire – centre hospitalier régional

DASEN : directeur académique des services de l'éducation nationale

DDI : direction départementale interministérielle

DG d'ARS : directeur général d'agence régionale de santé

DGAFP : direction générale de l'administration et de la fonction publique

DGCL : direction générale des collectivités locales

DGDDI : direction générale des douanes et droits indirects

DGESCO : directrice générale de l'enseignement scolaire

DGFIP : direction générale des finances publiques

DGOS : direction générale de l'offre de soins

DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DRAC : direction régionale des affaires culturelles

DRAAF : direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

IGF : inspection générale des finances

IGPN : inspection générale de la police nationale

SG : secrétaire général

SGAR : secrétariat général des affaires régionales

SGG : secrétariat général du gouvernement

Introduction

Depuis 2012, le Gouvernement a mené une politique active pour promouvoir l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans la fonction publique. La parité est un objectif poursuivi à tous les niveaux de l'administration.

Ce rapport présente le bilan de l'application de l'article 56 de la loi du 12 mars 2012 qui instaure la mise en œuvre du dispositif de quotas visant à renforcer la représentation des femmes sur les postes d'encadrement supérieur et dirigeant de la fonction publique.

Pour la troisième année consécutive, les employeurs publics ont dû respecter une proportion minimale de personnes de chaque sexe lors des primo-nominations dans ces emplois, proportion qui s'élève à 30% en 2015. La liste des emplois entrant dans le champ du dispositif est annexée au décret n°2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique. Une contribution financière, qui s'élève à 60 000 euros par unité manquante pour l'année 2015 et à 90 000 euros en 2016, a été instaurée pour les employeurs publics qui ne respecteraient pas cette obligation.

En 2014, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a traduit la volonté du Gouvernement d'une politique plus ambitieuse, en avançant à 2017 l'application de l'objectif de 40% de femmes primo-nommées chaque année. En outre, depuis le 1^{er} janvier 2015, les emplois de directeurs généraux des agences régionales de santé sont désormais inclus dans le périmètre des emplois concernés. L'application du dispositif mis à jour a été précisée dans une circulaire du 11 avril 2016 qui a été diffusée à l'ensemble des services de la fonction publique.

Les résultats montrent une progression du nombre de femmes sur les postes de la haute fonction publique. Sur les emplois de cadres dirigeants, la proportion de femmes nouvellement nommées sur ces postes est passée de 24 % en 2012 à 32 % en 2015, en conformité avec l'objectif fixé par le Président de la République. Si les femmes représentent 33,6% des primo-nominations, elles n'occupent toutefois que 27% des emplois concernés par le dispositif des nominations équilibrées en 2015.

Les employeurs publics doivent intensifier leurs efforts pour franchir une marche supplémentaire avec l'objectif de 40% de femmes primo-nommées en 2017. Il importe notamment de poursuivre la professionnalisation de la politique de constitution des viviers, grâce à la généralisation de la revue des cadres qui permet de mieux détecter et de mieux préparer les futures candidates potentielles aux postes les plus élevés de l'administration.

En outre, la mise en place de ces comités d'audition des candidats aux postes de directeurs d'administration centrale et de chefs de service dans la fonction publique de l'Etat témoigne plus généralement de la détermination du Gouvernement à promouvoir la mixité des parcours et des cultures professionnelles, condition de l'égal accès des femmes aux emplois de la haute fonction publique.

SIGNATURE DE LA MINISTRE

DOCUMENT PROVISOIRE

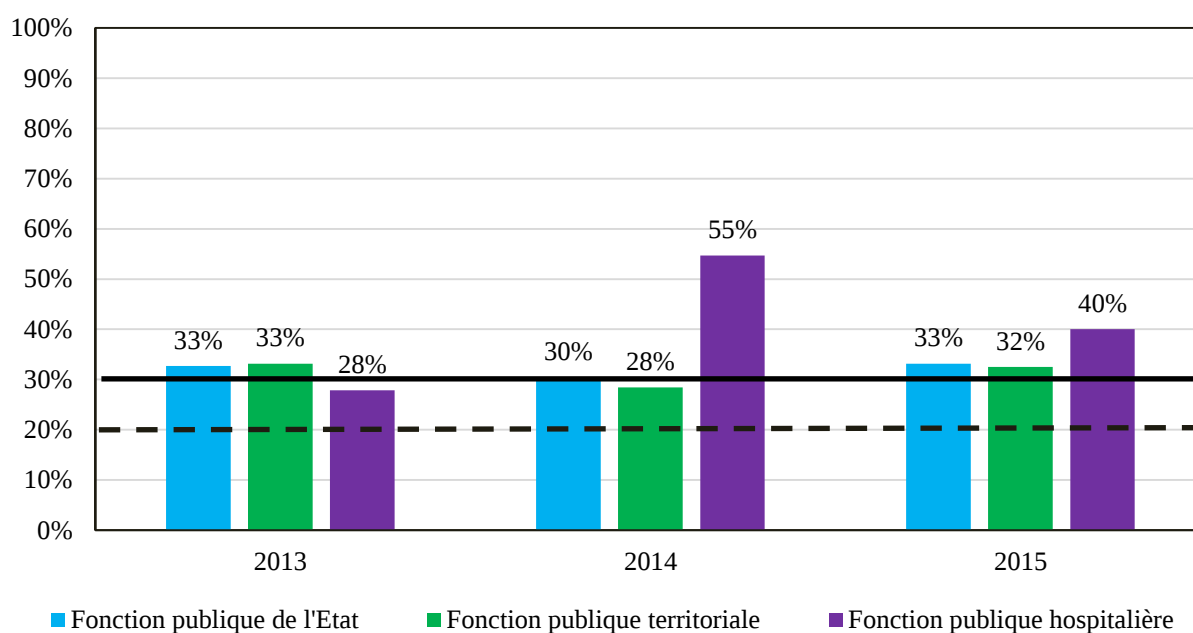
I. Synthèse générale : une légère augmentation du taux de femmes primo-nommées entre 2013 et 2015

A. Les chiffres clés

1. Evolution de la part des primo-nominations féminines dans chaque versant de la fonction publique sur les emplois concernés par le dispositif (en %)

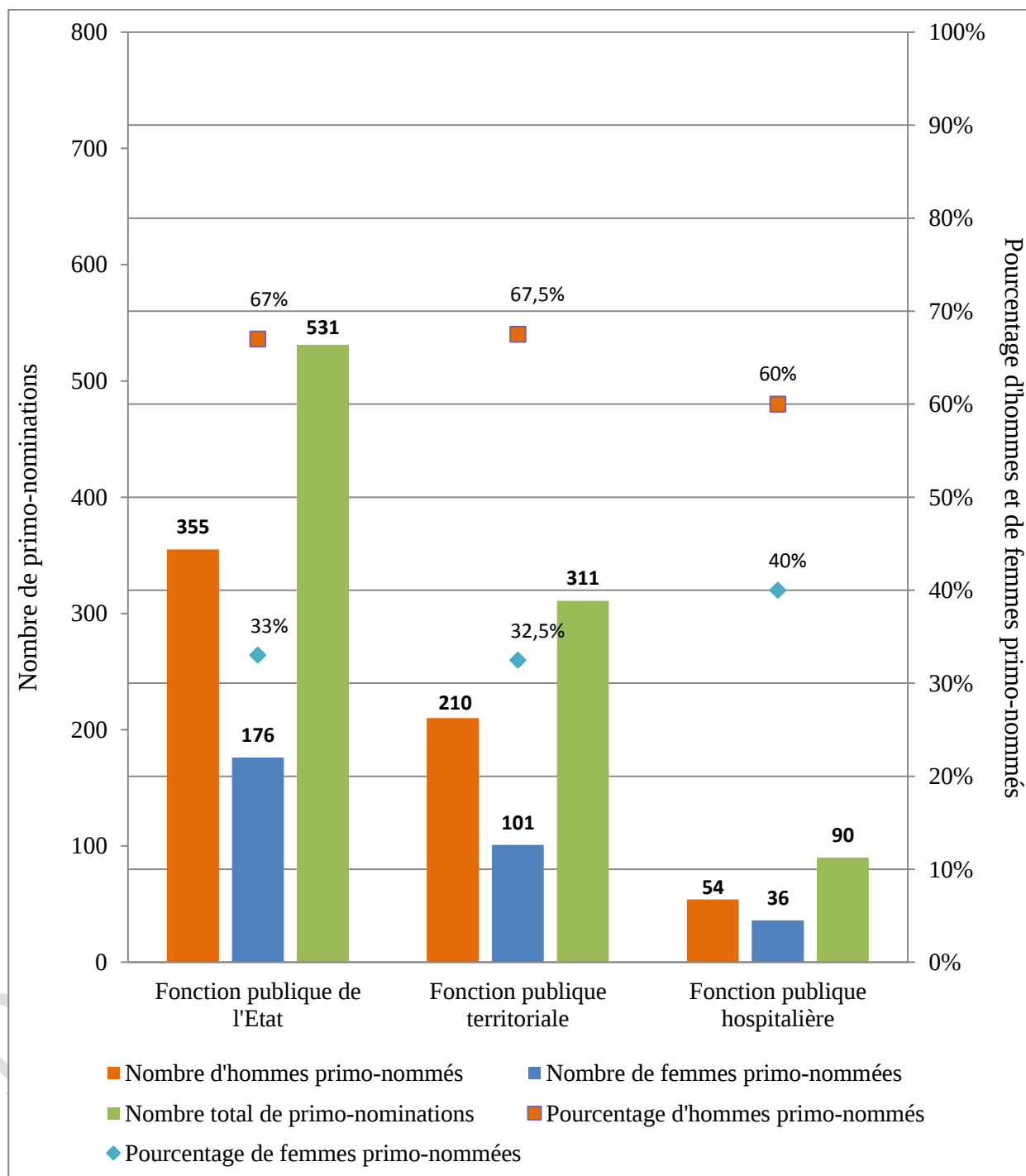
	2013	2014	2015
Fonction publique d'Etat	33%	30%	33%
Fonction publique territoriale	33%	28%	32%
Fonction publique hospitalière	28%	55%	40%
Total des trois versants de la fonction publique	33%	33%	33,6%

Evolution de la part des primo-nominations féminines entre 2013 et 2015 dans les trois versants de la fonction publique



Objectif de primo-nominations de personnes de chaque sexe fixé pour les années
 - -2013 et 2014 — 2015

2. Répartition hommes-femmes des primo-nominations dans les emplois de l'encadrement supérieur de la fonction publique au cours de l'année 2015



3. Part des femmes par rapport au nombre d'agents en fonction sur des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Chiffres relatifs aux trois versants de la fonction publique en 2015



Nominations	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Fonction publique de l'Etat	864	320	1184	73%	27%
Fonction publique territoriale	341	162	503	68%	32%
Fonction publique hospitalière	96	46	142	68%	32%
Total	1301	528	1829	71%	29%

Primo-nominations	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Fonction publique de l'Etat	355	176	531	67%	33%
Fonction publique territoriale	210	101	311	68%	32%
Fonction publique hospitalière	54	36	90	60%	40%
Total	619	313	932	66%	34%

Agents en fonction au 31 décembre 2015	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015			Répartition des agents en fonction au 31 décembre 2015	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Fonction publique de l'Etat	2735	955	3690	74%	26%
Fonction publique territoriale	1152	439	1591	72%	28%
Fonction publique hospitalière	358	207	565	63%	37%
Total	4245	1601	5846	73%	27%

Un taux de 33,6% en 2015 qui marque une légère progression du nombre de femmes primo-nommées au niveau des trois versants de la fonction publique.

En 2015, le nombre d'agents en fonction dans les emplois concernés par le dispositif des nominations équilibrées s'élève à 5 846 pour l'ensemble des trois versants de la fonction publique, dont 63% d'agents de la fonction publique d'Etat. Parmi ces agents, 1830 ont bénéficié d'une nomination au cours de l'année 2015 soit près d'un tiers des agents, dont 766 primo-nominations.

Les primo-nominations représentent ainsi 42% des nominations et 13% de l'ensemble des agents en fonction dans les emplois concernés par le dispositif. Elles ont bénéficié à 33,6% de femmes, ce qui est un taux légèrement supérieur à celui de 2013 et de 2014. Mais ce taux global masque des disparités, notamment en raison de l'évolution divergente du nombre total de primo-nominations selon le versant de la fonction publique concerné.

Il n'est toutefois pas encore possible de mesurer pleinement l'impact du dispositif sur le stock des emplois entrant dans le champ des nominations équilibrées, étant donné que la durée d'occupation de certains emplois peut atteindre jusqu'à 6 ans, par exemple, pour les emplois de direction des administrations de l'Etat régis par le décret n°2012-32.

Au sein de la **fonction publique de l'Etat**, le taux de primo-nominations féminines atteint 33%, en hausse de 3 points par rapport à 2014, mais correspond en fait à un retour au taux de 2013. Il faut toutefois noter que le nombre de primo-nominations a diminué, passant de 704 à 530 agents entre 2013 et 2015, et s'est accompagné d'une baisse de la part des primo-nominations dans les nominations (52% en 2013, 45% en 2015). Pour autant, le nombre de primo-nominations féminines représente toujours plus de la moitié des nominations féminines (55%) pour l'année 2015. Le taux légal de 30% de primo-nominations de personnes de chaque sexe a été atteint, voire dépassé par la plupart des ministères. Deux exceptions sont à signaler : il manquait 0,7 et 0,6 unités pour permettre aux services au Premier ministre (29%) et au ministère chargé de la culture (26%) d'atteindre les 30%. Toutefois, ils ont été exonérés du paiement d'une contribution financière en raison de la règle de l'arrondi à l'unité inférieure des unités manquantes fixé à l'article II.2 de la circulaire du 11 avril 2016.

Par ailleurs, si la part des femmes primo-nommées dans les emplois de chefs de service a augmenté (+8 points) entre 2013 et 2015, elle est restée quasiment stable s'agissant des emplois de sous-directeurs et a baissé de 27 points en ce qui concerne les postes de directeurs de projet. Sur les emplois de type 1 (emplois laissés à la discrétion du gouvernement), les emplois de type 2 (emplois de direction en administration centrale) et les emplois de type 4 (les emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat et les responsables d'unités territoriale en DIRECCTE) qui représentent la majorité des emplois, on constate également une baisse globale des primo-

nominations sur le triennal 2013-2015, qui ne dégrade toutefois pas le taux des primo-nominations féminines. En effet, alors que le nombre total d'agents primo-nommés dans ces trois types d'emplois baisse de façon continue au cours de cette période (-18% entre 2013 et 2014 et -14% entre 2014 et 2015), la part des femmes primo-nommées dans ces emplois reste stable (33% en 2013, 31% en 2014 et 32% en 2015)

Au sein de la **fonction publique territoriale**, le taux de primo-nominations s'établit globalement à 31% pour l'année 2015, en augmentation de 3 points par rapport à 2014 (28%). La période a été marquée par une forte augmentation des primo-nominations féminines qui sont passées de 61 en 2013 à 101 en 2015. Les primo-nominations représentent 62% de l'ensemble des nominations féminines. Ces résultats masquent des disparités assez sensibles, d'une part entre les différents niveaux de collectivités territoriales et d'autre part entre les différents types d'emplois. Les départements et les établissements publics de coopération intercommunale dépassent significativement l'obligation légale fixée, pour l'année 2015, à 30% de primo-nominations de chaque sexe, avec respectivement 34% et 33% de femmes primo-nommées. L'échelon régional satisfait lui aussi à cet objectif avec plus de 31% de primo-nominations féminines. En revanche, on peut constater que l'échelon communal reste en repli avec 28% de femmes primo-nommées, ce qui marque une stabilité par rapport aux résultats de l'année 2014 (28%). A l'heure actuelle, les statistiques consolidées ne permettent pas de savoir si certaines communes devront s'acquitter d'une pénalité financière : en effet, le respect de l'obligation légale concernant les collectivités territoriales s'examine au vu d'un cycle complet de nominations, cycle qui peut donc s'étaler sur plusieurs années. En ce qui concerne les types d'emplois, des disparités significatives sont à observer. Les emplois de directeurs généraux des services territoriaux connaissent le taux de primo-nominations féminines le plus faible avec seulement 10% de femmes primo-nommées, tandis que le taux de primo-nomination féminine dans les postes de directeur général adjoint est le plus élevé et atteint 38,8%.

Enfin, la **fonction publique hospitalière**, qui représente 9,6% de l'ensemble des emplois concernés par le dispositif des nominations équilibrées sur les trois versants de la fonction publique, a primo-nommé 40% de femmes en 2015, en baisse de 15 points par rapport à 2014 et en hausse de 12 points par rapport à 2013 (28%). La baisse recensée entre 2014 et 2015 peut s'expliquer par la baisse du nombre de nominations et de primo-nominations entre les deux périodes (-49 primo-nominations). Les primo-nominations féminines représentent cependant toujours plus des trois quarts (78%) des nominations féminines, contre 87% en 2014 et 68% en 2013 et un quart des primo-nominations en 2015, contre 42% en 2014 et 11% en 2013. Des disparités apparaissent cependant entre les emplois, notamment entre les directeurs d'hôpital qui comptent seulement 20% de primo-nominations féminines et les directeurs de soins qui comptent 80% de primo-nominations

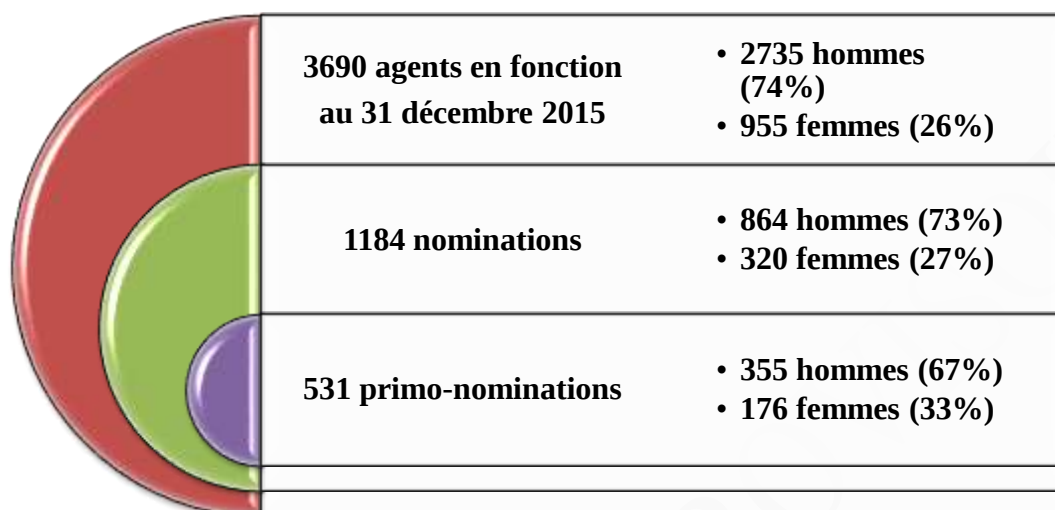
féminines. Cette tendance est visible sur la totalité de ces emplois, puisque 21% de l'ensemble des directeurs d'hôpital et 69% des agents occupant un emploi de directeurs de soins sont des femmes. Quant aux emplois de directeur de CHU-CHR, leur taux de primo-nominations féminines a augmenté depuis 2013, passant de 25% en 2013 à 40% en 2014 puis à 62,5% en 2015.

DOCUMENT PROVISOIRE

II. La fonction publique de l'Etat : un taux de primo-nominations stable depuis 2013 (33%)

A. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes
Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015	-	-	-	-	3690	26%
Nominations	1263	29%	1159	29%	1184	27%
Primo-nominations	704	33%	617	30%	531	33%

B. Une augmentation de 3 points de la part des primo-nominations féminines dans un contexte global de diminution du nombre de primo-nominations

Au 31 décembre 2015, 3690 agents dont 955 femmes étaient en fonction dans les dix types d'emploi de la fonction publique de l'Etat entrant dans le périmètre des nominations équilibrées.

Parmi ces agents, 1185 ont fait l'objet d'une nomination, 530 d'entre eux dont 175 femmes ont été primo-nommés.

Les femmes représentent 33% des agents primo-nommés au cours de l'année 2015.

Le taux atteint en 2015 est supérieur de 3 points à celui réalisé en 2014. Il est équivalent à celui atteint en 2013, lors de l'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées, alors que le taux légal à respecter était de 20%.

Au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées, les nominations et les primo-nominations connaissent une évolution divergente. Alors que le nombre de primo-nominations baisse de façon continue (-12% entre 2013 et 2014 et -14% entre 2014 et 2015), le nombre total de nominations, après une baisse de 14% entre 2013 et 2014, augmente de 2% entre 2014 et 2015.

Cette évolution explique le fait que, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du dispositif, les primo-nominations réalisées au cours de l'année 2015 représentent moins de la moitié du nombre total de nominations intervenues au cours de cette année

Il est, toutefois, intéressant de noter, **qu'au cours des trois premières années de mise en œuvre de ce dispositif, les femmes primo-nommées représentent plus de la moitié du nombre total de femmes nommées.**

Cette constance tend à prouver que le dispositif des nominations équilibrées est un facteur de féminisation de l'encadrement supérieur et dirigeant.

Depuis 2015, les départements ministériels transmettent également les chiffres relatifs au nombre d'agents en fonction dans ces emplois au 31 décembre de l'année considéré. L'examen croisé de ces données de stock avec celles relatives aux flux de nominations et de primo-nominations permettra de confirmer ou d'infirmer cette tendance et de mesurer l'impact du dispositif sur la représentation de chaque sexe dans les emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant.

Types d'emplois	Emplois	Nominations					Primo-nominations					Nombre d'agents en fonction au 31 décembre (nominations et primo-nominations incluses)					
		Nombre en unité			Répartition H / F en %		Nombre en unité			Répartition H / F en %		Nombre en unité			Répartition H / F en %		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
1	SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	32	12	44	73%	27%	22	10	32	69%	31%	133	43	176	76%	24%	
	Commissaires, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	7	1	8	88%	13%	6	1	7	86%	14%	11	3	14	79%	21%	
	Ambassadeurs	36	13	49	73%	27%	18	9	27	67%	33%	138	40	178	78%	22%	
	Prefets en poste territorial	34	8	42	81%	19%	10	4	14	71%	29%	102	25	127	80%	20%	
	Directeurs des services actifs de la police nationale et chef du service de l'IGPN											7	2	9	78%	22%	
	Chefs du service de corps d'inspection et de contrôle											5	2	7	71%	29%	
	Recteurs d'académie	6	3	9	67%	33%	2	2	4	50%	50%	20	10	30	67%	33%	
	Emplois de direction du CGAAER	3	1	4	75%	25%	0	1	1	0%	100%	6	2	8	75%	25%	
	Emplois de direction du CGEDD	2	2	4	50%	50%	1	1	2	50%	50%	4	2	6	67%	33%	
	Emplois de direction du CGIET											7	2	9	78%	22%	
	DG d'ARS	3	0	3	100%	0%	2	0	2	100%	0%	20	7	27	74%	26%	
	Total	123	40	163	75%	25%	61	28	89	69%	31%	453	138	591	77%	23%	
2	Chefs de service	59	22	81	73%	27%	15	8	23	65%	35%	132	51	183	72%	28%	
	Sous-directeurs	133	62	195	68%	32%	75	36	111	68%	32%	346	150	496	70%	30%	
	Directeurs de projet	26	11	37	70%	30%	15	5	20	75%	25%	56	40	96	58%	42%	
	Experts de haut niveau	20	12	32	63%	38%	5	8	13	38%	62%	43	19	62	69%	31%	
	Inspecteurs civils du ministère de la défense										#DIV/0!	2	3	5	40%	60%	
	Total	238	107	345	69%	31%	110	57	167	66%	34%	579	263	842	69%	31%	
3	Emplois de direction et de contrôle de la police nationale	1	0	1	100%	0%	0	0	0			5	0	5	100%	0%	
	Emplois d'inspecteur général et contrôleur général des services actifs de la police nationale	27	7	34	79%	21%	6	4	10	60%	40%	96	23	119	81%	19%	
	Total	28	7	35	80%	20%	6	4	10	60%	40%	101	23	124	81%	19%	
4	Emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat	211	65	276	76%	24%	78	34	112	70%	30%	675	233	908	74%	26%	
	Responsables d'unité territoriale en DIRECCTE	4	1	5	80%	20%	3	1	4	75%	25%	35	19	54	65%	35%	
	Total	215	66	281	77%	23%	81	35	116	70%	30%	710	252	962	74%	26%	
5	Postes territoriaux occupés par des sous-préfets	124	46	170	73%	27%	34	20	54	63%	37%	322	118	440	73%	27%	
	Total	124	46	170	73%	27%	34	20	54	63%	37%	322	118	440	73%	27%	
6	Chefs de mission du CGEPI	5	2	7	71%	29%	5	2	7	71%	29%	28	11	39	72%	28%	
	Total	5	2	7	71%	29%	5	2	7	71%	29%	28	11	39	72%	28%	
7	Emplois de direction des services du CBCM											9	1	10	90%	10%	
	Total	0	0	0			0	0	0			9	1	10	90%	10%	
8	Emplois de direction de la direction des douanes et droits indirects	35	9	44	80%	20%	6	4	10	60%	40%	103	22	125	82%	18%	
	Total	35	9	44	80%	20%	6	4	10	60%	40%	103	22	125	82%	18%	
9	Directeurs et directeurs adjoints des services académiques de l'Education nationale	43	17	60	72%	28%	16	5	21	76%	24%	112	41	153	73%	27%	
	Secrétaires généraux d'académie	10	2	12	83%	17%	4	1	5	80%	20%	23	8	31	74%	26%	
	Total	53	19	72	74%	26%	20	6	26	77%	23%	135	49	184	73%	27%	
10	Postes et fonctions occupés par des AGEFIP de classe normale, de 1ère classe et de classe exceptionnelle	13	8	21	62%	38%	13	8	21	62%	38%	189	53	242	78%	22%	
	Emplois de chef de service comptable de 1ère et 2è catégories à la DGFP	31	15	46	67%	33%	19	12	31	61%	39%	106	25	131	81%	19%	
	Total	44	23	67	66%	34%	32	20	52	62%	38%	295	78	373	79%	21%	
Total		865	319	1184	73%	27%	355	176	531	67%	33%	2735	955	3690	74%	26%	

C. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois interministériels.

Seuls trois des dix types d'emplois du dispositif des nominations équilibrées sont communs à l'ensemble des départements ministériels.

Il s'agit de certains emplois laissés à la décision du gouvernement (emplois de type 1)¹, des emplois de direction de l'administration centrale (emplois de type 2)² et des emplois de l'administration territoriale de l'Etat (emplois de type 4)³.

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre

Emplois de type 2

- chef de services et sous-directeur
- expert de haut niveau et directeur de projet

Emplois de type 4

- emplois de direction de l'administration territoriale

1. Les chiffres clés

Chiffres clés 2015

	1942 agents en fonction au 31 décembre 2015	• 1401 hommes (72%) • 541 femmes (28%)
	673 nominations	• 488 hommes (73%) • 185 femmes (27%)
	318 primo-nominations	• 216 hommes (68%) • 102 femmes (32%)

¹ Il s'agit des emplois à la décision du gouvernement (EDG) présents au sein des administrations centrales de tous les ministères. Les résultats relatifs aux EDG spécifiques à chaque département ministériel comme les préfets, les ambassadeurs ou les recteurs sont traités dans la partie II.C du rapport

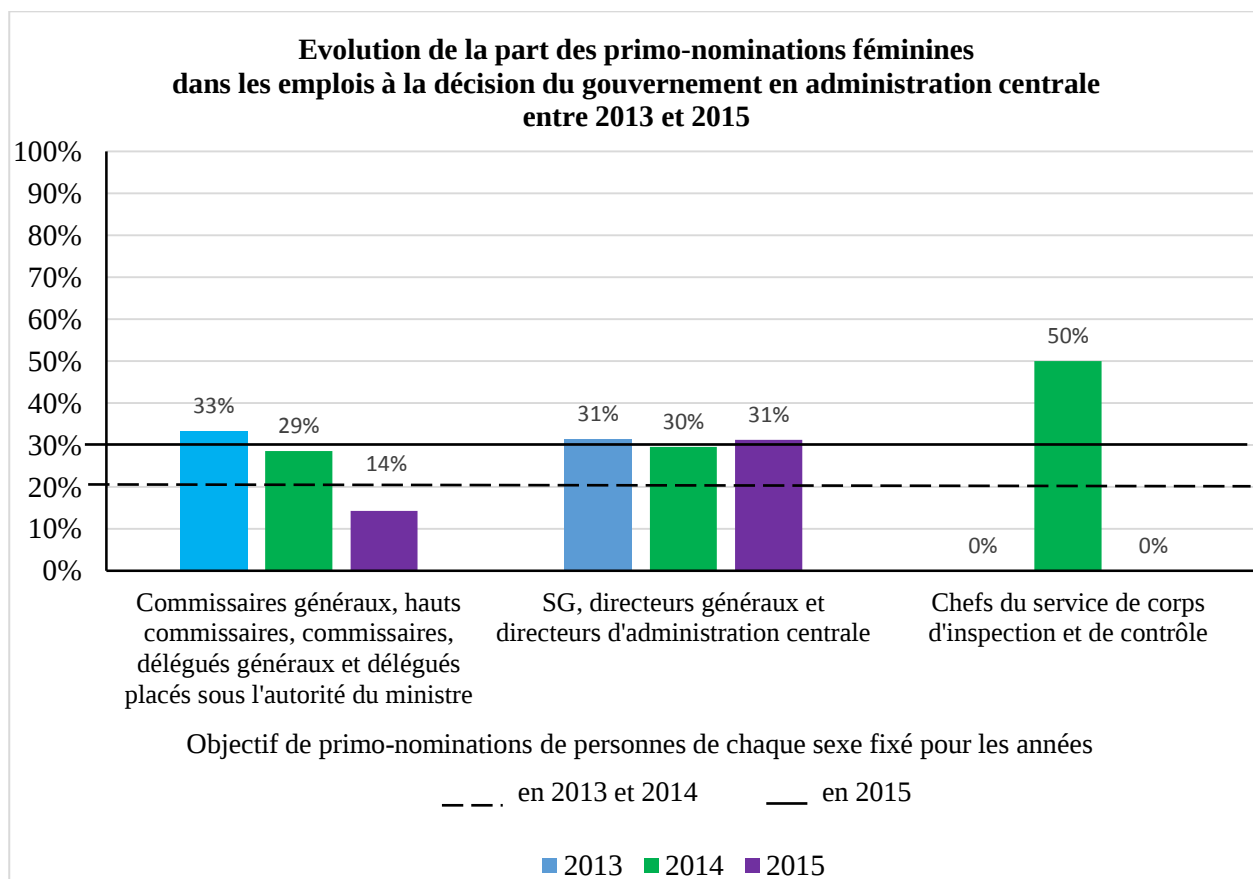
² Il s'agit des emplois régis par le décret n°2012-32 du 9 janvier 2012 relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat et le décret n° 2008-382 du 21 avril 2008 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'Etat et de ses établissements publics

³ Seuls les emplois régis par le décret n°2009-360 du 31 mars 2009 relatifs aux emplois de directions de l'administration territoriale de l'Etat sont étudiés dans cette partie. Les emplois de responsables d'unité territoriale en DIRECCTE sont étudiés dans la partie II.C

Evolution entre 2013 et 2015

	Nominations						Primo-nominations					
	2013		2014		2015		2013		2014		2015	
	Total	% de femmes	Total	% de femmes	Total	% de femmes	Total	% de femmes	Total	% de femmes	Total	% de femmes
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	9	22%	9	22%	8	13%	6	33%	7	29%	7	14%
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	66	29%	54	26%	44	27%	51	31%	44	30%	32	31%
Chefs du service de corps d'inspection et de contrôle	0	0%	2	50%	0	0%	0	0%	2	50%	0	0%
Total emplois de type 1	75	28%	65	26%	52	25%	57	32%	53	30%	39	28%
Chefs de service	93	30%	63	33%	82	28%	37	27%	26	42%	23	35%
Sous-directeurs	267	33%	182	34%	195	32%	192	33%	117	32%	111	32%
Directeurs de projet	59	42%	44	41%	37	30%	25	52%	23	30%	19	25%
Experts de haut niveau	23	48%	31	35%	32	38%	12	42%	17	35%	13	62%
Total emplois de type 2	442	34%	320	35%	346	31%	266	34%	183	33%	166	34%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	177	27%	209	31%	276	24%	110	35%	124	32%	112	30%
Total emplois de type 4	177	27%	209	31%	276	24%	110	35%	124	32%	112	30%
Total général	694	32%	594	32%	674	28%	433	34%	360	33%	317	32%

2. Les emplois laissés à la décision du gouvernement en administration centrale : une diminution continue des primo-nominations féminines depuis 2013



Au 31 décembre 2015, 197 agents dont 48 femmes étaient en fonction dans les emplois laissés la décision du gouvernement en administration centrale.

Au cours de l'année 2015, 25% des nominations et 28% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, le nombre global de nominations et de primo-nominations dans ces emplois connaît une baisse continue. Cette diminution peut s'expliquer l'évolution décroissante de la part des femmes nommées et primo-nommées au cours de cette période.

Il existe, toutefois, des différences entre les trois catégories d'emplois à la décision gouvernement en administration centrale.

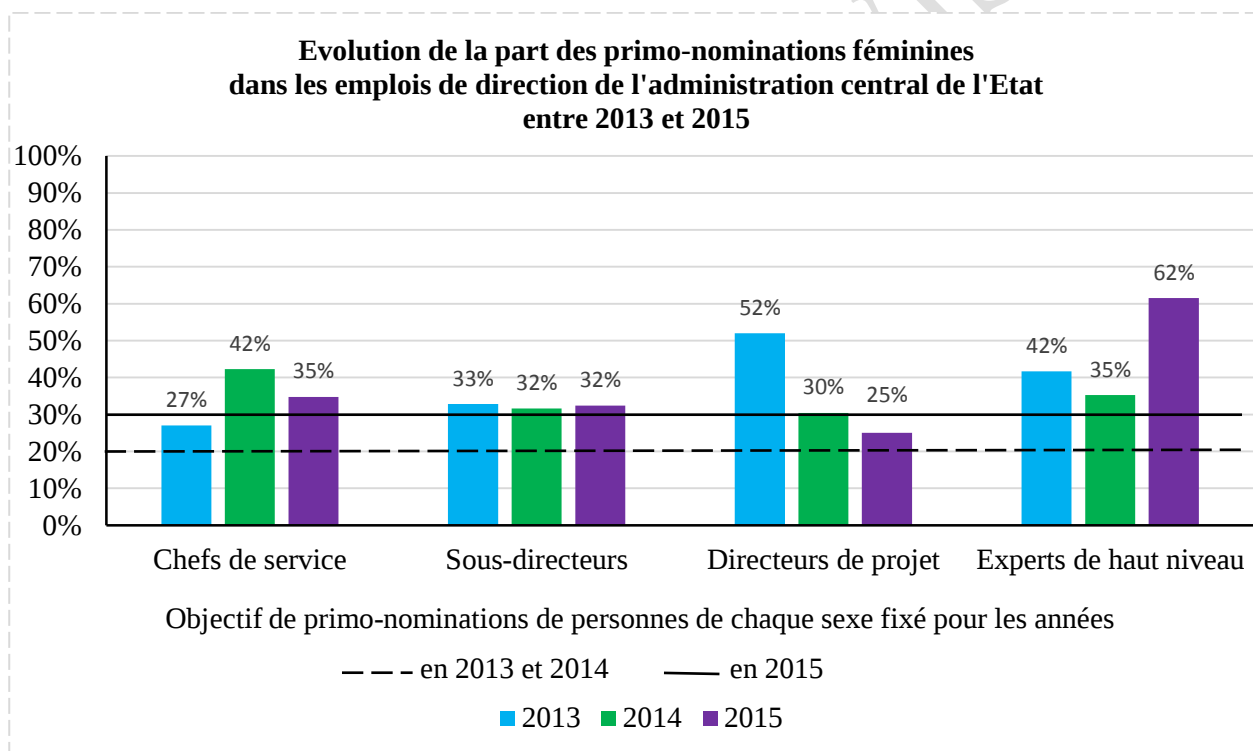
En effet, si les nominations et les primo-nominations féminines et masculines dans les emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale décroissent de façon continue au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations

équilibrées, celles des emplois de commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre restent stables.

La diminution de la part des primo-nominations féminines dans les emplois de commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre s'explique donc pas par une forte fluctuation du nombre de nominations.

Concernant les emplois de chef du service de corps d'inspection, il n'y a pas eu de nomination et de primo-nominations dans ces emplois en 2013 et 2015. Il faut, toutefois, souligner qu'en 2014, les primo-nominations dans ces emplois ont respecté la parité.

3. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de direction de l'administration centrale de l'Etat : un taux de primo-nominations féminines stable au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées



Au 31 décembre 2015, 837 agents dont 260 femmes étaient en fonction dans les emplois de direction de l'administration centrale de l'Etat, soit 31% de femmes.

Au cours de l'année 2015, 31% des nominations et 34% des primo nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations dans ces emplois n'ont pas suivi la même évolution. Après une diminution de 27% entre 2013 et 2014, le nombre global de nominations augmenté de 8% entre 2014 et 2015 tandis que le nombre de primo-nomination a baissé de 31% entre 2013 et 2014 puis de 9% entre 2014 et 2015.

Les femmes représentent la majorité des primo-nominations de directeurs de projet en 2013 (52%) et d'experts de haut niveau en 2015 (62%).

Il faut souligner que, malgré la baisse du nombre global de primo-nominations, la part des femmes primo-nommées est restée relativement stable passant de 34% en 2013 à 33% en 2014 et 2015.

Il existe, toutefois, des disparités entre les quatre catégories d'emplois de type 2.

S'agissant des emplois de chef de service : le nombre de primo-nominations dans ces emplois décroît entre 2013 et 2015 pour passer de 37 à 23. Cette évolution a peu d'effet sur le pourcentage de femmes primo-nommées qui, après avoir augmenté de 15 points en 2014 baisse de 7 points en 2015, la proportion de primo-nominations féminines restant supérieure à l'objectif de 30%.

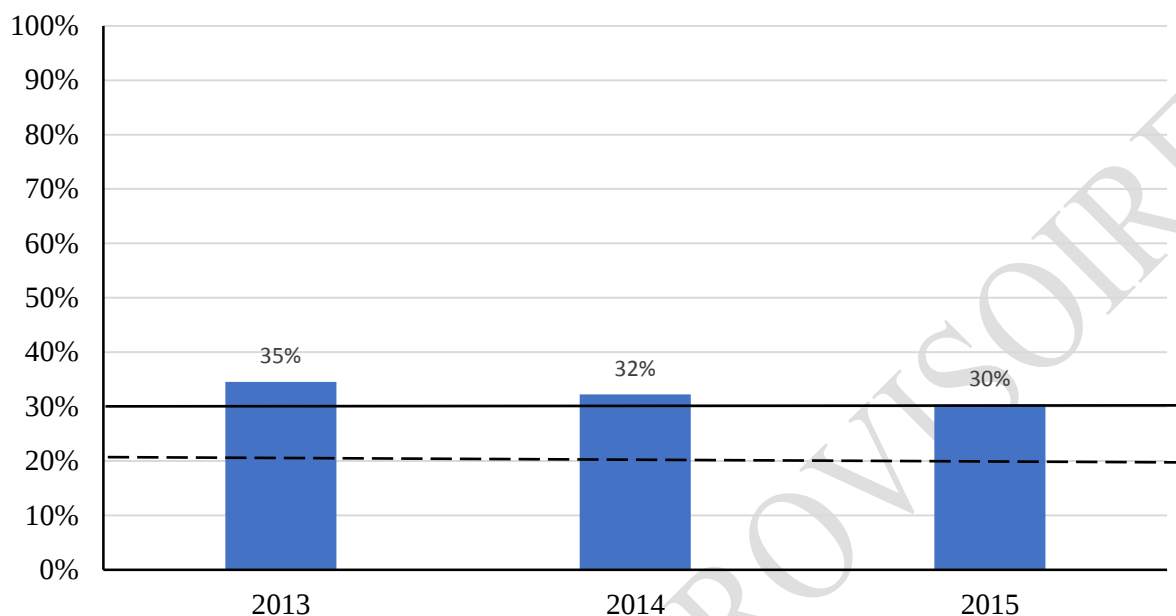
S'agissant des emplois de sous-directeurs : la part des primo-nominations féminines dans les emplois de sous-directeur est relativement stable entre 2013 et 2015. Elle dépasse légèrement le taux légal de 30% sur la période, malgré une diminution en 2014 du nombre total de primo-nommés (de 192 à 117).

S'agissant des emplois d'expert de haut-niveau : le nombre total de nominations dans les emplois d'expert de haut-niveau sont comparativement bien plus faible. Ceci peut expliquer la forte variation de la proportion de primo-nominations féminines. La progression de 35% à 62% de la part des femmes primo-nommées correspond, en réalité, à nomination de deux femmes supplémentaires en 2014 par rapport en 2015.

S'agissant des emplois de directeur de projet : les primo-nominations dans les emplois de directeur de projet baissent entre 2013 et 2015. Cette diminution affecte presque exclusivement les primo-nominations féminines. En effet, après avoir augmenté entre 2013 et 2014, le nombre d'hommes primo-nommés se stabilise entre 2014 et 2015.

4. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois direction de l'administration territoriale de l'Etat

Evolution de la part des primo-nominations féminines dans les emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat entre 2013 et 2015



Objectif de primo-nominations de personnes de chaque sexe fixé pour les années
--- en 2013 et 2014 — en 2015

Au 31 décembre 2015, 908 agents dont 233 femmes étaient détachés dans un emploi de direction de l'administration territoriale de l'Etat régis par le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 précité.

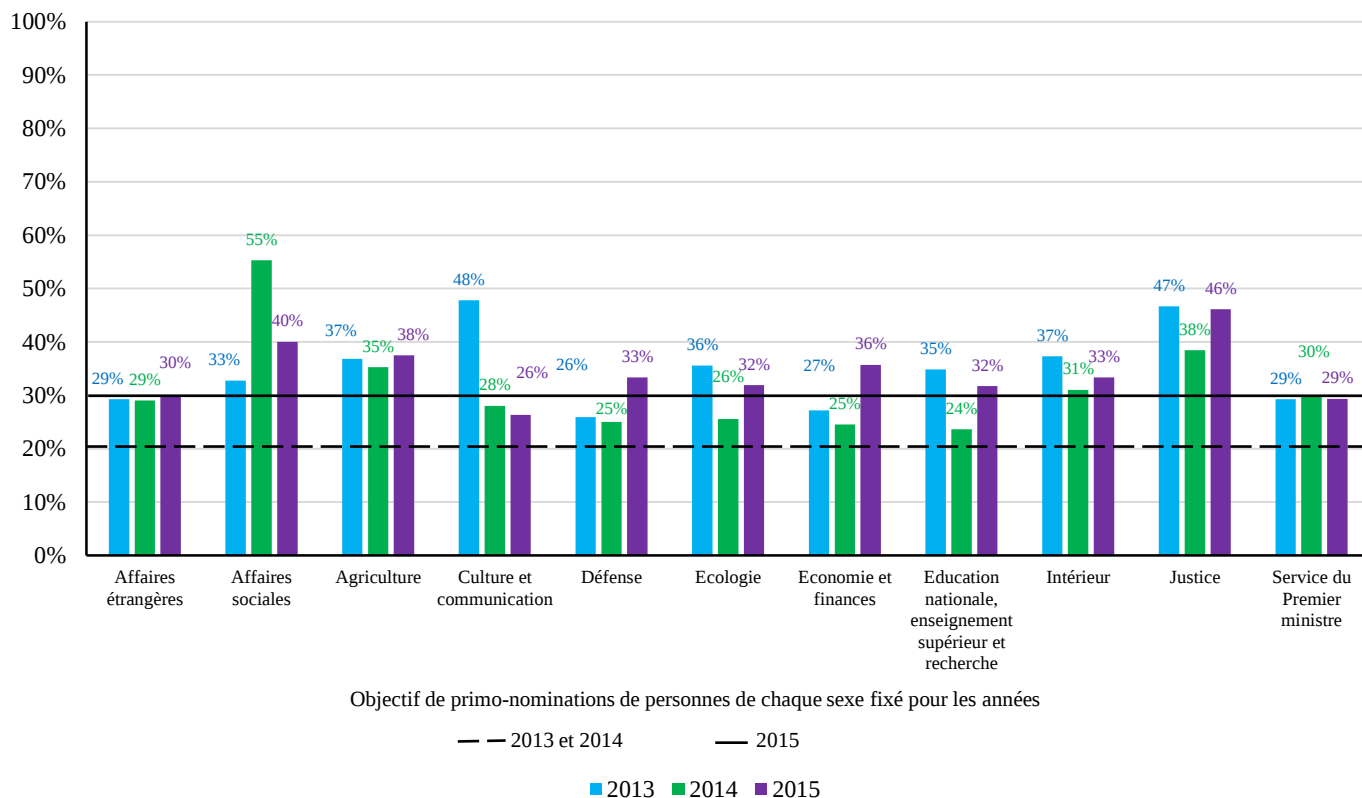
Au cours de l'année 2015, 24% des nominations et 30% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations dans ces emplois ont augmenté de façon continue tandis que les primo-nominations, après une hausse de 13% entre 2013 et 2014 ont diminué de 11% l'année suivante.

Au cours de cette période, la part des femmes primo-nommées a diminué de 2 points chaque année, tout en restant supérieure à 30%. Ce mouvement ayant suivi la baisse globale du nombre d'agents primo-nommés dans ces emplois entre 2014 et 2015.

D. Les nominations et les primo-nominations dans chaque département ministériel : un objectif atteint et / ou dépassé dans 9 des onze départements ministériels

Evolution de la part des primo-nominations féminines dans chaque département ministériel entre 2013 et 2015



En 2015, neuf des onze départements ministériels ont atteint ou dépassé l'objectif de primo-nominations de 30% de personnes de chaque sexe.

Seul le ministère de la culture et les services du Premier ministre n'ont pas atteint ce taux. Il manquait 0,7 unité manquante au ministère de la culture et de la communication et 0,6 unité manquante aux services du Premier ministre pour atteindre cet objectif.

Toutefois, ils n'ont pas été astreints au versement de la contribution due en cas de non atteinte de l'objectif. En effet, le I de l'article 6 quater de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 prévoit que « le nombre de personnes de chaque sexe devant être nommées en application de cette règle est arrondi à l'unité inférieure ».

1. Le ministère des affaires étrangères a progressé depuis 2013 et a atteint le taux légal des femmes primo-nommées (30%) en 2015.

Emplois entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

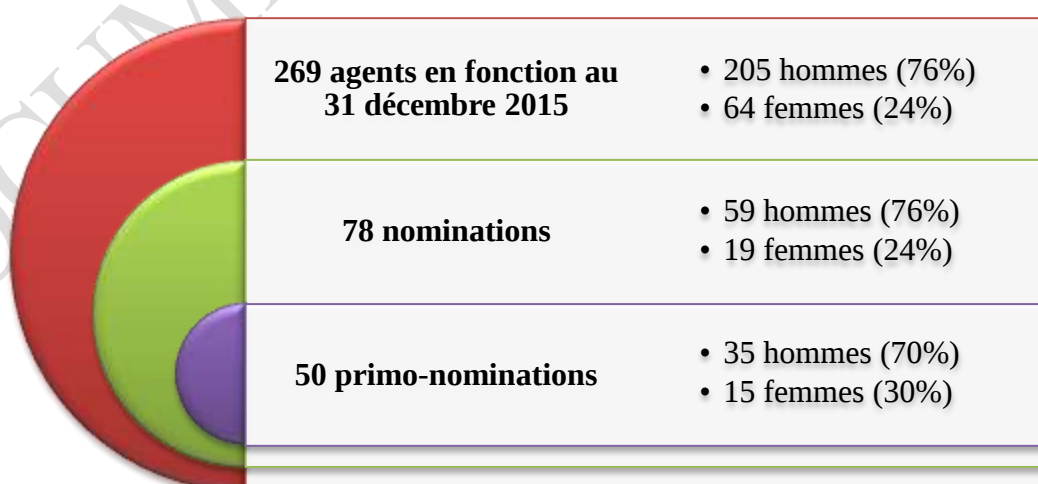
- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale, commissaire général, haut-commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre ;
- ambassadeur ;
- chef de service des corps d'inspection et de contrôle.

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015 :

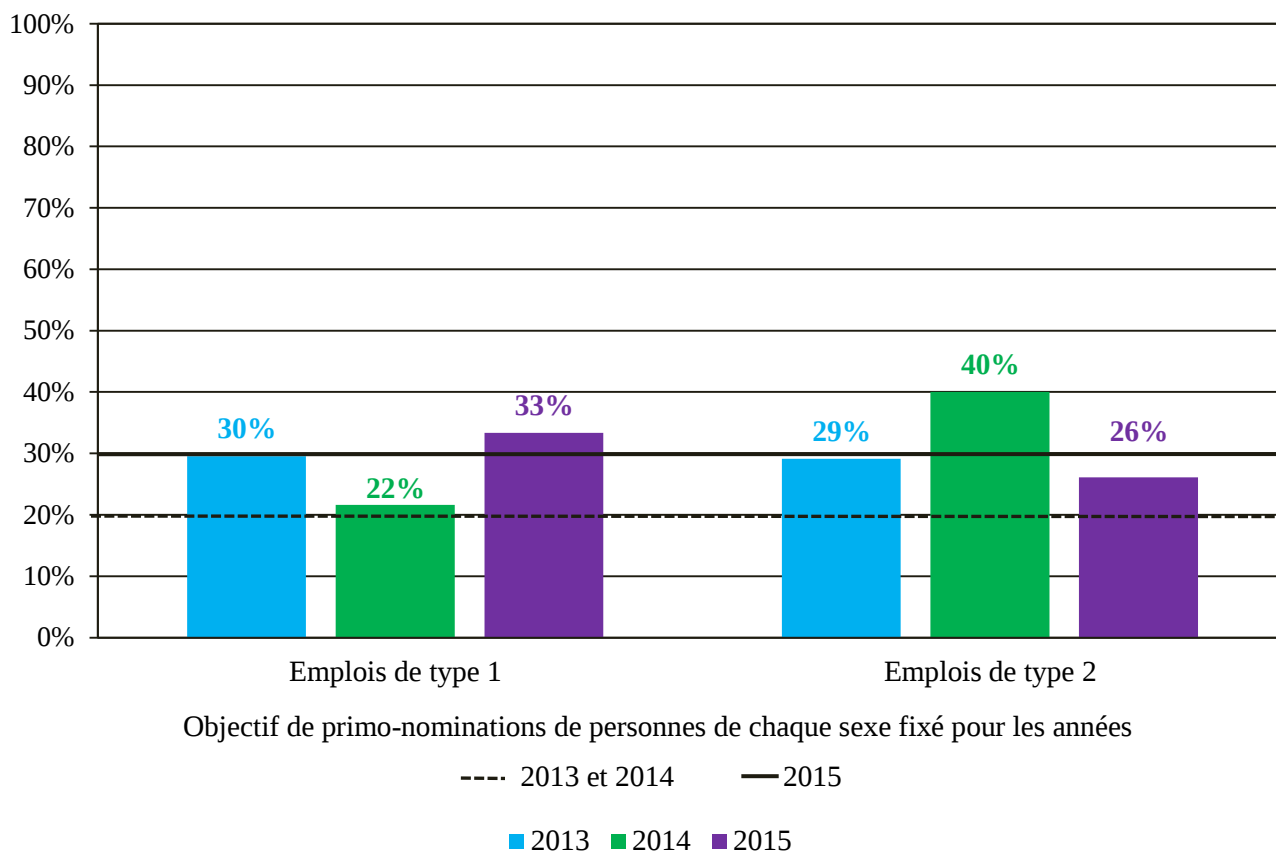


Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	163	29%	96	27%	78	24%
Primo-nominations	123	29%	62	29%	50	30%

b. Panorama des nominations et primo-nominations au ministère des affaires étrangères et du développement international en 2015

Evolution de la part des primo-nominations féminines au sein du ministère des affaires étrangères et du développement international entre 2013 et 2015



En 2015, 269 agents étaient en fonction dans les emplois entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées, dont 24% de femmes. La part des femmes primo-nommées est restée quasiment stable entre 2013 et 2015 alors que le nombre de nominations a connu une forte baisse depuis la mise en œuvre du dispositif.

Si les emplois de type 1 ont enregistré une progression du taux de primo-nominations féminines, les emplois de type 2 qui avaient connus une forte progression en 2014, ont vu la part des femmes dans les primo-nominations décroître entre 2013 et 2015.

Il faut noter que le taux de féminisation des emplois stratégiques de type 1 varie fortement selon l'emploi considéré puisque sur les emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale, les femmes ne représentent que 8% des agents en fonction.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	190
<i>Dont part de femmes (%)</i>			22%
Nombre de nominations	74	70	51
<i>Dont part de femmes</i>	26%	23%	25%
Nombre de primo-nominations	44	37	27
<i>Dont part de femmes (%)</i>	30%	22%	33%

En 2015, 190 agents étaient en fonction sur les emplois de type 1, dont 149 hommes et 41 femmes (22%).

Sur les 51 nominations réalisées en 2015, 13 était féminines. Parmi les femmes nommées, 9 ont bénéficié d'une primo-nomination, ce qui représentait 69% des nominations féminines.

Après avoir baissé en 2014, le nombre de primo-nominations a augmenté en 2015. En atteignant un taux de 33% de primo-nominations féminines, le ministère des affaires étrangères et du développement international, a marqué une progression de 3 points par rapport à 2013, dans ce type d'emploi.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	79
<i>Dont nombre de femmes (%)</i>			29%
Nombre de nominations	89	26	27
<i>Dont part de femmes (%)</i>	31%	38%	22%
Nombre de primo-nominations	79	25	23
<i>Dont part de femmes</i>	29%	40%	26%

Au 31 décembre 2015, sur les 79 agents étaient détachés dans les emplois de type 2, 29 % d'entre eux étaient des femmes.

Parmi les 27 nominations sur des emplois de type 2, 6 ont concerné des femmes, soit 22%.

Il faut relever que le nombre de nominations, et par conséquent de primo-nominations, a fortement baissé entre 2013 et 2015. En effet, fin 2015, les nominations avaient baissé de 70% et les primo-nominations de 59%, par rapport à 2013.

La part des primo-nominations féminines a suivi une tendance différente et connu en 2015, une forte diminution après avoir atteint en 2014, le taux cible qui sera requis en 2018.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service :

En 2015, 21 chefs de service étaient en fonction dans ce ministère, dont 14 hommes et 7 femmes.

Les femmes représentaient 33 % des fonctionnaires en fonction dans cet emploi. Depuis 2013, 26 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, 16 d'entre eux ont été primo-nommés.

Les primo-nominations représentent, ainsi, 61 % des nominations dans cette catégorie d'emploi. Les chiffres de 2015 démontrent les efforts du ministère pour féminiser le flux des chefs de service (une femme nommée pour deux chefs de service primo-nommés, soit 50% de femmes primo-nommées en 2015).

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur :

En 2015, 58 agents étaient détachés dans les emplois de sous-directeur, dont 42 hommes et 16 femmes.

Les femmes représentaient 27 % des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emploi

Depuis 2013, 116 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, 111 d'entre eux ont été primo-nommés.

Les primo-nominations représentent, ainsi, 95 % des nominations dans cette catégorie d'emploi. On constate sur cette catégorie d'emplois un effort du ministère pour féminiser le flux de nominations sur ce type de poste (environ une femme nommée pour 3 primo-nominations).

e. Synthèse

– Nominations au ministère des affaires étrangères et du développement international pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations		Total des nominations	Répartition des nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	2	0	2	100%	0%
Ambassadeurs	T1	36	13	49	73%	27%
<i>Total emplois de type 1</i>		38	13	51	75%	25%
Chefs de service	T2	4	1	5	80%	20%
Sous-directeurs	T2	17	5	22	77%	23%
<i>Total emplois de type 2</i>		21	6	27	78%	22%
TOTAL		59	19	78	76%	24%

– Primo-nominations au ministère des affaires étrangères et du développement international pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations		Total des primo-nominations	Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
Ambassadeurs	T1	18	9	27	67%	33%
<i>Total emplois de type 1</i>		18	9	27	67%	33%
Chefs de service	T2	1	1	2	50%	50%
Sous-directeurs	T2	16	5	21	76%	24%
<i>Total emplois de type 2</i>		17	6	23	74%	26%
TOTAL		35	15	50	70%	30%

– **Agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère des affaires étrangères et du développement international**

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au 31 décembre 2015		Total du nombre d'agents	Répartition des agents en fonctions	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	11	1	12	92%	8%
Ambassadeurs	T1	138	40	178	78%	22%
Total emplois de type 1		149	41	190	78%	22%
Chefs de service	T2	14	7	21	67%	33%
Sous-directeurs	T2	42	16	58	72%	28%
Total emplois de type 2		56	23	79	71%	29%
TOTAL		205	64	269	76%	24%

2. Le ministère en charge des affaires sociales a fait progresser la représentation des femmes sur les postes d'encadrement supérieur de 5 points par rapport à 2013.

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué
placé sous l'autorité du ministre ;
- chef de service des corps d'inspection et de contrôle.

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État

Emplois de type 4

- direction de l'administration territoriale de l'Etat ;
- responsable d'unité territoriale en direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015

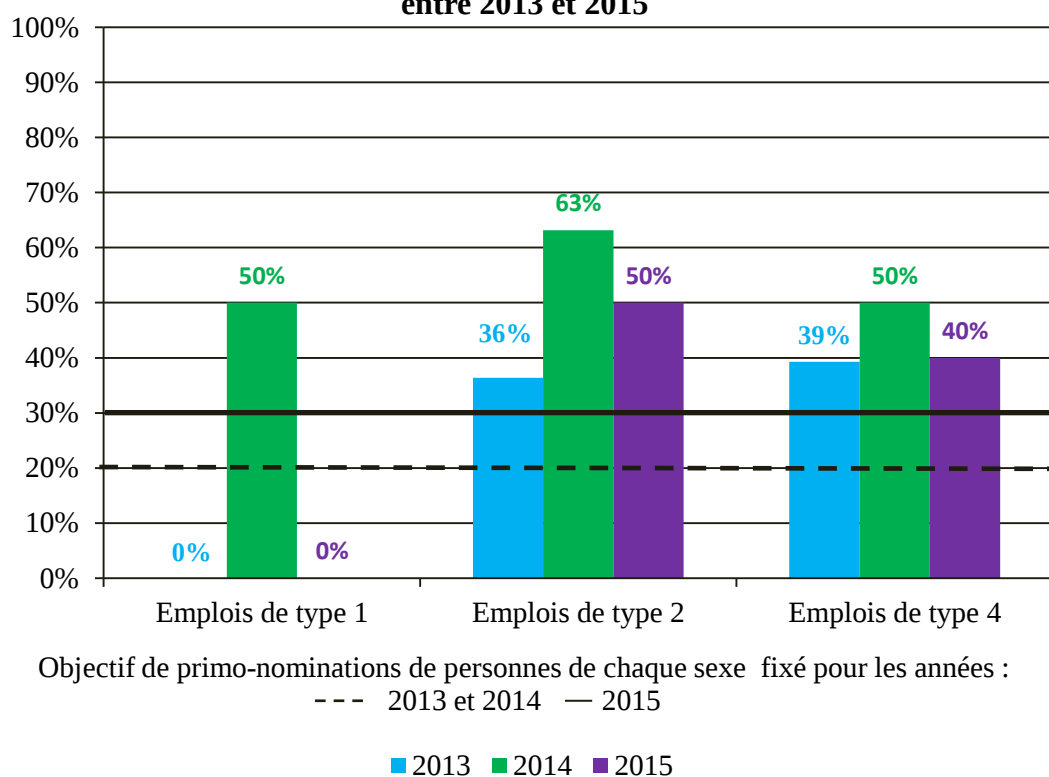


Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	117	33%	86	56%	67	42%
Primo-nominations	58	33%	47	55%	30	40%

b. Panorama des nominations et primo-nominations au ministère des affaires sociales en 2015

**Evolution de la part des primo-nominations féminines
au sein des ministères en charge des affaires sociales
entre 2013 et 2015**



En 2015, le ministère en charge des affaires sociales comptait 348 agents entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées, dont 38% de femmes.

Parmi ces 348 agents, 19% ont fait l'objet d'une nomination et 9% ont été primo-nommés.

Les primo-nominations représentent 45% des nominations réalisées au cours de l'année 2015.

Depuis la mise en place du dispositif, tous les emplois de ce département ministériel ont connu une augmentation du nombre de primo-nominations féminines, et ce malgré une baisse des nominations et des primo-nominations respectivement de 41% et de 50%. La représentation féminine a en effet augmenté dans les deux cas : le taux de nominations féminines a augmenté de 10 points en 3 ans et le taux de primo-nominations de 5 points.

Il faut noter que l'année 2014 est exceptionnelle, avec une représentation majoritaire des femmes dans les nominations et primo-nominations (les femmes représentaient 56% des nominations et 55% des primo-nominations).

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	45
<i>Dont nombre de femmes (%)</i>			22%
Nombre de nominations	11	9	4
<i>Dont part de femmes (%)</i>	9%	44%	0%
Nombre de primo-nominations	8	8	3
<i>Nombre de femmes primo-nommées</i>	0%	50%	0%

En 2015, 45 agents étaient en fonction dans des emplois de type 1, 35 hommes et 10 femmes. Ainsi, 22% des emplois de type 1 sont occupés par des femmes au ministère en charge des affaires sociales.

Les nominations ont bénéficié exclusivement aux hommes dans ces emplois : les 4 nominations effectuées en 2015 étaient en effet masculines.

Sur les 24 nominations réalisées depuis 2013, seules 5 ont bénéficié à des femmes (1 en 2013 et 4 en 2014), dont 4 ont été primo-nommées.

Les deux nominations de directeur général d'ARS en 3 ans ont bénéficié à 2 hommes en 2015.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	87
<i>Dont part de femmes (%)</i>			59%
Nombre de nominations	59	38	24
<i>Dont part de femmes (%)</i>	41%	74%	62,5%
Nombre de primo-nominations	22	19	12
<i>Dont part de femmes (%)</i>	36%	63%	50%

Au 31 décembre 2015, 87 agents étaient détachés dans les emplois de type 2, 59 % d'entre eux étaient des femmes.

Parmi les 87 agents en fonction, 28% ont bénéficié d'une nomination en 2015 et 14% d'une primo-nomination. Les primo-nominations féminines n'ont représenté que 8% du nombre total d'agents occupant un emploi de type 2 en 2015 et 40 % des femmes nommées dans un emploi de ce type au cours de cette même année.

Si le nombre global de nominations n'a cessé de baisser depuis 2013, la part de femmes nommées a connu une hausse de 33 points entre 2013 et 2014. Cette augmentation a, certes, été suivie d'une baisse de 11,5 points entre 2014 et 2015 mais le taux atteint en 2015, est, toutefois, supérieur, de 21,5 points à celui enregistré en 2013.

Les primo-nominations ont suivi une même tendance puisqu'elles ont baissé de moitié entre 2013 et 2015. La part des femmes primo-nommées a, quant à elle, augmenté de 27 points entre 2013 et 2014. Cette hausse importante a été suivie d'une diminution de 13 points entre 2014 et 2015. La baisse constatée en 2015 doit, toutefois, être nuancée puisque les primo-nominations dans les emplois de type 2, en 2015, respectent la parité.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service :

En 2015, 17 agents étaient en fonction dans les emplois de chef de service, dont 9 hommes et 8 femmes.

Les femmes représentaient 47% des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emploi.

Depuis 2013, 27 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, 7 d'entre eux ont été primo-nommés, soit 26% des nominations dans cet emploi.

Les hommes et les femmes ont bénéficié de façon relativement équilibrée des nominations et des primo-nominations entre 2013 et 2015. Sur les 13 femmes nommées en 3 ans, 4 ont bénéficié d'une primo-nomination, soit 30%.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur :**

En 2015, 43 agents étaient détachés dans les emplois de sous-directeur, dont 17 hommes et 26 femmes (60%).

Les femmes représentaient également 40 % des nominations et 53 % des primo nominations.

Par ailleurs, 73 % des nominations féminines ont fait l'objet d'une primo nomination. La part des femmes primo-nommées était de 43%

Depuis 2013, 55 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, 30 d'entre eux ont été primo-nommés, soit 54%.

Si en 2013, 61% des nominations et 64% des primo-nominations étaient masculines, la tendance s'est inversée en 2014 et en 2015, qui enregistraient, en moyenne, 75% de nominations féminines et 63% de primo-nominations féminines.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeur de projet :**

Au 31 décembre 2015, 26 agents étaient détachés dans les emplois de chef de service, dont 10 hommes et 16 femmes.

Les femmes représentent 62% des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emploi.

3 hommes et 3 femmes ont été nommés en 2015, mais une seule primo-nomination, masculine, a été réalisée.

Depuis 2013, 39 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, dont 16 primo-nommés.

Les primo-nominations représentaient ainsi, 41 % des nominations dans cet emploi.

Si la représentation des hommes et des femmes était relativement équilibrée pour les nominations, les primo-nominations ont été majoritairement masculines entre 2013 et 2015 : 11 hommes ont été primo-nommés, alors que 5 femmes l'ont été.

e. Les emplois de type 4

Emplois de type 4	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	216
<i>Dont part de femmes (%)</i>			32%
Nombre de nominations	47	39	39
<i>Dont part de femmes (%)</i>	30%	41%	33%
Nombre de primo-nominations	28	20	15
<i>Dont part de femmes (%)</i>	39%	50%	40%

En 2015, 216 agents étaient détachés sur les emplois de direction de l'administration territoriale de l'État et de responsable d'unité territoriale en DIRECCTE. Par ailleurs, au ministère en charge des affaires sociales, 32% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes.

Les nominations ont bénéficié majoritairement aux hommes dans ce type d'emploi (67%).

Les nominations ont baissé de 17% entre 2013 et 2015, pourtant le taux de femmes nommées a augmenté de 3 points sur cette même période. De plus, après une année 2014 où la part des femmes dans les primo-nominations était particulièrement haute (50%), celle-ci est revenue, en 2015 (40%) à un niveau légèrement supérieur à celui de 2013 (39%).

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat :

En 2015, 162 agents étaient détachés dans les emplois de chef de service, dont 111 hommes et 51 femmes.

Les femmes représentaient 31% des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emploi et 35% des nominations, dont 42% de primo-nominations.

Enfin, la part des femmes dans le nombre total de primo-nominations est de 45%.

Depuis 2013, 86 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, 34 d'entre eux ont été primo-nommés.

Les primo-nominations représentent ainsi 39 % des nominations dans cet emploi.

Les nominations sont majoritairement favorables aux hommes, puisque 56 hommes ont été nommés depuis 2013, soit 65% des nominations.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de responsable d'unité territoriale en DIRECCTE :**

En 2015, 54 agents étaient détachés dans les emplois de chef de service, dont 35 hommes et 19 femmes qui représentent 35% des effectifs du ministère en charge des affaires sociales. Une nomination sur les 5 ayant eu lieu en 2015, concerne une femme primo-nommée.

Depuis 2013, 39 agents ont été nommés dans ce type d'emploi, 29 d'entre eux, dont 66% d'hommes, ont été primo-nommés. Les primo-nominations représentent ainsi 74 % des nominations.

Durant ces trois années, les primo-nominations sont plus favorables aux hommes qui représentent 62 % des effectifs primo-nommés entre 2013 et 2015.

Par ailleurs, 84 % des femmes nommées étaient primo-nommées.

f. Synthèse

– **Nominations aux ministères chargés des affaires sociales pour 2015**

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	1	0	1	100%	0%
DG d'ARS	T1	3	0	3	100%	0%
Total emplois de type 1		4	0	4	100%	0%
Chefs de service	T2	2	3	5	33%	67%
Sous-directeurs	T2	4	9	13	31%	69%
Directeurs de projet	T2	3	3	6	50%	50%
Total emplois de type 2		9	15	24	37,5%	62,5%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	22	12	34	65%	35%
Responsable d'unité territoriale en DIRECCTE	T4	4	1	5	80%	20%
Total emplois de type 4		26	13	39	67%	33%
TOTAL		39	28	67	58%	42%

– **Primo-nominations aux ministères chargés des affaires sociales pour 2015**

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
		Hommes	Femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	1	0	1	100%	0%
DG d'ARS	T1	2	0	2	100%	0
Total emplois de type 1		3	0	3	100%	0%
Chefs de service	T2	1	2	3	33%	67%
Sous-directeurs	T2	4	3	7	57%	43%
Directeurs de projet	T2	1	1	2	50%	50%
Total emplois de type 2		6	6	12	50%	50%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	6	5	11	55%	45%
Responsable d'unité territoriale en DIRECCTE	T4	3	1	4	75%	25%
Total emplois de type 4		9	6	15	60%	40%
TOTAL		18	12	30	60%	40%

– **Agents en fonction au 31 décembre 2015 aux ministères chargés des affaires sociales**

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au 31 décembre 2015			Répartition des agents en fonctions	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	13	3	16	81%	19%
Chefs du service de corps d'inspection et de contrôle	T1	2	0	2	100%	0%
DG d'ARS	T1	20	7	27	74%	26%
Total emplois de type 1		35	10	45	78%	22%
Chefs de service	T2	9	8	17	53%	47%
Sous-directeurs	T2	17	26	43	40%	60%
Directeurs de projet	T2	10	16	26	38%	62%
Experts de haut niveau	T2	0	1	1	0%	100%
Total emplois de type 2		36	51	87	42%	59%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	111	51	162	69%	31%
Responsable d'unité territoriale en DIRECCTE	T4	35	19	54	65%	35%
Total emplois de type 4		146	70	216	68%	32%
TOTAL		217	131	348	63%	37%

3. Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : un taux de primo-nomination féminine qui dépasse de 7 points l'objectif légal fixé pour l'année 2015, mais stable depuis 2013.

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- Secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- Commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre
- chef de service des corps d'inspection et de contrôle
- emplois de vice président, de président de section et de secrétaire général du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

Emplois de type 2

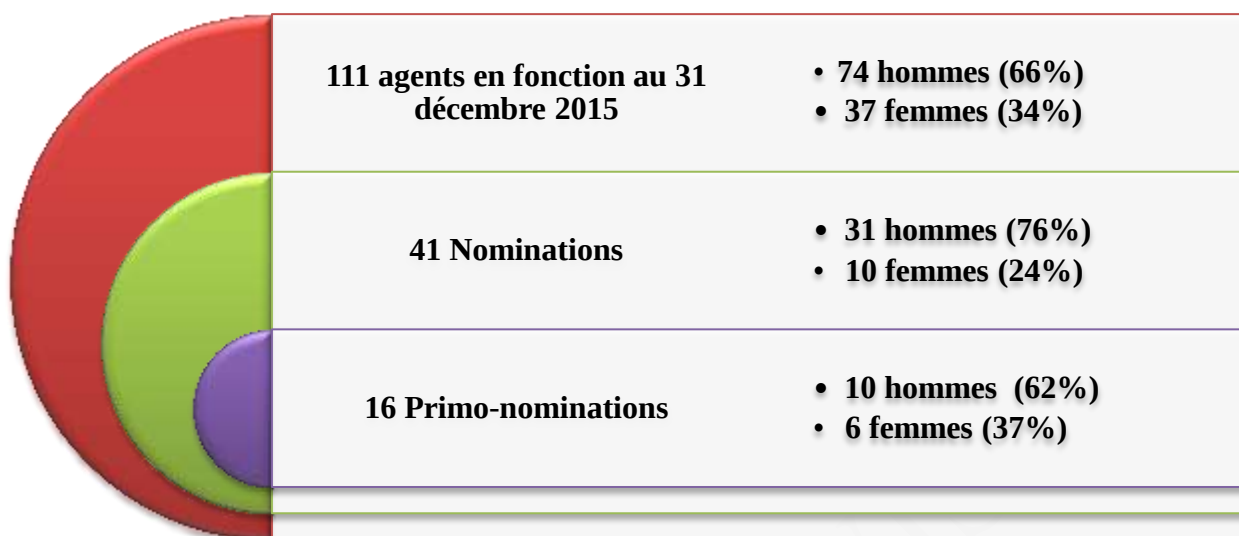
- Chef de service et sous-directeur
- Expert de haut niveau et directeur de projet

Emploi de type 4

- direction de l'administration territoriale de l'Etat (emploi de direction des directions régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

a. Les chiffres clés

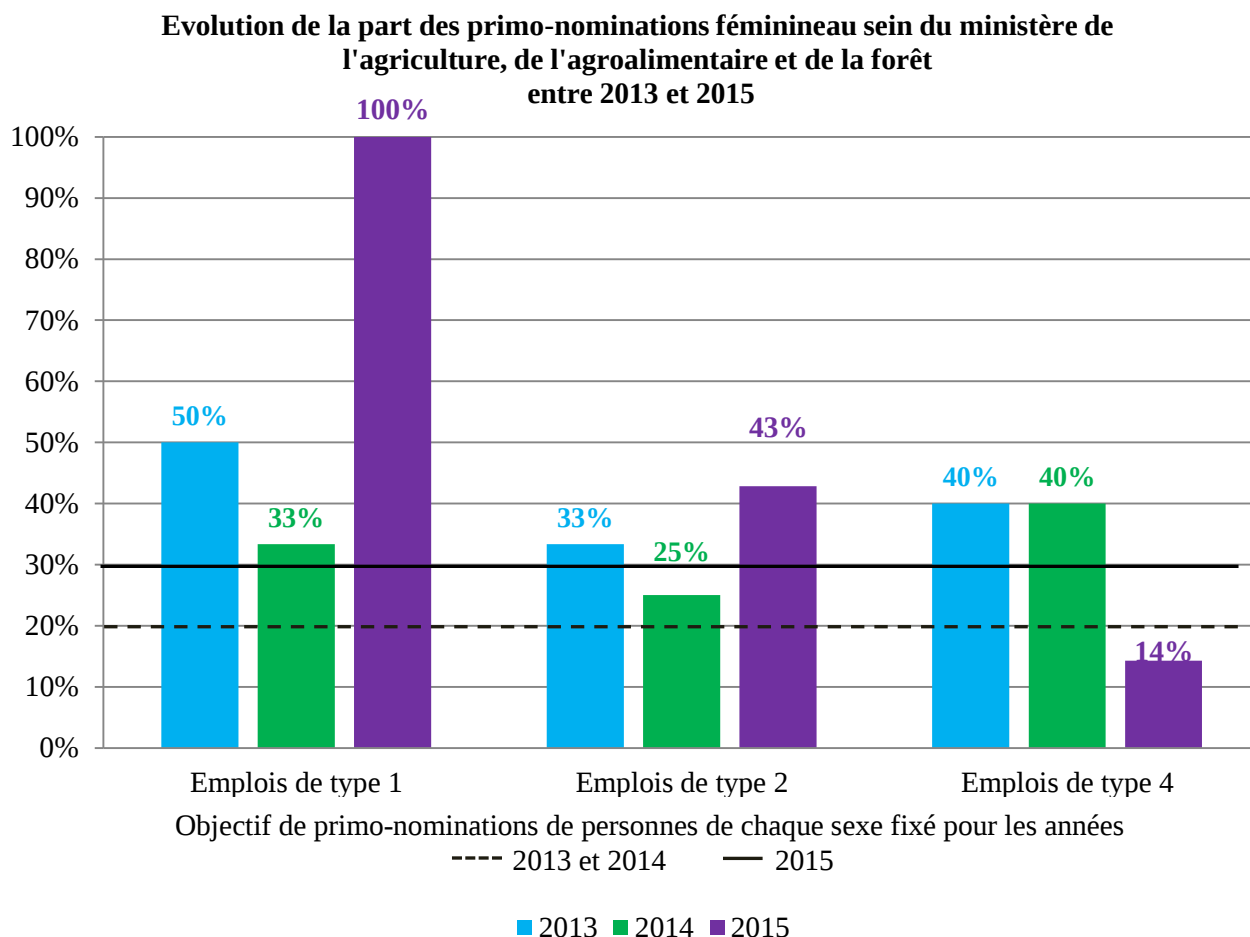
Chiffres clés pour l'année 2015 :



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	34	35%	26	31%	41	24%
Primo-nominations	19	37%	17	35%	16	37 %

b. Panorama des nominations et des primo-nominations au sein du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt au cours de l'année 2015



Au 31 décembre 2015, 111 agents dont 37 femmes étaient en fonction dans les emplois du ministère de l'agriculture entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées. Parmi ces 111 agents, 37% ont fait l'objet d'une nomination et 14% d'entre eux ont été primo-nommés.

37,5% des agents primo-nommés au cours de l'année 2015 sont des femmes.

Le ministère de l'agriculture a donc atteint et dépassé de 7,5 points le taux légal de primo-nominations de personne de chaque sexe fixé pour l'année 2015.

Ce taux est quasiment stable par rapport à celui de 2013, année d'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont évolué différemment. Les primo-nominations ont subi une légère baisse au cours de ces trois années tandis que les nominations, après avoir diminué de 23,5% entre 2013 et 2014, ont augmenté de 58% entre 2014 et 2015.

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a fortement féminisé le flux sur les

emplois de type 1 et 2. Sur les emplois de type 4, l'année 2015 marque une baisse conjoncturelle du nombre des primo-nominations féminines dans un contexte d'augmentation globale du nombre des nominations sur les emplois de direction de l'administration territoriale.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de types 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	15
<i>Dont part de femmes (%)</i>			40%
Nombre de nominations	6	3	6
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	33%	50%
Nombre de primo-nominations	2	3	2
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	33%	100%

Au 31 décembre 2015, 15 agents dont 6 femmes étaient détachés dans un de ces emplois.

Parmi ces 15 agents, 40% ont fait l'objet d'une nomination et 13% d'une primo-nomination au cours de l'année 2015.

Tous les agents primo-nommés au cours de l'année 2015 sont des femmes.

S'agissant des emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale : deux femmes ont été nommées dans un emploi de cette catégorie en 2015, l'une d'entre elle a fait l'objet d'une primo-nomination.

Entre 2013 et 2015, toutes les nominations et toutes les primo-nominations dans cette catégorie d'emploi de type 1 ont concerné des femmes.

Ces emplois, réputés pour leur faible féminisation, sont occupés à 67% par des femmes.

S'agissant des emplois de direction du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux : la seule femme nommée au cours de l'année 2015 a fait l'objet d'une primo-nomination.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations dans cette catégorie d'emploi de type 1 ont été majoritairement masculines

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	47
<i>Dont part de femmes (%)</i>			38%
Nombre de nominations	17	8	14
<i>Dont part de femmes (%)</i>	59%	25%	29%
Nombre de primo-nominations	12	4	7
<i>Dont part de femmes (%)</i>	33%	25%	43%

Au 31 décembre 2015, 47 agents dont 18 femmes étaient détachés dans un emploi de type 2.

Au cours de cette année, 29% des nominations et 43% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont suivi une évolution similaire : une diminution entre 2013 et 2014 suivie d'une augmentation entre 2014 et 2015 sans pour autant atteindre le niveau atteint en 2013.

Au cours de cette période, les nominations et les primo-nominations masculines sont majoritaires. Il faut, toutefois, souligner qu'en 2015, les primo-nominations dans les emplois de type 2 ont quasiment respecté la parité.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service :

Au 31 décembre 2015, 13 agents dont 4 femmes étaient détachés dans un emploi de chef de service.

Une seule femme a été nommée chef de service au cours de l'année 2015, il s'agit d'une nomination hors primo-nomination.

La seule primo-nomination intervenue au cours de cette année a bénéficié à un homme.

Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service sont quasiment exclusivement masculines l'exception de l'année 2013, année de l'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées au cours de laquelle la parité a été respectée tant sur les nominations que sur les primo-nominations.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur**

Au 31 décembre 2015, 31 agents dont 13 femmes étaient détachés dans un emploi de sous-directeur.

Au cours de cette année, 33% des nominations et la moitié des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont connu une évolution discontinue. Après avoir diminué entre 2013 et 2014, elles ont augmenté l'année suivante sans pour autant atteindre le niveau constaté en 2013. Il faut souligner que la parité a été atteinte ou quasiment respectée pour les primo-nominations et/ou les nominations au cours de ces trois années.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau :**

En 2015, 3 agents dont 2 femmes étaient détachés dans un emploi d'expert de haut niveau.

Toutes agents nommés en 2015 ont été primo-nommés. La parité a été respectée puisqu'un homme et une femme ont été primo-nommés.

Aucune nomination et aucune primo-nomination n'a été prononcée en 2014. En 2013, tous les agents nommés et primo-nommés étaient des hommes.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 4

Emplois de type 4	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	49
<i>Dont part de femmes (%)</i>			27%
Nombre de nominations	11	15	21
<i>Dont part de femmes (%)</i>	18%	33%	14%
Nombre de primo-nominations	5	10	7
<i>Dont part de femmes (%)</i>	40%	40%	14%

En 2015, 49 agents dont 13 femmes étaient détachés dans les emplois de direction des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Au cours de cette année, 14% des nominations et des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont évolué différemment : les

nominations ont augmenté de façon continue tandis que les primo-nominations, après avoir augmenté de 100% entre 2013 et 2014, ont diminué de 30% l'année suivante.

f. Synthèse

– Nominations au ministère de l'agriculture pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		hommes	femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	0	2	2	0%	100%
Emplois de direction du CGAAER	T1	3	1	4	75%	25%
<i>Total emplois de type 1</i>		3	3	6	50%	50%
Chefs de service	T2	5	1	6	83%	17%
Sous-directeurs	T2	4	2	6	67%	33%
Experts de haut niveau	T2	1	1	2	50%	50%
<i>Total emplois de type 2</i>		10	4	14	71%	29%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	18	3	21	86%	14%
<i>Total emplois de type 4</i>		18	3	21	86%	14%
TOTAL		31	10	41	76%	24%

– Primo-nominations au ministère de l'agriculture pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes	total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	0	1	1	0%	100%
Emplois de direction du CGAAER	T1	0	1	1	0%	100%
<i>Total emplois de type 1</i>		0	2	2	0%	100%
Chefs de service	T2	1	0	1	100%	0%
Sous-directeurs	T2	2	2	4	50%	50%
Experts de haut niveau	T2	1	1	2	50%	50%
<i>Total emplois de type 2</i>		4	3	7	57%	43%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	6	1	7	86%	14%
<i>Total emplois de type 4</i>		6	1	7	86%	14%
TOTAL		10	6	16	62%	37%

– Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère de l'agriculture

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au 31 décembre 2015		Total du nombre d'agents	Répartition des agents en fonctions	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	2	4	6	33%	67%
Emplois de direction du CGAAER	T1	6	2	8	75%	25%
Total emplois de type 1		9	6	15	57%	40%
Chefs de service	T2	9	4	13	69%	31%
Sous-directeurs	T2	18	13	31	58%	42%
Experts de haut niveau	T2	2	1	3	67%	33%
Total emplois de type 2		29	18	47	62%	38%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	36	13	49	73%	27%
Total emplois de type 4		36	13	49	73%	27%
TOTAL		74	37	110	66%	34%

4. Le ministère de la culture et de la communication a presque atteint en 2015 le taux légal de primo-nominations de femmes, après avoir connu en 2013 une année exceptionnelle de quasi parité dans les primo-nominations (48% de femmes pour un objectif fixé à 20%).

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale

Emplois de type 2

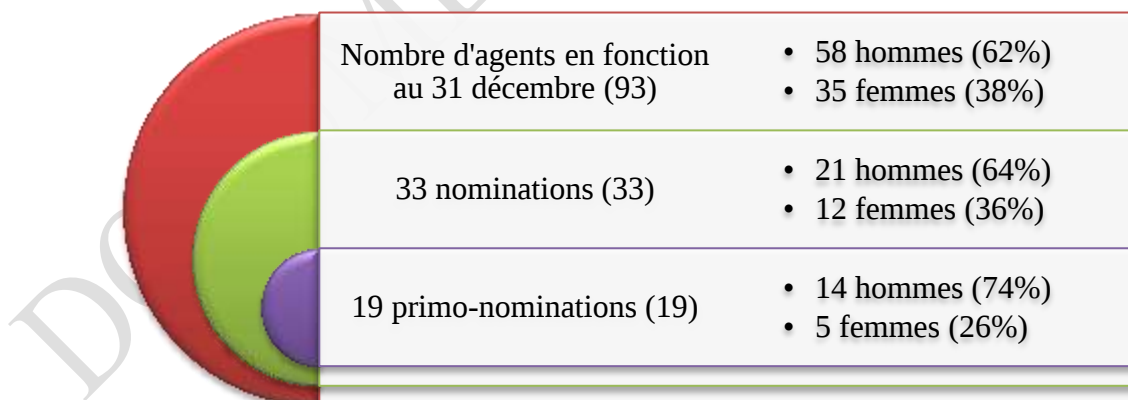
- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État

Emplois de type 4

- direction de l'administration territoriale de l'Etat direction régionale des affaires culturelles

a. Les chiffres clés

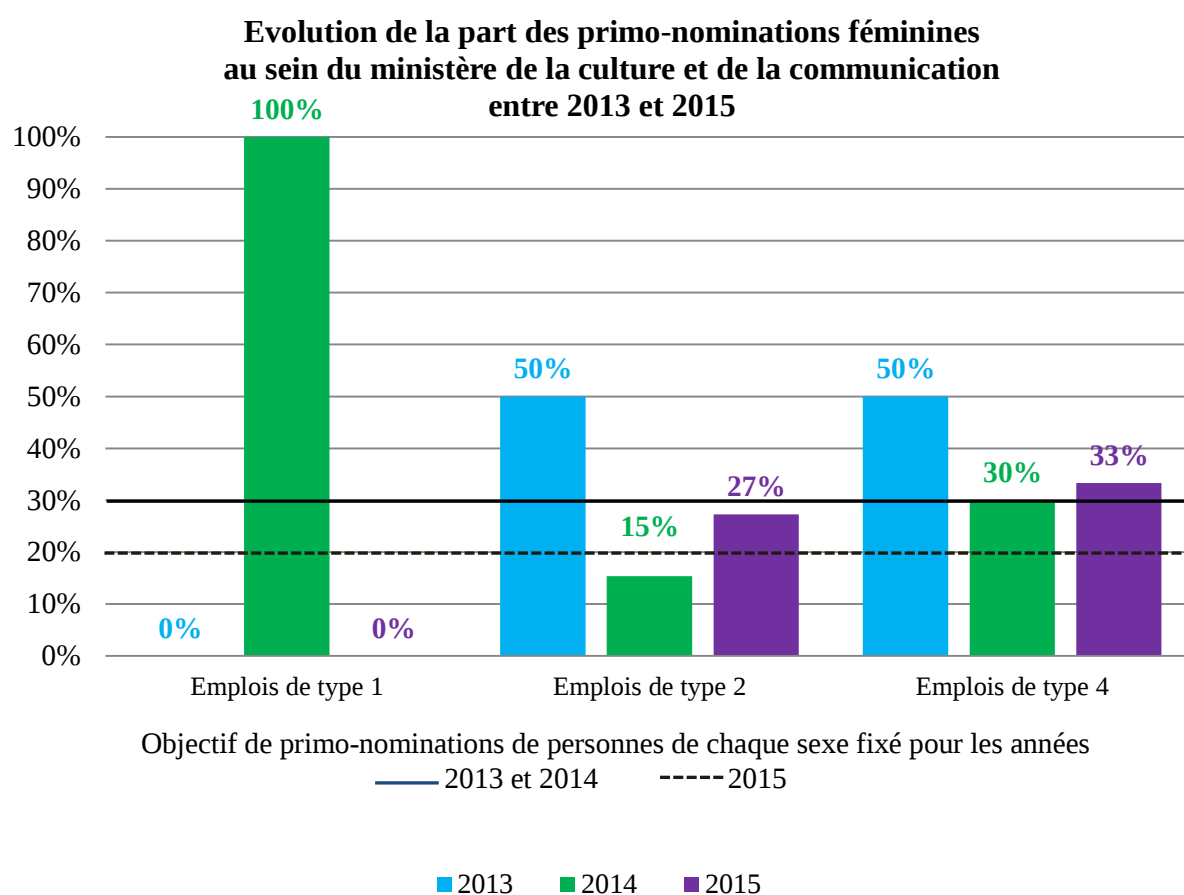
Chiffres clés pour l'année 2015



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	38	39%	48	38%	33	36%
Primo-nominations	23	48%	25	28%	19	26%

b. Panorama des nominations et primo-nominations au ministère de la culture et de la communication en 2015



En 2015, 93 agents étaient en fonction dans les emplois entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées. Parmi ces 93 agents, 35% ont fait l'objet d'une nomination et 20% d'entre eux ont été primo-nommés. Les femmes représentent 38% des agents en fonction.

Le taux des femmes nommées et primo-nommées a connu une baisse depuis 2013.

Contrairement aux autres types d'emplois, les emplois de type 2 ont connu une augmentation des nominations féminines de 3 points entre 2013 et 2015 (de 37% à 40%). Pourtant, le taux des primo-nominations féminines a baissé, de 4 points en moyenne sur cette période, pour les 3 types d'emploi.

Le ministère affiche un taux de primo-nominations féminines de 26% et n'a donc pas atteint le taux légal de 30% de primo-nomination de personnes de chaque sexe. Toutefois, il n'a pas été astreint au versement de la contribution due en cas de non atteinte de l'objectif. En effet, le dispositif⁴ prévoit que le « *nombre de personnes de chaque sexe devant être nommées en application de cette règle est arrondi à l'unité inférieure* ». Cette règle de calcul s'est appliquée au ministère de la culture et de la communication pour lequel il manquait 0,7 unité pour atteindre le taux légal.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	10
Dont part de femmes (%)			30%
Nombre de nominations	1	3	2
Dont part de femmes(%)	0%	67%	0%
Nombre de primo-nominations	1	2	2
Dont part de femmes (%)	0%	100%	0%

Au 31 décembre 2015, parmi les 10 agents en fonction dans les emplois de type 1, 30% étaient des femmes.

Aucune femme n'a été nommée sur un emploi de ce type en 2015.

⁴ Loi n°83-634 du 13 juillet 1983, I de l'article 6quater

Depuis 2013, seules 6 nominations ont été réalisées depuis 2013, dont 2 primo-nominations de femmes.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	39
<i>Dont part de femmes (%)</i>			36%
Nombre de nominations	24	22	20
<i>Dont part de femmes (%)</i>	38%	36%	40%
Nombre de primo-nominations	10	13	11
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	15%	27%

Au 31 décembre 2015, 39 agents occupaient des emplois de type 2, dont 36 % d'entre eux étaient des femmes. Sur les 12 nominations effectuées en 2015, 40% étaient féminines. Parmi celles, ci, 27% constituaient des primo-nominations.

Entre 2013 et 2015, les nominations ont diminué de 16%, pourtant le taux des nominations féminines a augmenté de 3 points.

La diminution de 35 points de la part des primo-nominations féminines entre 2013 et 2014 (les primo-nominations féminines sont passées de 50% en 2013 à 15% en 2014), suivie d'une augmentation de 12 points puis que 27% des primo-nominations féminines ont concerné des femmes.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service :

En 2015, 9 agents étaient détachés dans les emplois de chef de service, dont 5 hommes et 4 femmes.

Par conséquent, les femmes représentent 44 % des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emploi.

Une seule femme a été nommée chef de service, sur les 4 nominations en 2015, mais il ne s'agissait pas d'une primo-nomination.

Les nominations féminines et masculines sont équilibrées entre 2013 et 2015 (7 hommes et 6 femmes). Cependant, les primo-nominations sont essentiellement masculines (75%). Si 46% de femmes ont été nommées durant ces trois années, seuls 16,5% ont été primo-nommées.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur :**

En 2015, sur les 22 agents en poste sur des emplois de sous-directeurs, le ministère de la culture compte 6 femmes, soit 27% de femmes.

Depuis 2013, 40 agents ont été nommés dans cette catégorie emplois, 27 d'entre eux ont été primo-nommés. Les femmes représentent 30% des nominations et 26% des primo-nominations. Cette tendance évolue légèrement en 2015, puisque 30% des nominations et 28% des primo-nominations sont féminines.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau :**

En 2015, 4 agents étaient détachés dans des emplois d'experts de haut niveau, dont 2 hommes et 2 femmes, soit 50% de femmes.

Deux femmes ont été nommées en 2015 mais elles n'ont pas bénéficié d'une primo-nomination.

Depuis 2013, 6 agents ont été nommés sur des emplois d'expert de haut niveau, la seule primo-nomination qui est intervenue est féminine.

Sur ce type de poste, les femmes représentent 67% des nominations au ministre de la culture.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeur de projet :**

En 2015, 4 agents étaient détachés dans les emplois de directeurs de projet, dont 2 hommes et 2 femmes, soit 50% de femmes.

En 2015, les nominations et les primo-nominations sont parfaitement égalitaires entre les hommes et les femmes, puisque 2 hommes et 2 femmes ont été nommés et 1 homme et 1 femme ont été primo-nommés.

Depuis 2013, 7 agents ont été nommés dans cet emploi et 2 primo-nominations ont été réalisées.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 4

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	44
<i>Dont part de femmes (%)</i>			41%
Nombre de nominations	13	23	11
<i>Dont part de femmes (%)</i>	46%	35%	36%
Nombre de primo-nominations	12	10	6
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	30%	33%

En 2015, le ministère de la culture et de la communication compte 44 emplois de direction de l'administration territoriale de l'État. 41% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes.

Les primo-nominations féminines qui ont atteint la parité en 2013 avec 50% de primo-nomination, se sont stabilisées à 30% en 2014 et à 33% en 2015. Durant ces 3 trois années, l'objectif légal a toujours été atteint et dépassé.

f. Synthèse

<i>Nominations au ministère de la culture et de la communication pour 2015</i>						
Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations		Total des nominations	Répartition des nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	2	0	2	100%	0%
<i>Total emplois de type 1</i>		2	0	2	100%	0%
Chefs de service	T2	3	1	4	75%	25%
Sous-directeurs	T2	7	3	10	70%	30%
Experts de haut niveau	T2	0	2	2	0%	100%
Directeurs de projet	T2	2	2	4	50%	50%
<i>Total emplois de type 2</i>		12	8	20	60%	40%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	7	4	11	64%	36%
<i>Total emplois de type 4</i>		7	4	11	64%	36%
TOTAL		21	12	33	64%	36%

Primo-nominations au ministère de la culture et de la communication pour 2015						
Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations		Total des primo-nominations	Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	2	0	2	100%	0%
Total emplois de type 1		2	0	2	100%	0%
Chefs de service	T2	2	0	2	100%	0%
Sous-directeurs	T2	5	2	7	71%	29%
Experts de haut niveau	T2	0	0	0		
Directeurs de projet	T2	1	1	2	0,5	0,5
Total emplois de type 2		8	3	11	73%	27%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	4	2	6	67%	33%
Total emplois de type 4		4	2	6	67%	33%
TOTAL		14	5	19	74%	26%

Agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère de la culture et de la communication						
Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au		Total du nombre d'agents	Répartition des agents en	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	7	3	10	70%	30%
Total emplois de type 1		7	3	10	70%	30%
Chefs de service	T2	5	4	9	56%	44%
Sous-directeurs	T2	16	6	22	73%	27%
Experts de haut niveau	T2	2	2	4	50%	50%
Directeurs de projet	T2	2	2	4	50%	50%
Total emplois de type 2		25	14	39	64%	36%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	26	18	44	59%	41%
Total emplois de type 4		26	18	44	59%	41%
TOTAL		58	35	93	62%	38%

5. Le ministère de la défense et des anciens combattants a dépassé le taux légal de femmes primo-nommées (33%) et connaît une progression depuis le début du dispositif en 2013 (26%).

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- délégué général pour l'armement
- délégué à l'information et à la communication de la défense (DICOD)
placé sous l'autorité du ministre

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur des administrations de l'Etat
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'Etat
- Inspecteurs civils du ministère de la défense

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015 :



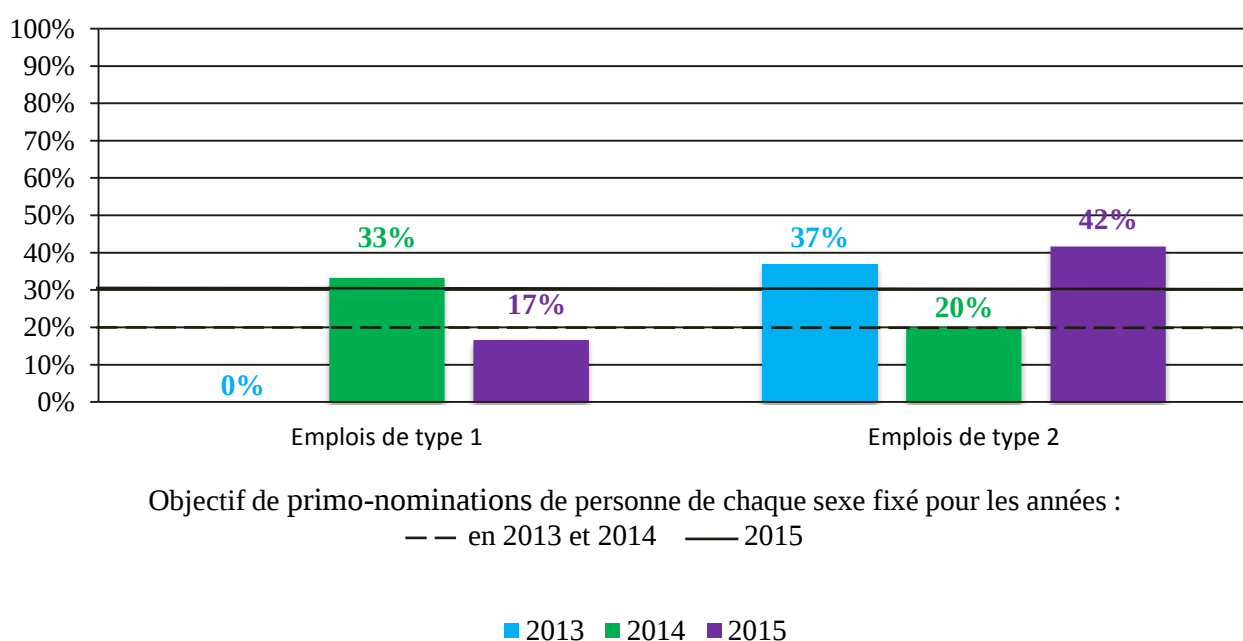
111 agents en fonction au 31 décembre 2015	• 85 hommes (77%) • 26 femmes (23%)
38 nominations	• 28 hommes (74%) • 10 femmes (26%)
18 primo-nominations	• 12 hommes (67%) • 6 femmes (33%)

Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	42	24%	26	27%	38	26%
Primo-nominations	27	26%	16	25%	18	33%

b. Panorama des nominations et primo-nominations au ministère de la défense et des anciens combattants en 2015

Evolution de la part des primo-nominations féminines dans les emplois du ministère de la défense et des anciens combattants entre 2013 et 2015



En 2015, 111 agents étaient en fonction dans les emplois entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées. Parmi eux, 34% ont fait l'objet d'une nomination et 16% d'entre eux ont été primo-nommés.

Après un léger fléchissement des primo-nominations en 2014, le taux des primo-nominations féminines est en progression depuis 2013 (+ 7 points).

En atteignant 33 % de femmes parmi les agents primo-nommés, le ministère de la défense a dépassé le taux légal.

Toutefois la situation diverge selon les types d'emploi. Si les emplois de type 2 ont connu une progression des primo-nominations féminines (+ 5 points), le bilan est plus contrasté pour les emplois de type 1 : 2013 n'enregistre aucune nomination, quand le taux de primo-nominations atteint 33 % en 2014 pour redescendre plus modestement à 17% en 2015.

Ces fluctuations peuvent refléter l'insuffisance du vivier des officiers généraux pour atteindre les objectifs fixés pour des nominations sur des emplois de ce type et notamment les primo-nominations sur des emplois de directeurs d'administration centrale qui concourent aux programmes d'armement et aux missions opérationnelles des services de défense et de sécurité.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	39
<i>Dont part de femmes</i>			10%
Nombre de nominations	11	6	7
<i>Dont part de femmes</i>	0%	33%	14%
Nombre de primo-nominations	8	6	6
<i>Dont part de femmes</i>	0%	33%	17%

Au 31 décembre 2015, 39 agents étaient en fonction au ministère de la défense, dont seulement 10% de femmes.

Sur les 7 personnes nommées en 2015, une seule était une femme, qui a fait l'objet d'une primo-nomination.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	72
<i>Dont part de femmes (%)</i>			31%
Nombre de nominations	31	20	31
<i>Dont part de femmes (%)</i>	32%	25%	29%
Nombre de primo-nominations	19	10	12
<i>Dont part de femmes</i>	37%	20%	42%

Au 31 décembre 2015, 72 agents étaient détachés dans les emplois de type 2, parmi lesquels 22 femmes et 50 hommes. Les agents nommés en 2015 représentent 43% des agents en fonction.

Le nombre des nominations en 2015 est identique à celui de 2013, mais la part des femmes est en légère baisse (29%, soit une baisse de 3 points depuis 2013). En revanche, le taux de femmes primo-nommées a connu une hausse sensible (37% en 2013, 42% en 2015), dépassant largement, pour ce type d'emploi, le taux légal de 30%.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service :

En 2015, 15 chefs de service étaient en fonction au ministère de la défense, dont 13 hommes et 2 femmes. Les femmes représentent, ainsi, 13% des effectifs totaux.

Aucune femme n'a été nommée chef de service au ministère de la défense en 2015.

Depuis 2013, seules 2 femmes ont été nommées à cette catégorie d'emplois (en 2014), alors que 15 hommes l'ont été. Aucune des deux femmes nommées n'a bénéficié d'une primo-nomination, tandis que 40% des hommes nommés ont été primo-nommés.

Ainsi, sur ces trois années, les primo-nominations ont été essentiellement masculines sur cet emploi.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur :

En 2015, 36 agents étaient détachés dans les emplois de sous-directeur, 24 hommes et 12 femmes.

Les femmes représentent ainsi 33% des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emplois.

Sur les 16 nominations de sous-directeurs qui ont été réalisées en 2015, 38% concernaient des femmes. Par ailleurs, 43% des primo-nominations ont été féminines en 2015.

L'année 2015 marque donc, une nette progression par rapport à 2013, le taux des nominations féminines a augmenté de 5 points et celui des primo-nominations de 10 points.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau :**

En 2015, 3 agents étaient détachés dans les emplois d'expert de haut niveau, dont 1 homme et 2 femmes.

La seule nomination d'expert de haut niveau en 2015 est féminine et il s'agit d'une primo-nomination.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeur de projet :**

En 2015, 13 agents étaient en fonction dans les emplois de directeur de projet, dont 10 hommes et 3 femmes, soit 23% des effectifs globaux.

Sur 6 nominations réalisées, 3 ont été des primo-nominations. Les femmes représentent 33% des nominations et des primo-nominations globales.

Contrairement à la tendance suivie par les nominations, notamment celles de femmes, dont le nombre a été stable durant ces trois années, les primo-nominations féminines ont connu une tendance à la baisse, puisque 3 femmes ont été primo-nommées en 2013, mais une seule l'a été en 2015.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'inspecteur civil du ministère de la défense :**

Entre 2013 et 2015, deux personnes ont été nommées, dont une femme en 2013.

e. Synthèse

– Nominations au ministère de la défense pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations		Total des nominations	Répartition des nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	6	1	7	86%	14%
<i>Total emplois de type 1</i>		6	1	7	86%	14%
Chefs de service	T2	8	0	8	100%	0%
Sous-directeurs	T2	10	6	16	63%	38%
Directeurs de projet	T2	4	2	6	67%	33%
Experts de haut niveau	T2	0	1	1	0%	100%
Inspecteurs civils du ministère de la défense	T2	0	0	0		
<i>Total emplois de type 2</i>		22	9	31	71%	29%
TOTAL		28	10	38	74%	26%

– Primo-nominations au ministère de la défense pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations		Total des primo-nominations	Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	5	1	6	83%	17%
<i>Total emplois de type 1</i>		5	1	6	83%	17%
Chefs de service	T2	1	0	1	100%	0%
Sous-directeurs	T2	4	3	7	57%	43%
Directeurs de projet	T2	2	1	3	67%	33%
Experts de haut niveau	T2	0	1	1	0%	100%
Inspecteurs civils du ministère de la défense	T2	0	0	0		
<i>Total emplois de type 2</i>		7	5	12	58%	42%
TOTAL		12	6	18	67%	33%

– Agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère de la défense

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au 31 décembre 2015		Total du nombre d'agents	Répartition des agents en fonctions	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	35	4	39	90%	10%
Total emplois de type 1		35	4	39	90%	10%
Chefs de service	T2	13	2	15	87%	13%
Sous-directeurs	T2	24	12	36	67%	33%
Directeurs de projet	T2	10	3	13	77%	23%
Experts de haut niveau	T2	1	2	3	33%	67%
Inspecteurs civils du ministère de la défense	T2	2	3	5	40%	60%
Total emplois de type 2		50	22	72	69%	31%
TOTAL		85	26	111	77%	23%

6. Les ministères en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du logement et de l'habitat durable : un taux de primo-nominations féminines en hausse de 6 points par rapport à 2014

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale,
- commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre,
- chefs du service des corps d'inspection et de contrôle,
- emplois de vice-président, de président de l'autorité environnementale, emplois de **président de section** du Conseil général de l'environnement et du développement durable

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État

Emplois de type 4

direction de l'administration territoriale de l'Etat au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), **des directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), des directions interrégionales de la mer (DIRM), des directions de la mer (DM), des directions interdépartementales des routes (DIR) et des directions régionales et interdépartementales d'Ile-de-France (DRIEA, DRIHL, DRIEE)**

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015 :

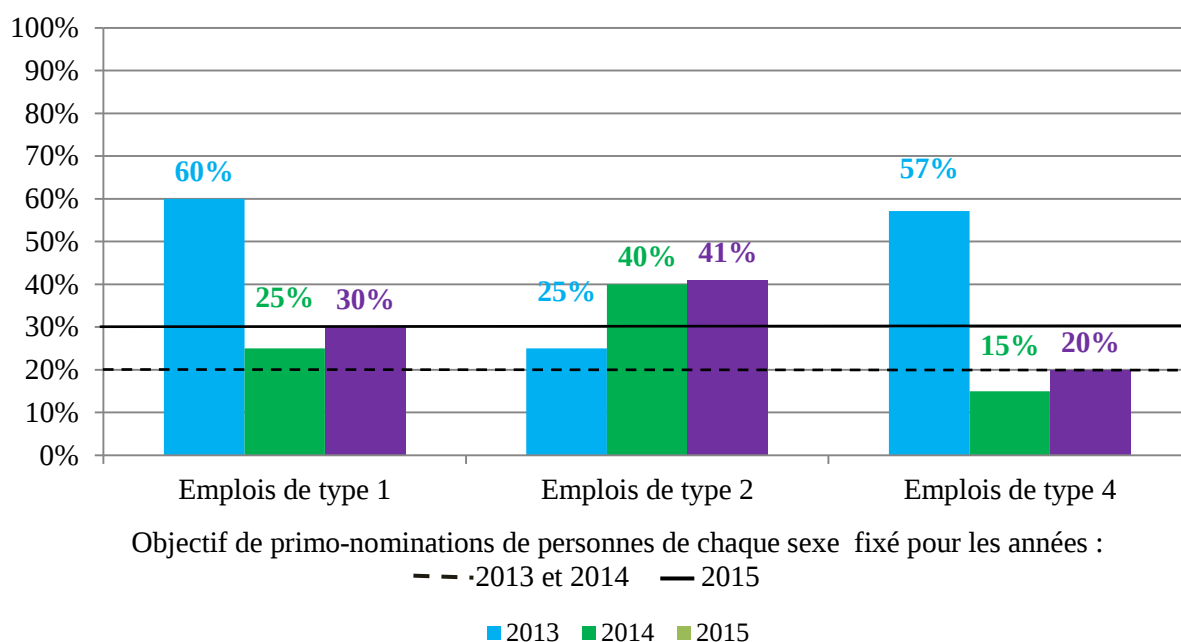


Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	76	32%	78	31%	107	25%
Primo-nominations	59	36%	43	26%	47	32%

b. Panorama des nominations et primo-nominations au sein des ministères en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du logement et de l'habitat durable en 2015

Evolution de la part des primo-nominations féminines au sein des ministères en charge de l'environnement, de l'énergie, de la mer, du logement et de l'habitat durable entre 2013 et 2015



En 2015, 270 agents étaient détachés dans les emplois des ministères en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du logement et de l'habitat durable entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées, dont 19% de femmes.

Les ministères en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du logement et de l'habitat durable ont atteint et légèrement dépassé l'objectif légal de 30% primo-nominations de personne de chaque sexe fixé pour l'année 2015, sans toutefois retrouver le taux atteint en 2013 (36%).

Il est à noter que les trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées au sein des ministères en charge de l'environnement, de l'énergie et de la mer et de l'habitat durable et du logement sont caractérisées par une diminution de la part des primo-nominations dans les nominations.

Les emplois où le taux de primo-nominations féminines est le plus bas sont les emplois de type 4 où les efforts doivent être poursuivis pour augmenter la part des femmes dans les primo-nominations.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	30
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	23%
Nombre de nominations	6	9	14
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	22%	29%
Nombre de primo-nominations	5	8	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>	60%	25%	30%

En 2015, 30 agents étaient détachés dans les emplois de type 1 dont 23% de femmes. Avec 14 nominations en 2015 sur ce type d'emploi, dont 10 primo-nominations, le taux de primo-nominations féminines a augmenté en 2015.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale

En 2015, 23 agents occupaient un emploi de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale au sein des ministères en charge de l'environnement, de l'énergie, de la mer et du logement et de l'habitat durable, dont 17% de femmes. Ce type d'emploi reste encore à féminiser: sur 9 agents nommés dans un emploi de type 1, une seule femme a été primo-nommée.

Depuis 2013, les nominations et les primo-nominations dans les emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale sont majoritairement masculines puisque les hommes représentent, entre 2013 et 2015, 73,6% des nominations et 70,6% des primo-nominations dans les emplois de ce type.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de commissaires généraux, hauts commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre

Le seul agent occupant un emploi de type 1 en 2015 est une femme y ayant accédé après une primo-nomination.

Entre 2013 et 2015, il n'y a eu que deux nominations dans ces emplois : un homme en 2014 et une femme en 2015.

- **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de direction Conseil général de l’environnement et du développement durable (CGEDD)**

Au 31 décembre 2015, 6 agents occupaient un des emplois de direction du CGEDD dont 2 femmes.

d. Les primo-nominations et nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	146
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	18%
Nombre de nominations	52	34	59
<i>Dont part de femmes (%)</i>	23%	38%	31%
Nombre de primo-nominations	40	15	22
<i>Dont part de femmes (%)</i>	25%	40%	41%

En 2015, 146 agents étaient détachés dans des emplois de type 2, dont 18% de femmes.

Le taux de primo-nominations sur les emplois de type 2 est resté quasiment stable en 2015, malgré une hausse du nombre de nominations.

- **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chefs de service**

En 2015, 27 agents étaient détachés dans un emploi de chef de service, dont 15% étaient des femmes.

Depuis 2013, 18 agents ont été nommés chefs de service, 7 d’entre eux ont bénéficié d’une primo-nomination dont 3 femmes. Le taux de femmes primo-nommées sur des emplois de chefs de service (43%) attestant de la volonté du ministère de féminiser ce type d’emplois.

- **Les nominations dans les emplois de sous-directeur**

En 2015, 93 agents étaient détachés dans les emplois de sous-directeur dont 18% étaient des femmes. Par rapport à 2014, le taux de femmes primo-nommées a augmenté (+5 points), avec un taux de 38%.

– **Les nominations dans les emplois d’expert de haut niveau et de directeur de projet**

Au 31 décembre 2015, 17 agents étaient détachés dans un emploi d’expert de haut niveau dont 29% de femmes.

L’évolution du taux de primo-nominations féminines pour les emplois d’expert de haut niveau est à relativiser au regard de l’évolution des primo-nominations qui ne représentent que 15% du nombre total de nominations intervenues au cours de ces 3 dernières années sur ce type de poste.

S’agissant des emplois de directeur de projet, en 2015, 9 agents étaient détachés dans un emploi de directeur de projet dont 1 femme.

Toutes les nominations et toutes les primo-nominations intervenues en 2015 ont concerné des hommes.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 4

Emplois de type 4	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	94
<i>Dont part de femmes</i>	-	-	18%
Nombre de nominations	18	35	34
<i>Dont part de femmes</i>	50%	26%	15%
Nombre de primo-nominations	14	20	15
<i>Dont part de femmes</i>	57%	15%	20%

Au 31 décembre 2015, 94 agents étaient détachés dans un emploi de l’administration territoriale de l’Etat relevant des ministères chargés de l’environnement, de la mer, de l’énergie et de l’habitat durable et du logement dont 18% de femmes.

Durant ces trois années, l’évolution du nombre de nominations et celle du nombre de primo-nominations n’est pas similaire. En effet, le nombre de nominations augmente entre 2013 et 2014 avant de stagner entre 2014 et 2015, tandis que le nombre de primo-nominations, après une augmentation entre 2013 et 2014, a baissé de 25% entre 2014 et 2015.

Parmi les 34 agents nommés dans ces emplois en 2015, 15 ont fait l’objet d’une primo-nomination dont 3 femmes. Le taux de primo-nominations sur les emplois de direction de l’administration territoriale de l’Etat a augmenté de 5 points en 2015 par rapport à 2014, sans retrouver le taux de

2013. Les ministères en charge de l'environnement, de l'énergie, de la mer, du logement et du développement durable devront poursuivre leurs efforts pour féminiser ces emplois sur les prochaines années.

f. Synthèse

– Nominations au ministère de l'environnement pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		Hommes	Femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	8	1	9	89%	11%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	0	1	1	0%	100%
Emplois de direction du CGEDD	T1	2	2	4	50%	50%
<i>Total emplois de type 1</i>		10	4	14	71%	29%
Chefs de service	T2	6	4	10	60%	40%
Sous-directeurs	T2	23	12	35	66%	34%
Experts de haut niveau	T2	9	2	11	82%	18%
Directeurs de projet	T2	3	0	3	100%	0%
<i>Total emplois de type 2</i>		41	18	59	69%	31%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	29	5	34	85%	15%
<i>Total emplois de type 4</i>		29	5	34	85%	15%
TOTAL		80	27	107	75%	25%

Primo-nominations ministère de l'environnement pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations		Total des primo-nominations	Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	6	1	7	86%	14%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	0	1	1	0%	100%
Emplois de direction du CGEDD	T1	1	1	2	50%	50%
Total emplois de type 1		7	3	10	70%	30%
Chefs de service	T2	1	2	3	33%	67%
Sous-directeurs	T2	10	6	16	63%	38%
Experts de haut niveau	T2	0	1	1	0%	100%
Directeurs de projet	T2	2	0	2	100%	0%
Total emplois de type 2		13	9	22	59%	41%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	12	3	15	80%	20%
Total emplois de type 4		12	3	15	80%	20%
TOTAL		32	15	47	68%	32%

– Agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère de l'environnement

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au 31 décembre 2015			Répartition des agents en fonctions	
		Hommes	Femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	19	4	23	83%	17%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	0	1	1	0%	100%
Emplois de direction du CGEDD	T1	4	2	6	67%	33%
Total emplois de type 1		23	7	30	77%	23%
Chefs de service	T2	23	4	27	85%	15%
Sous-directeurs	T2	76	17	93	82%	18%
Experts de haut niveau	T2	12	5	17	71%	29%
Directeurs de projet	T2	8	1	9	89%	11%
Total emplois de type 2		119	27	146	82%	18%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	77	17	94	82%	18%
Total emplois de type 4		77	17	94	82%	18%
TOTAL		219	51	270	81%	19%

7. Le ministère de l'économie et des finances : une hausse de 11 points des femmes primo-nommées, marquant la politique dynamique du ministère pour dépasser les objectifs fixés par le législateur

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre,
- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- chef de service des corps d'inspection et de contrôle
- emplois de direction du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État

Emplois de type 4

- emplois de direction de l'administration territoriale de l'État et les emplois de responsable d'unité territoriale en direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Emplois de type 6

- chefs de mission de contrôle général économique et financier

Emplois de type 7

- emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel

Emplois de type 8

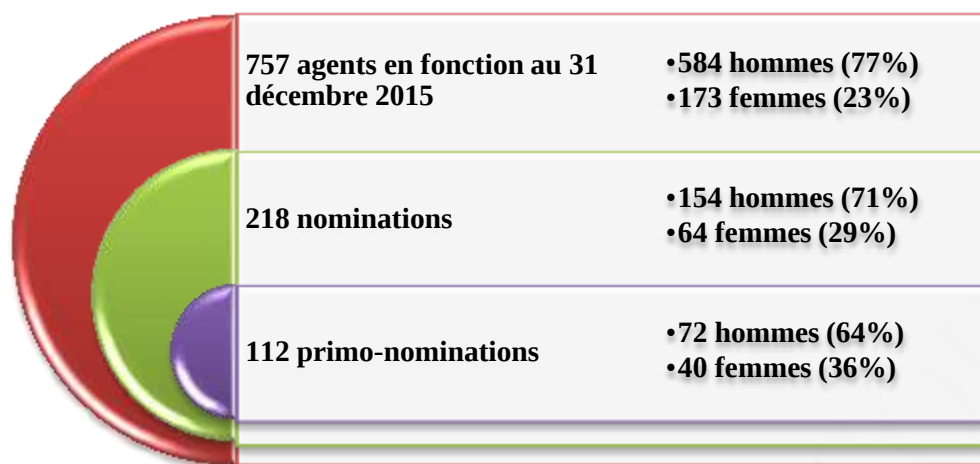
- emplois de direction de la direction générale des douanes et droits indirects

Emplois de type 10

- postes et fonctions occupés par des administrateurs généraux des finances publiques de classe normale, de 1ère classe et de classe exceptionnelle, et les emplois de chefs de service comptable de 1ère et de 2ème catégorie à la direction générale des finances publiques

a. Les chiffres clés

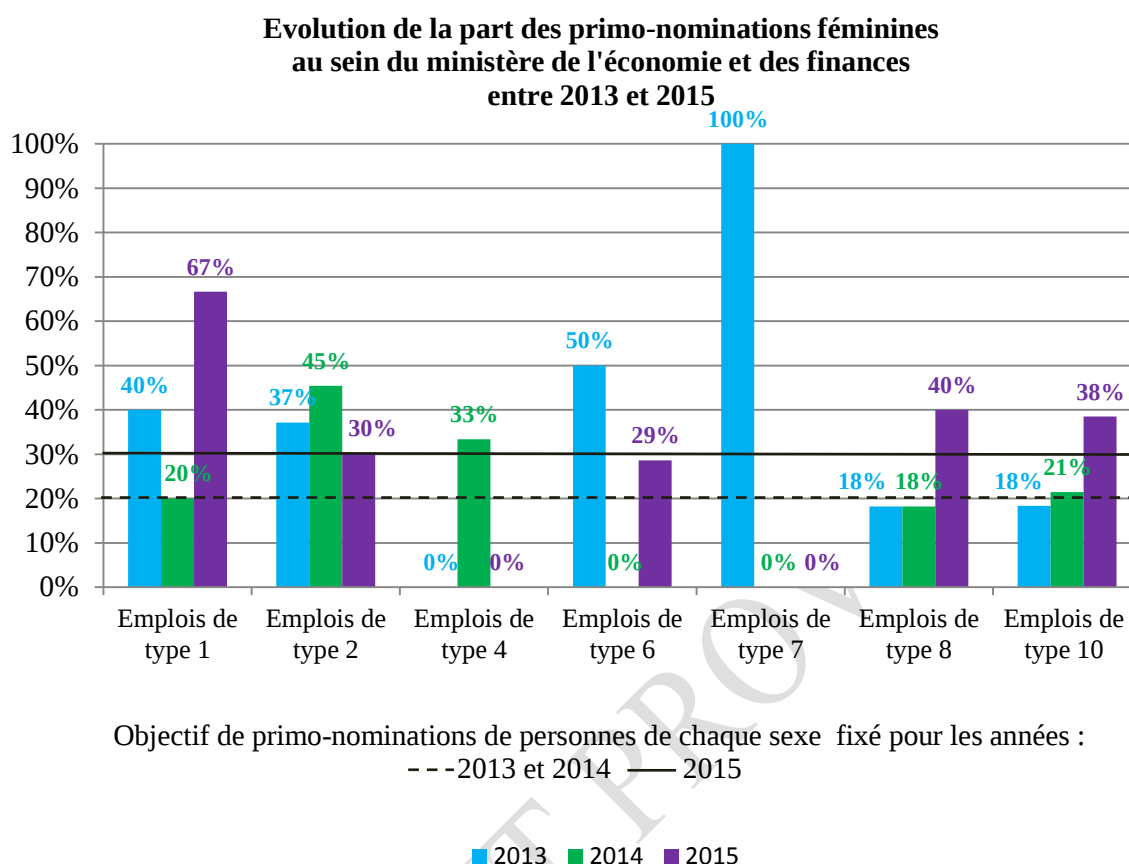
Chiffres clés pour l'année 2015 :



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	191	27%	172	22%	218	29%
Primo-nominations	114	27%	106	25%	112	36%

b. Panorama des nominations et des primo-nominations réalisées au sein du ministère de l'économie et des finances entre 2013 et 2015



Avec un taux de 36%, les ministères économiques et financiers ont largement dépassé, en 2015, l'objectif légal de 30% de primo-nominations de personnes de chaque sexe, grâce à une politique volontariste qui anticipe l'objectif de 40% de femmes primo-nommées en 2017.

Si les nominations et les primo-nominations au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées restent majoritairement masculines, il faut souligner qu'au cours de cette période, les femmes primo-nommées représentent plus de la moitié du nombre de femmes nommées dans les emplois des ministères économiques et financiers entrant dans le dispositifs des nominations équilibrées.

La hausse la plus importante concerne les emplois de type 1 et 2, avec une augmentation de 27 points des femmes primo-nommées sur les emplois de type 1 entre 2013 et 2015, et une hausse de 12 points sur les emplois de type 2 sur la même période.

Cette hausse cache, toutefois, des disparités importantes selon les emplois, les emplois de chefs de service et de sous-directeurs restent ainsi en deçà de l'objectif de 30% de nominations équilibrées.

Des efforts sont également constatés sur plusieurs types d'emploi dont les effectifs sont pourtant peu féminisés comme dans les emplois de type 8 (18% de femmes en fonction) ou les emplois de

type 10 (21% de femmes en fonction). Ces efforts doivent être maintenus et soutenus dans les emplois de type 4 et 7.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	26
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	35%
Nombre de nominations	10	9	7
<i>Dont part de femmes (%)</i>	40%	22%	57%
Nombre de primo-nominations	10	5	6
<i>Dont part de femmes (%)</i>	40%	20%	67%

Au 31 décembre 2015, 26 agents étaient en fonction dans ces emplois dont 9 femmes. Alors qu'en 2014, une seule femme sur 5 primo-nominations avait été nommée sur un emploi de type 1, l'année 2015 a été marquée par un rattrapage, puisqu'il y a eu 67% de femmes primo-nommées en 2015.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de secrétaire général, directeur général, directeur d'administration centrale

Au 31 décembre 2015, 14 agents étaient détachés dans un emploi de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale dont 5 femmes.

L'année 2015 a été une année exceptionnelle puisque parmi les 6 nominations intervenues sur ce type d'emploi, 4 ont concerné des primo-nominations de femmes.

– Les nominations et les primo-nominations dans les emplois commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre

Au 31 décembre 2015, un seul homme, primo-nommé au cours de cette année, était en fonction dans cette catégorie d'emploi de type 1.

En 2014, aucune nomination dans cette catégorie d'emploi n'avait été prononcée. En 2013, la seule nomination intervenue avait bénéficié à une femme primo-nommée.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef du service des corps d’inspection et de contrôle**

Au 31 décembre 2015, 2 femmes étaient détachés dans un emploi de chef de service des corps d’inspection et de contrôle.

Aucune nomination et aucune primo-nomination n’était intervenue dans ces emplois au cours au cours des années 2013 et 2015.

En 2014, une seule femme primo-nommée avait été nommée dans ces emplois.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	159
<i>Dont part de femmes (%)</i>			31%
Nombre de nominations	76	53	87
<i>Dont part de femmes (%)</i>	37%	30%	29%
Nombre de primo-nominations	35	22	33
<i>Dont part de femmes (%)</i>	37%	45%	30%

Au 31 décembre 2015, 159 agents étaient détachés dans un emploi de type 2 dont 50 femmes.

Dans un contexte de forte augmentation des nominations en 2015 (+64% d’augmentation), le nombre de femmes primo-nommées est resté stable, ce qui explique la baisse du taux de femmes primo-nommées sur des emplois de type 2 en 2015 (-15 points).

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service**

Au 31 décembre 2015, 36 agents étaient détachés dans un emploi de chef de service au sein du ministère de l’économie et des finances dont 9 femmes.

Les nominations et les primo-nominations intervenues au cours de la période sont majoritairement masculines. En 2015, il n’y a eu ainsi qu’une seule primo-nomination féminine sur les 5 primo-nominations de l’année.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur**

Au 31 décembre 2015, 93 agents étaient détachés dans un emploi de sous-directeur dont 29 femmes.

L'année 2015 marque un recul du nombre de femmes primo-nommées sous-directrice (26%) par rapport à 2014 (44%).

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet**

Au 31 décembre 2015, 15 experts de haut niveau et 15 directeurs de projet étaient en fonction au ministère de l'économie et des finances.

4 des 15 experts de haut niveau et 8 des 15 directeurs de projets sont des femmes.

S'agissant des experts de haut niveau : les emplois d'expert de haut niveau sont encore peu féminisés au sein des ministères économiques et financiers. Le nombre de femmes primo-nommées démontre toutefois un effort pour inverser cette tendance, la part des femmes représentant 67% de ces primo-nominations en 2014 et 60% en 2015.

S'agissant des directeurs de projet : 2 agents ont été nommés en 2015 dont une femme. Aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'une primo-nomination.

C'est le seul type d'emploi où les femmes détachées en qualité de directeur de projet (53%) sont plus nombreuses que les hommes au 31 décembre 2015.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 4

Emplois de type 4	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	25
<i>Dont part de femmes</i>			8%
Nombre de nominations	5	3	6
<i>Dont part de femmes</i>	0%	33%	17%
Nombre de primo-nominations	4	3	4
<i>Dont part de femmes</i>	0%	33%	0%

Au 31 décembre 2015, 25 agents étaient détachés dans un emploi de direction de l'administration territoriale. 2 de ces agents soit 8% des agents occupant ces fonctions sont des femmes.

Parmi les 6 agents nommés au cours de l'année 2015, 4 ont fait l'objet d'une primo-nomination. Cependant, aucune femme n'a été bénéficiaire d'une primo-nomination.

f. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 6 : chefs de mission du CGEFI

Emplois de type 6	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	39
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	28%
Nombre de nominations	7	5	7
<i>Dont part de femmes (%)</i>	29%	0%	29%
Nombre de primo-nominations	4	5	7
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	0%	29%

Au 31 décembre 2015, 39 agents dont 11 femmes étaient détachées dans un emploi de chef de mission du CGEFI.

Les 7 nominations prononcées dans ces emplois au cours de l'année 2015 sont des primo-nominations. 2 d'entre elles seulement ont concerné des femmes.

Sur ce type d'emplois, les nominations et les primo-nominations dans ces emplois au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées ont majoritairement bénéficié aux hommes.

**g. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 7 :
emplois de direction des services de CBCM**

Emplois de type 7	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>			10%
Nombre de nominations	4	9	0
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	0%	
Nombre de primo-nominations	1	4	0
<i>Dont part de femmes (%)</i>	100%	0%	

Au 31 décembre 2015, 10 agents dont une femme occupaient un emploi de direction au sein des services de contrôle budgétaire comptable ministériel.

Aucun agent n'a été nommé ou primo-nommé en 2015.

En 2014, les nominations et les primo-nominations dans ces emplois ont toutes concerné des hommes.

**h. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 8 :
emplois de direction de la direction des douanes et droits indirects**

Emplois de type 8	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	125
<i>Dont part de femmes (%)</i>			18%
Nombre de nominations	32	37	44
<i>Dont part de femmes (%)</i>	12,5%	19%	20%
Nombre de primo-nominations	11	11	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>	18%	18%	40%

Au 31 décembre 2015, 125 agents, dont 22 femmes, étaient détachés dans un emploi de direction de la direction des douanes et des droits indirects.

Parmi les 44 agents nommés au cours de l'année 2015, 10 ont bénéficié d'une primo-nomination dont 4 femmes.

L'année 2015 a été marquée par un fort renouvellement de ces emplois qui ont en conséquence, bénéficié aux femmes puisque sur 10 primo-nominations, 4 femmes ont été primo-nommées.

i. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 10 : postes et fonctions occupés par des AGEFIP de classe normale, de 1^{ère} classe et de classe exceptionnelle, emplois de chef de service comptable de 1^{ère} et de 2^{ème} catégories à la DGFIP.

Emplois de type 10	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	373
<i>Dont part de femmes</i>	-	-	21%
Nombre de nominations	57	56	67
<i>Dont part de femmes</i>	21%	21%	34%
Nombre de primo-nominations	49	56	52
<i>Dont part de femmes</i>	18%	21%	38%

Au 31 décembre 2015, 373 agents dont 78 femmes exerçaient ces fonctions.

Parmi les 67 agents nommés dans ces fonctions, 52 ont fait l'objet d'une primo-nominations dont 20 femmes.

Sur les trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées, le nombre de primo-nominations de femmes a été en constante augmentation : il est passé de 18% en 2013 à 38% en 2015.

j. Synthèse

– Nomination au ministère de l'économie et des finances pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		hommes	femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	2	4	6	33%	67%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	1	0	1	100%	0%
Chefs du service des corps d'inspection et de contrôle	T1	0	0	0		
Emplois de direction du CGIET	T1	0	0	0		
<i>Total emplois de type 1</i>		3	4	7	43%	57%
Chefs de service	T2	20	6	26	77%	23%
Sous-directeurs	T2	35	15	50	70%	30%
Experts de haut niveau	T2	6	3	9	67%	33%
Directeurs de projet	T2	1	1	2	50%	50%
<i>Total emplois de type 2</i>		62	25	87	71%	29%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	5	1	6	83%	17%
<i>Total emplois de type 4</i>		5	1	6	83%	17%
Chefs de mission du CGEFI	T6	5	2	7	71%	29%
<i>Total emplois de type 6</i>		5	2	7	71%	29%
Emplois de direction des services de CBCM	T7	0	0	0	0	0
<i>Total emplois de type 7</i>		0	0	0	0	0
Emplois de direction de la direction des douanes et droits indirects	T8	35	9	44	80%	20%
<i>Total emplois de type 8</i>		35	9	44	80%	20%
Postes et fonctions occupés par des AGEFIP de classe normale, de 1 ^{ère} classe et de classe exceptionnelle	T10	13	8	21	62%	38%
Emplois de chef de service comptable de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie à la DGFIP	T10	31	15	46	67%	33%
<i>Total emplois de type 10</i>		44	23	67	66%	34%
TOTAL		154	64	218	71%	29%

– **Primo-nominations au ministère de l'économie et des finances pour 2015**

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations		Total des primo-nominations	Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	1	4	5	20%	80%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	1	0	1	100%	0%
Chefs du service des corps d'inspection et de contrôle	T1	0	0	0		
Emplois de direction du CGIET	T1	0	0	0		
<i>Total emplois de type 1</i>		2	4	6	33%	67%
Chefs de service	T2	4	1	5	80%	20%
Sous-directeurs	T2	17	6	23	74%	26%
Experts de haut niveau	T2	2	3	5	40%	60%
Directeurs de projet	T2	0	0	0		
<i>Total emplois de type 2</i>		23	10	33	70%	30%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	4	0	4	100%	0%
<i>Total emplois de type 4</i>		4	0	4	100%	0%
Chefs de mission du CGEFI	T6	5	2	7	71%	29%
<i>Total emplois de type 6</i>		5	2	7	71%	29%
Emplois de direction des services de CBCM	T7	0	0	0		
<i>Total emplois de type 7</i>		0	0	0		
Emplois de direction de la direction des douanes et droits indirects	T8	6	4	10	60%	40%
<i>Total emplois de type 8</i>		6	4	10	60%	40%
Postes et fonctions occupés par des AGEFIP de classe normale, de 1 ^{ère} classe et de classe exceptionnelle	T10	13	8	21	62%	38%
Emplois de chef de service comptable de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie à la DGFIP	T10	19	12	31	61%	39%
<i>Total emplois de type 10</i>		32	20	52	62%	38%
TOTAL		72	40	112	64%	36%

– **Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 aux ministères économiques et financiers**

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	9	5	14	64%	36%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	1	0	1	100%	0%
Chefs du service des corps d'inspection et de contrôle	T1	0	2	2	0%	100%
Emplois de direction du CGIET	T1	7	2	9	78%	22%
Total emplois de type 1		17	9	26	65%	35%
Chefs de service	T2	27	9	36	75%	25%
Sous-directeurs	T2	64	29	93	69%	31%
Experts de haut niveau	T2	11	4	15	73%	27%
Directeurs de projet	T2	7	8	15	47%	53%
Total emplois de type 2		109	50	159	69%	31%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État	T4	23	2	25	92%	8%
Total emplois de type 4		23	2	25	92%	8%
Chefs de mission du CGEFI	T6	28	11	39	72%	28%
Total emplois de type 6		28	11	39	72%	28%
Emplois de direction des services de CBCM	T7	9	1	10	90%	10%
Total emplois de type 7		9	1	10	90%	10%
Emplois de direction de la direction des douanes et droits indirects	T8	103	22	125	82%	18%
Total emplois de type 8		103	22	125	82%	18%
Postes et fonctions occupés par des AGEFIP de classe normale, de 1 ^{ère} classe et de classe exceptionnelle	T10	189	53	242	78%	22%
Emplois de chef de service comptable de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie à la DGFIP	T10	106	25	131	81%	19%
Total emplois de type 10		295	78	373	79%	21%
TOTAL		584	173	757	77%	23%

8. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : un objectif atteint et dépassé mais inférieur de 3 points au taux réalisé en 2013

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur des administrations de l'Etat
- expert de haut niveau et directeur de projet des administrations de l'Etat

Emplois de type 9

- directeur académique et directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale
- secrétaire général d'académie

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015

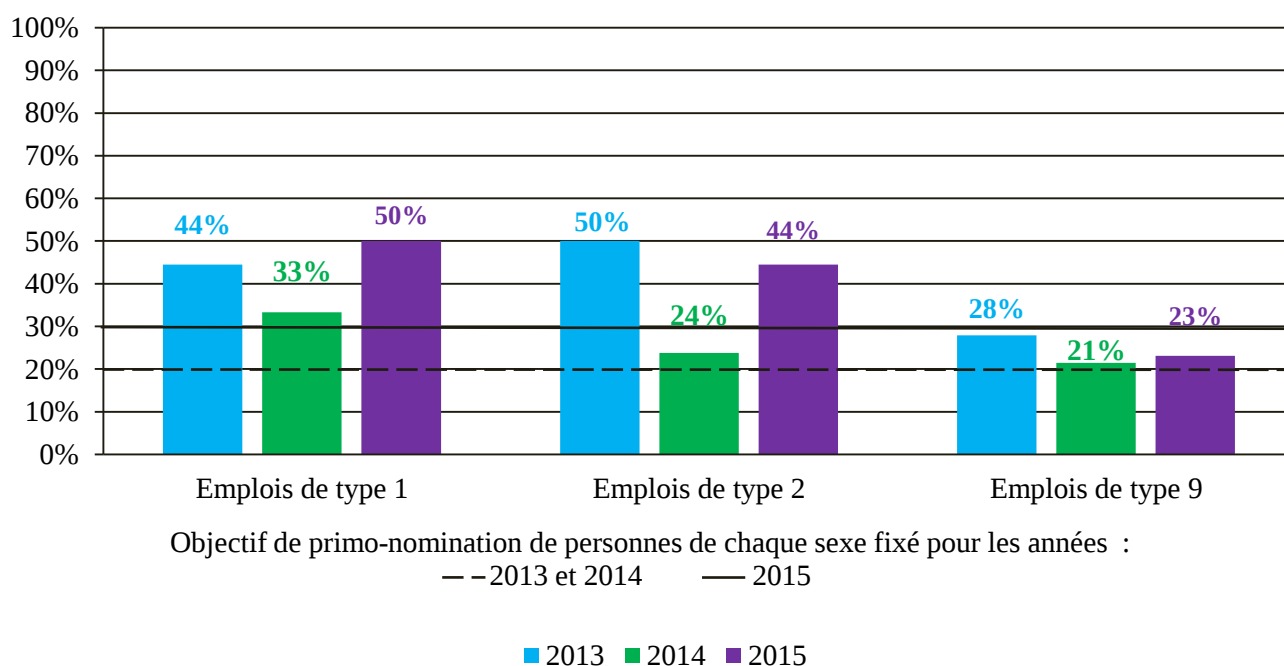


Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	120	34%	127	26%	108	29%
Primo-nominations	66	35%	55	24%	41	32%

b. Panorama des nominations et des primo-nominations au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2015

Evolution de la part des primo-nominations féminines dans les emplois du ministère de l'éducation nationale entre 2013 et 2015



Au 31 décembre 2015, 294 agents, dont 84 femmes, étaient détachés dans les emplois du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées.

Parmi ces 294 agents, 37% ont été nommés et 14% ont été primo-nommés au cours de l'année 2015.

32% des agents primo-nommés sont des femmes.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a donc atteint et dépassé de 2 points l'objectif légal de 30% primo-nominations de personne de chaque sexe fixé pour l'année 2015.

Ce taux est toutefois inférieur de 3 points à celui atteint en 2013, année d'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées.

Les trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées sont caractérisées par une évolution divergente du nombre des nominations et des primo-nominations, laquelle est liée à la finalisation de la réorganisation de l'administration centrale du ministère. Après une augmentation de 6% entre 2013 et 2014, le nombre de nominations baisse de 15% entre 2014 et 2015. Au cours de cette période, le nombre de primo-nominations décroît de façon continue : -17% entre 2013 et 2014 et - 25% entre 2014 et 2015.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	42
<i>Dont part de femmes (%)</i>			38%
Nombre de nominations	17	10	11
<i>Dont part de femmes (%)</i>	35%	40%	36%
Nombre de primo-nominations	9	6	6
<i>Dont part de femmes (%)</i>	44%	33%	50%

Au 31 décembre 2015, 42 agents, dont 16 femmes, occupaient un de ces emplois de type 1.

Au cours de l'année 2015, 36% des nominations et 50% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Les primo-nominations intervenues au cours l'année 2015 respectent la parité.

Après une diminution de 41% du nombre de nomination et de 33% du nombre de primo-nominations entre 2013 et 2014, leur nombre se stabilise entre 2014 et 2015.

S'agissant des emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale : en 2015, toutes les nominations dans ces emplois étaient des primo-nominations et la parité a été respectée.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations féminines ont été majoritaires.

Il faut également souligner que 6 des 10 agents en fonction dans ces emplois au 31 décembre 2015 sont des femmes.

S'agissant des emplois de chefs du service des corps d'inspection et de contrôle : les deux agents en fonction dans ces emplois au 31 décembre 2015 sont des hommes. La seule nomination intervenue entre 2013 et 2015 a bénéficié à un homme, primo-nommé en 2014.

S'agissant des emplois de recteurs d'académie : au 31 décembre 2015, 30 agents dont 10 femmes occupaient dans un emploi de recteur d'académie. En 2015, les primo-nominations dans les emplois de recteurs ont respecté la parité.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations n'ont pas connu la même évolution : après une diminution de près de 50% entre 2013 et 2014, le nombre de nominations a légèrement augmenté entre 2014 et 2015, tandis que celui des primo-nominations s'est stabilisé.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	68
<i>Dont part de femmes (%)</i>			28%
Nombre de nominations	27	42	25
<i>Dont part de femmes (%)</i>	41%	26%	32%
Nombre de primo-nominations	14	21	9
<i>Dont part de femmes (%)</i>	50%	24%	44%

Au 31 décembre 2015, 68 agents dont 19 femmes étaient détachés dans un emploi de type 2.

Au cours de cette année, 32% des nominations et 44% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont évolué de façon similaire : après une augmentation de près de 50% entre 2013 et 2014, le nombre de nomination a diminué de 40% et celui des primo-nominations de 57% entre 2014 et 2015.

La diminution constatée entre 2014 et 2015 a peu affecté les nominations et les primo-nominations féminines.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service**

Au 31 décembre 2015, 23 agents, dont 6 femmes, étaient détachés dans un emploi de chef de service.

Au cours de cette année, 40% des nominations et 33% des primo-nominations dans ces emplois ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service ont majoritairement bénéficié aux hommes. Si les primo-nominations féminines sont peu nombreuses au cours de cette période, il faut toutefois souligner que le taux des nominations hors primo-nominations de femmes augmente de façon continue au cours de cette période.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur**

Au 31 décembre 2015, 31 agents dont 8 femmes étaient détachés dans un emploi de sous-directeur.

Au cours de cette année, 17% des nominations et 40% des primo-nominations dans un emploi de sous-directeur ont concerné des femmes.

Les 2 femmes nommées sous-directrices en 2015 ont fait l'objet d'une primo-nomination.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau**

Au 31 décembre 2015, 10 agents, dont 4 femmes, étaient détachés dans un emploi d'expert de haut niveau.

Au cours de cette année, 67% des nominations et la seule primo-nomination ont concerné des femmes.

Le chiffre des nominations féminines doit être nuancé au regard du faible nombre de nominations intervenues en 2015.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeurs de projet**

Au 31 décembre 2015, 4 agents, dont 1 femme, étaient détachés dans un emploi de directeur de projet.

Aucun agent n'a été nommé ou primo-nommé directeur de projet au cours de l'année 2015.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 9

Emplois de type 9	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	184
<i>Dont part de femmes (%)</i>			27%
Nombre de nominations	76	75	72
<i>Dont part de femmes (%)</i>	32%	24%	26%
Nombre de primo-nominations	43	28	26
<i>Dont part de femmes (%)</i>	28%	21%	23%

Au 31 décembre 2015, 184 agents dont 49 femmes étaient détachés dans un de ces emplois.

Au cours de cette année, 26% des nominations et 23% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations dans les emplois de type 9 sont restées relativement stables tandis que le nombre de primo-nominations a diminué de 35% entre 2013 et 2014 puis s'est quasiment stabilisé en 2015.

S'agissant des emplois de directeurs et de directeurs adjoints des services académiques de l'éducation nationale : entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations connaissent des évolutions divergentes.

L'augmentation de 8% des nominations entre 2013 et 2014, est suivie d'une baisse de 20% entre 2014 et 2015 tandis que le nombre de primo-nominations diminue de façon continue : -32% entre 2013 et 2014 et -25% entre 2014 et 2015.

S'agissant des emplois de secrétaire général d'académie : comme en 2013, les nominations et les primo-nominations intervenues 2015 ont été majoritairement masculines.

f. Synthèse

- **Nominations au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 2015**

Emplois	Types	Nombre de nominations	Répartition des
---------	-------	-----------------------	-----------------

	d'emploi				nominations	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	1	1	2	50%	50%
Chefs du service des corps d'inspection et de contrôle	T1	0	0	0		
Recteurs d'académie	T1	6	3	9	67%	33%
Total emplois de type 1		7	4	11	64%	36%
Chefs de service	T2	6	4	10	60%	40%
Sous-directeurs	T2	10	2	12	83%	17%
Experts de haut niveau	T2	1	2	3	33%	67%
Directeurs de projet	T2	0	0	0		
Total emplois de type 2		17	8	25	68%	32%
Directeurs académiques et directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale	T9	43	17	60	72%	28%
Secrétaires généraux d'académie	T9	10	2	12	83%	17%
Total emplois de type 9		53	19	72	74%	26%
TOTAL		77	31	108	71%	29%

– **Primo-nominations au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 2015**

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes	total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	1	1	2	50%	50%
Chefs du service des corps d'inspection et de contrôle	T1	0	0	0		
Recteurs d'académie	T1	2	2	4	50%	50%
Total emplois de type 1		3	3	6	50%	50%
Chefs de service	T2	2	1	3	67%	33%
Sous-directeurs	T2	3	2	5	60%	40%
Experts de haut niveau	T2	0	1	1	0%	100%
Directeurs de projet	T2	0	0	0		
Total emplois de type 2		5	4	9	56%	44%
Directeurs académiques et directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale	T9	16	5	21	76%	24%
Secrétaires généraux d'académie	T9	4	1	5	80%	20%
Total emplois de type 9		20	6	26	77%	23%
TOTAL		28	13	41	68%	32%

– **Nombre d'agents en fonction au 31 décembre au ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 201			Répartition des agents en fonctions	
		hommes	femmes	total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	4	6	10	40%	60%
Chefs du service des corps d'inspection et de contrôle	T1	2	0	2	100%	0%
Recteurs d'académie	T1	20	10	30	67%	33%
Total emplois de type 1		26	16	42	62%	38%
Chefs de service	T2	17	6	23	74%	26%
Sous-directeurs	T2	23	8	31	74%	26%
Experts de haut niveau	T2	6	4	10	60%	40%
Directeurs de projet	T2	3	1	4	75%	25%
Total emplois de type 2		49	19	68	72%	28%
Directeurs académiques et directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale	T9	112	41	153	73%	27%
Secrétaires généraux d'académie	T9	23	8	31	74%	26%
Total emplois de type 9		135	49	184	73%	27%
TOTAL		210	84	294	71%	29%

9. Le ministère de l'intérieur a dépassé de 3 points l'objectif légal en 2015.

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre
- préfet en poste territorial
- directeur des services actifs de police en fonction à l'administration centrale et de chef du service de l'inspection générale de la police nationale

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et directeur de projet

Emplois de type 3

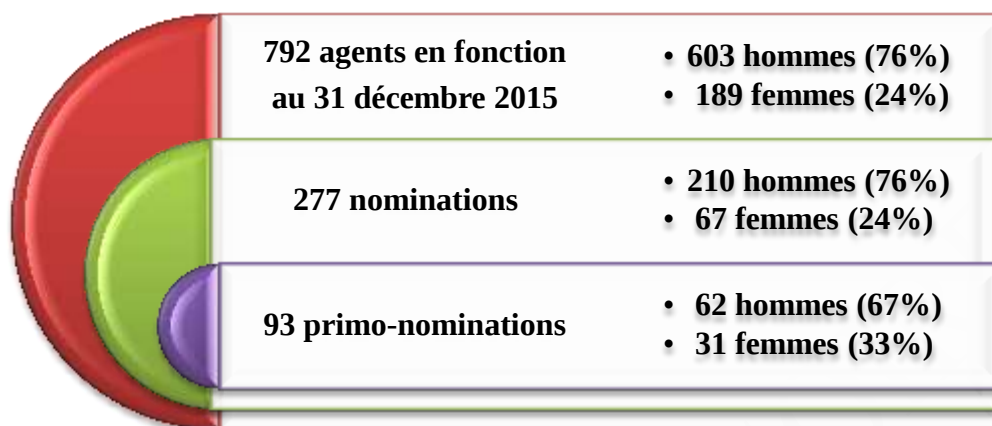
- direction et contrôle de la police nationale
- inspecteur général et contrôleur général des services actifs de la police nationale

Emplois de type 5

- postes territoriaux occupés par des sous-préfets

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015 :

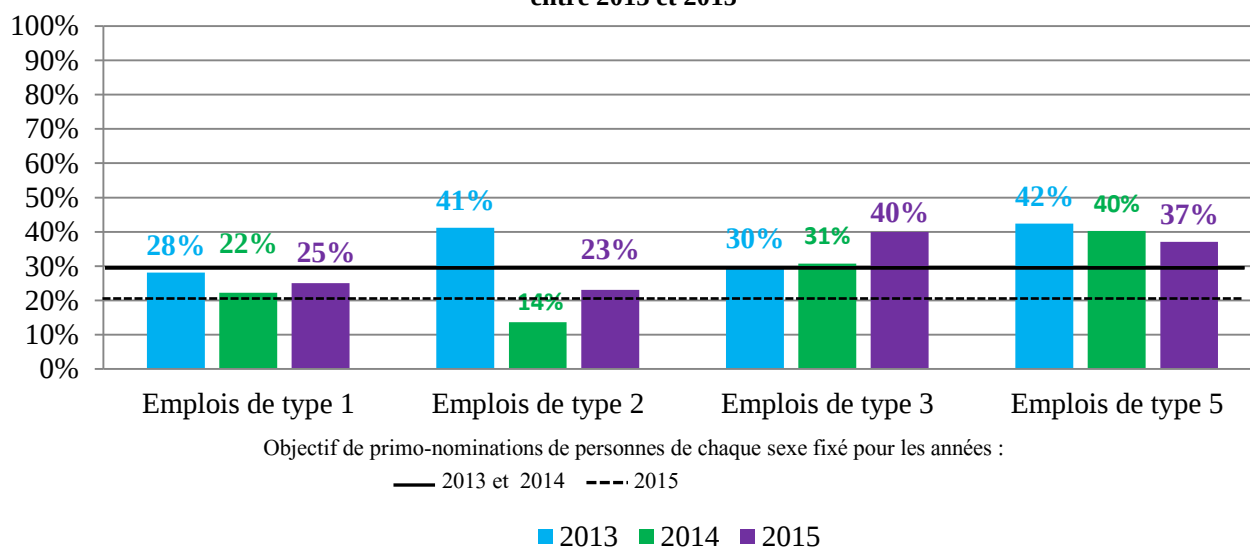


Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	335	27 %	342	25 %	277	24 %
Primo-nominations	118	37 %	129	31 %	93	33 %

b. Panorama des nominations et des primo-nominations au ministère de l'intérieur en 2015

Evolution de la part des primo-nominations féminines
au sein du ministère de l'intérieur
entre 2013 et 2015



En 2015, 792 agents dont 189 femmes étaient en fonction dans les emplois du ministère de l'intérieur entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées. Parmi ces 792 agents, 35% ont fait l'objet d'une nomination et 12% d'entre eux ont été primo-nommés.

33% des agents primo-nommés au cours de l'année 2015 sont des femmes.

Le ministère de l'intérieur a donc atteint et dépassé de 3 points l'objectif légal de primo-nomination de personnes de chaque sexe fixé pour l'année 2015.

Ce taux reste toutefois inférieur de 4 points à celui atteint en 2013, lors de l'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées.

Au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées, les nominations et primo-nominations ont évolué de façon similaire. La hausse constatée entre 2013 et 2014 a été suivie d'une baisse importante entre 2014 et 2015, se traduisant par des volumes globaux inférieurs de 17%, s'agissant des nominations et de 16% concernant les primo-nominations à ceux constatés en 2013.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	155
<i>Dont part de femmes (%)</i>			20%
Nombre de nominations	76	64	49
<i>Dont part de femmes (%)</i>	17%	16%	18%
Nombre de primo-nominations	32	27	16
<i>Dont part de femmes (%)</i>	28%	22%	25%

Au 31 décembre 2015, 155 agents dont 31 femmes étaient en fonction dans ces emplois de type 1.

Au cours de l'année 2015, 16% des nominations et 22% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, le nombre total des nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1 diminue de façon continue. Dans ce contexte, la hausse du taux de primo-nominations féminines de 2014 à 2015, qui corrige en partie la baisse intervenue entre 2013 et 2014, est à relativiser : en effet, sur cette période le nombre de femmes primo-nommées baisse (9, 6 puis 4).

- **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale**

Au 31 décembre 2015, 18 agents dont 4 femmes étaient détachés dans un emploi de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale.

Au cours de l'année 2015, la seule primo-nomination prononcée a concerné un homme.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations dans cette catégorie d'emploi de type 1 ont été majoritairement masculines.

- **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de commissaire général, haut-commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre**

Au 31 décembre 2015, un seul agent, primo-nommé au cours de cette année, occupait un emploi de cette catégorie.

Tous les agents nommés et primo-nommés dans ces emplois au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées sont des hommes.

- **Les nominations et les primo-nominations dans un poste territorial de préfet**

Au 31 décembre 2015, 127 préfets dont 25 femmes étaient en fonction dans un poste territorial.

Au cours de cette année, 19% des nominations et 29% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, le nombre global de nominations et de primo-nominations dans les postes territoriaux de préfet a baissé de façon continue.

Cette diminution n'a pas affecté les nominations et les primo-nominations féminines dont le nombre est resté relativement stable au cours de cette période. Il faut également souligner qu'au cours de cette période les femmes primo-nommées préfètes représentent plus de la moitié des préfètes nommées dans un poste territorial.

- **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeur des services actifs de la police nationale et de chef de service de l’inspection générale de la police nationale**

Au 31 décembre 2015, 9 agents dont 2 femmes étaient détachés dans un emploi de directeur des services actifs de la police nationale et de chef de service de l’inspection générale de la police nationale.

Les deux femmes en fonction dans ces emplois sont respectivement cheffe du service de l’inspection de la police nationale et directrice centrale de la police judiciaire.

Comme en 2013, il n’y a eu aucune nomination et aucune primo-nomination dans ces emplois au cours de l’année 2015.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d’agents en fonction	-	-	73
<i>Dont part de femmes (%)</i>			23 %
Nombre de nominations	42	41	23
<i>Dont part de femmes (%)</i>	33%	15%	22%
Nombre de primo-nominations	17	22	13
<i>Dont part de femmes (%)</i>	41%	14%	23%

Au 31 décembre 2015, 73 agents étaient en fonction dans ces emplois de type 2 dont 17 femmes.

Au cours de cette année, 22% des nominations et 23% des primo-nominations dans les emplois de type 2 ont concerné des femmes.

Après une chute du taux de primo-nominations féminines entre 2013 et 2014, la proportion de femmes primo-nommées progresse entre 2014 et 2015, sans atteindre la cible de 30 %. Celui-ci correspond à un nombre de femmes primo-nommées inchangé.

- **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service**

Au 31 décembre 2015, 7 agents dont 1 femme étaient détachés dans un emploi de chef de service.

Toutes les nominations et les primo-nominations intervenues au cours de l'année 2015 ont concerné des hommes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations dans cette catégorie d'emploi de type 2 ont majoritairement bénéficié à des hommes. Il faut, toutefois, souligner qu'en 2014, les deux femmes nommées cheffes de service ont fait l'objet d'une primo-nomination.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur**

Au 31 décembre 2015, 52 agents dont 12 femmes étaient détachés dans un emploi de sous-directeur.

Au cours de cette année, 30% des nominations et 33% des primo-nominations dans ces emplois ont concerné des femmes.

Après avoir connu une relative stabilité entre 2013 et 2014, le nombre total de nominations et de primo-nominations a connu une baisse importante entre 2014 et 2015 : les nominations ont diminué de 63% et les primo-nominations de 60%.

Il faut, toutefois, souligner que le constat posé ci-dessus ne s'applique pas aux primo-nominations féminines. En effet, après avoir quasiment respecté la parité en 2013, aucune femme n'a été primo-nommée en 2014. La forte augmentation constatée entre 2014 et 2015 correspond à un redressement qu'il convient de relever.

Le constat posé au sujet des chefs de service peut donc être transposé aux emplois de sous-directeur.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau**

Au 31 décembre 2015, 2 experts de haut niveau étaient en fonction au ministère de l'intérieur. Aucune femme n'était détachée dans un emploi de ce type.

Au cours de cette année, 2 agents ont été nommés experts de haut niveau dont une femme primo-nommée. Son départ en retraite au cours de l'année 2015 explique sa non comptabilisation dans le nombre d'expert de haut niveau en fonction au cours de l'année 2015.

Au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif, les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau ont été majoritairement masculines.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeur de projet**

Au 31 décembre 2015, 12 directeurs de projet dont 4 femmes étaient en fonction au ministère de l'intérieur.

Aucune femme n'a été primo-nommée directrice de projet, la seule nomination féminine dans un emploi de type 2 est une nomination hors primo-nomination.

Comme pour les experts de haut niveau, les nominations et les primo-nominations dans ces emplois de type 2 ont majoritairement concerné entre 2013 et 2015 des hommes. Il faut, toutefois, souligner que 2 des 4 femmes nommées au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées ont fait l'objet d'une primo-nomination.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 3

Emplois de type 3	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	124
<i>Dont part de femmes (%)</i>			19%
Nombre de nominations	48	46	35
<i>Dont part de femmes (%)</i>	17%	26%	20%
Nombre de primo-nominations	10	13	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>	30%	31%	40%

Au 31 décembre 2015, 124 agents dont 23 femmes étaient en fonction sur des emplois de type 3.

Au cours de cette année, 20% des nominations et 40% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Il faut toutefois nuancer le taux de primo-nomination féminine au regard du faible nombre d'agents primo-nommés au cours cette année.

S'agissant des emplois de direction et de contrôle de la police nationale : il n'y a eu aucune primo-nominations dans cette catégorie d'emploi de type 4 entre 2013 et 2015. Tous les agents nommés au cours de cette période sont des hommes.

Concernant les emplois d'inspecteur et de contrôleur général de la police nationale : les nominations et les primo-nominations intervenues au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées sont majoritairement masculines. Il faut toutefois souligner que les femmes primo-nommées au cours de cette période représentent plus du tiers des primo-nominations

f. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 5

Emplois de type 5	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	440
<i>Dont nombre de femmes (%)</i>	-	-	27%
Nombre de nominations	169	191	170
<i>Dont part de femmes (%)</i>	32%	30%	27%
Nombre de primo-nominations	59	67	54
<i>Dont part de femmes (%)</i>	42%	40%	37%

Au 31 décembre 2015, 440 sous-préfets dont 118 femmes occupaient un poste territorial.

Au cours de cette année, 27% des nominations et 37% des primo-nominations dans les postes territoriaux de sous-préfet ont concerné des femmes.

Le nombre de nominations a augmenté entre 2013 et 2014, puis baissé entre 2014 et 2015. La part des primo-nominations féminines, après un fléchissement en 2014, a augmenté en 2015.

g. Synthèse

– Nominations au ministère de l'intérieur pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		hommes	femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	5	1	6	83%	17%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	1	0	1	100%	0%
Préfets en poste territorial	T1	34	8	42	81%	19%
Directeurs des services actifs de la police nationale et chef de service de l'IGPN	T1	0	0	0		
<i>Total emplois de type 1</i>		40	9	49	82%	18%
Chefs de service	T2	4	0	4	100%	0%
Sous-directeurs	T2	7	3	10	70%	30%
Experts de haut niveau	T2	1	1	2	50%	50%
Directeurs de projet	T2	6	1	7	86%	14%
<i>Total emplois de type 2</i>		18	5	23	78%	22%
Emplois de direction et de contrôle de la police nationale	T3	1	0	1	100%	0%
Emplois d'inspecteur général et contrôleur général des services actifs de la police nationale	T3	27	7	34	79%	21%
<i>Total emplois de type 3</i>		28	7	35	80%	20%
Postes territoriaux occupés par des sous-préfets	T5	124	46	170	73%	27%
<i>Total emplois de type 5</i>		124	46	170	73%	27%
TOTAL		210	67	277	76%	24%

– **Primo-nominations au ministère de l'intérieur pour 2015**

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes	total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	1	0	1	100%	0%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	1	0	1	100%	0%
Préfets en poste territorial	T1	10	4	14	71%	29%
Directeurs des services actifs de la police nationale et chef de service de l'IGPN	T1	0	0	0		
Total emplois de type 1		12	4	16	75%	25%
Chefs de service	T2	2	0	2	100%	0%
Sous-directeurs	T2	4	2	6	67%	33%
Experts de haut niveau	T2	0	1	1	0%	100%
Directeurs de projet	T2	4	0	4	100%	0%
Total emplois de type 2		10	3	13	77%	23%
Emplois de direction et de contrôle de la police nationale	T3	0	0	0		
Emplois d'inspecteur général et contrôleur général des services actifs de la police nationale	T3	6	4	10	60%	40%
Total emplois de type 3		6	4	10	60%	40%
Postes territoriaux occupés par des sous-préfets	T5	34	20	54	63%	37%
Total emplois de type 5		34	20	54	63%	37%
TOTAL		62	31	93	67%	33%

– Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère de l'intérieur

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015			Répartition agents en fonction au 31 décembre 2015	
		hommes	femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	14	4	18	78%	22%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	1	0	1	100%	0%
Préfets en poste territorial	T1	102	25	127	80%	20%
Directeurs des services actifs de la police nationale et chef de service de l'IGPN	T1	7	2	9	78%	22%
Total emplois de type 1		124	31	155	80%	20%
Chefs de service	T2	6	1	7	86%	14%
Sous-directeurs	T2	40	12	52	77%	23%
Experts de haut niveau	T2	2	0	2	100%	0%
Directeurs de projet	T2	8	4	12	67%	33%
Total emplois de type 2		56	17	73	77%	23%
Emplois de direction et de contrôle de la police nationale	T3	5	0	5	100%	0%
Emplois d'inspecteur général et contrôleur général des services actifs de la police nationale	T3	96	23	119	81%	19%
Total emplois de type 3		101	23	124	81%	19%
Postes territoriaux occupés par des sous-préfets	T5	322	118	440	73%	27%
Total emplois de type 5		322	118	440	73%	27%
TOTAL		603	189	792	76%	24%

10. Le ministère de la justice : un taux de primo-nominations féminines de 46%, proche de la parité

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale, commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du ministre
- chefs du service des corps d'inspection et de contrôle

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État

Les emplois juridictionnels sont exclus du dispositif, seuls les nominations sur les emplois listés en annexe du décret du 30 avril 2012, y sont intégrés, quelle que soit l'origine statutaire des agents qui les occupent.

a. Les chiffres clés

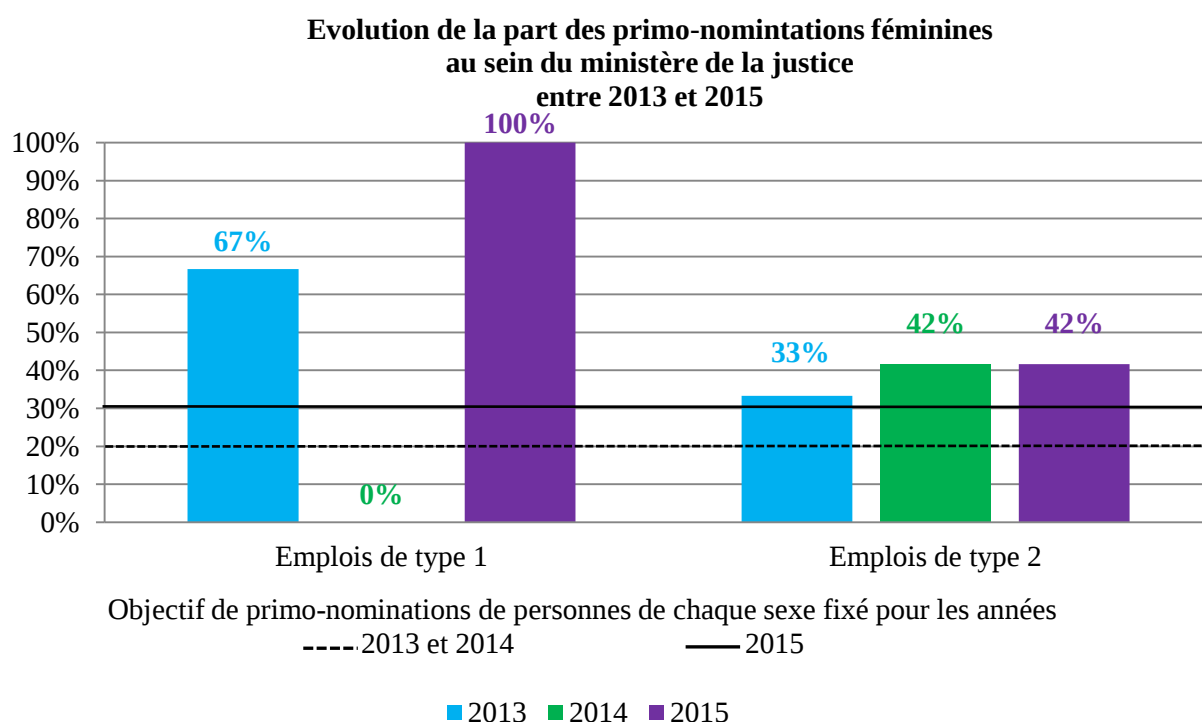
Chiffres clés pour l'année 2015 :



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	19	42%	17	41%	18	39%
Primo-nominations	15	47%	13	38%	13	46%

b. Panorama des nominations et primo-nominations au ministère de la justice en 2015



Avec 46% de femmes primo-nommées en 2015, le ministère de la justice a atteint et même très largement dépassé l'objectif légal de 30% primo-nominations de personnes chaque sexe fixé pour l'année 2015.

Les évolutions sur les emplois de type 1 sont toutefois à relativiser, compte-tenu du faible nombre de primo-nominations intervenues en 2014 (1 nomination) et 2015 (1 nomination). Sur les emplois de type 2, il faut souligner l'effort de féminisation des emplois de sous-directeur et de chef de

service. En revanche, les postes d'experts de haut niveau et de directeur de projet ne sont pas pour le moment féminisés.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	7
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	71%
Nombre de nominations	6	1	1
<i>Dont part de femmes (%)</i>	67%	0%	100%
Nombre de primo-nominations	6	1	1
<i>Dont part de femmes (%)</i>	67%	0%	100%

En 2015, 7 agents étaient détachés dans les emplois de directeur, directeur général et secrétaire général d'administration centrale dont 5 femmes, ce qui porte à 71% le nombre de femmes occupant des emplois de type 1.

Depuis l'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées, en 2013, toutes les nominations dans ce type d'emplois ont été des primo-nominations. Celles-ci ont bénéficié majoritairement à des femmes puisque 71,4 % des nominations intervenues entre 2013 et 2015 dans ce type d'emploi ont concerné des femmes.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	33
<i>Dont part de femmes</i>			33%
Nombre de nominations	13	16	17
<i>Dont part de femmes</i>	31%	44%	35%
Nombre de primo-nominations	9	12	12
<i>Dont part de femmes</i>	33%	42%	42%

Au 31 décembre 2015, 33 agents étaient détachés dans les emplois de type 2, 33% d'entre eux étaient des femmes.

Sur les 6 nominations féminines intervenues dans les emplois de type 2 au cours de l'année 2015, 5 sont des primo-nominations.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service**

En 2015, 8 agents étaient détachés sur des emplois de chef de service dont 3 femmes.

Les femmes représentent 38% des fonctionnaires en fonction dans cette catégorie d'emploi.

Depuis la mise en place du dispositif des nominations équilibrées, il y a eu un réel effort de féminisation des emplois de chefs de service.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeurs**

En 2015, 21 agents étaient détachés dans les emplois de sous-directeurs, 8 d'entre eux étaient des femmes.

Les femmes représentaient 38% des agents en fonction dans cette catégorie d'emploi.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet**

Au 31 décembre 2015, 1 agent était détaché dans l'emploi d'expert de haut niveau et 3 l'étaient dans un emploi de directeur de projet.

Les nominations prononcées dans ces emplois au cours de l'année 2015 ont concerné exclusivement des hommes. Il s'agissait, pour l'emploi d'expert de haut-niveau et l'un des emplois de directeur de projet pourvus au cours de cette année, de primo-nomination.

Entre 2013 et 2015, 3 nominations, dont une primo-nomination, ont été prononcées dans un emploi de directeur de projet, elles ont toutes concernés des hommes.

Concernant les emplois d'expert de haut niveau, 3 agents ont été nommés dans cette catégorie d'emploi entre 2013 et 2015. La seule nomination féminine intervenue au cours de la période est une primo-nomination réalisée en 2014.

e. Synthèse

– Nominations au ministère de la justice pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	0	1	1	0%	100%
Total emplois de type 1		0	1	1	0%	100%
Chefs de service	T2	0	1	1	0%	100%
Sous-directeurs	T2	8	5	13	62%	38%
Experts de haut niveau	T2	1	0	1	100%	0%
Directeurs de projet	T2	2	0	2	100%	0%
Total emplois de type 2		11	6	17	65%	35%
TOTAL		11	7	18	61%	39%

– Primo-nominations au ministère de la justice pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations		Total des primo-nominations	Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	0	1	1	0%	100%
Total emplois de type 1		0	1	1	0%	100%
Chefs de service	T2	0	1	1	0%	100%
Sous-directeurs	T2	5	4	9	56%	44%
Experts de haut niveau	T2	1	0	1	100%	0%
Directeurs de projet	T2	1	0	1	100%	0%
Total emplois de type 2		7	5	12	58%	42%
TOTAL		7	6	13	54%	46%

– Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 au ministère de la justice

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonctions au 31 décembre 2015		Total du nombre d'agents	Répartition des agents en fonctions	
		hommes	femmes		hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	2	5	7	29%	71%
Total emplois de type 1		2	5	7	29%	71%
Chefs de service	T2	5	3	8	63%	38%
Sous-directeurs	T2	13	8	21	62%	38%
Experts de haut niveau	T2	1	0	1	100%	0%
Directeurs de projet	T2	3	0	3	100%	0%
Total emplois de type 2		22	11	33	67%	33%
TOTAL		24	16	40	60%	40%

11. Les Services du Premier ministre : les efforts doivent être poursuivis pour atteindre l'objectif de 30% fixé par le législateur.

Emplois dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emploi de type 1

- secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale
- commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placé sous l'autorité du Premier ministre

Emplois de type 2

- chef de service et sous-directeur
- expert de haut niveau et directeur de projet

Emplois de type 4

- direction de l'administration territoriale de l'Etat (secrétaire général pour les affaires régionales et emploi de direction des directions départementales interministérielles)

a. Les chiffres clés

Chiffres clés pour l'année 2015



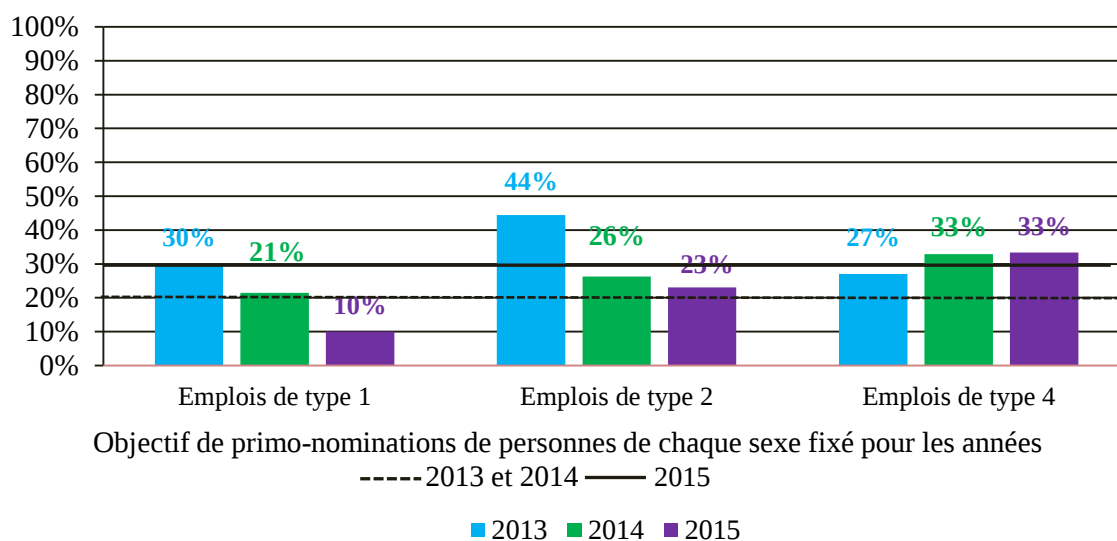
Evolution entre 2013 et 2015*

	2013		2014		2015	
	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes
Nominations	128	26%	141	27%	199	23%
Primo-nominations	82	29%	104	30%	92	29%

*Les chiffres pour l'année 2013 intègrent les nominations et les primo-nominations effectuées en 2013 sur les emplois de direction des directions départementales interministérielles et de secrétaire général des affaires régionales de l'administration territoriale de l'Etat, qui ne figuraient pas dans le bilan de la mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées pour l'année 2013.

b. Panorama des nominations et des primo-nominations au sein des Services du Premier ministre en 2015

**Evolution de la part des primo-nominations féminines
au sein des services du Premier ministre
entre 2013 et 2015**



Au 31 décembre 2015, 605 agents dont 149 femmes étaient en fonction dans les emplois des services du Premier ministre entrant dans le dispositif des nominations équilibrées.

Parmi ces 605 agents, 33% ont été nommés au cours de l'année 2015 et 15% d'entre eux ont fait l'objet d'une primo-nomination.

29% des agents primo-nommés en 2015 sont des femmes.

Les services du Premier ministre n'ont donc pas atteint le taux légal de 30% de primo-nominations de personnes de chaque sexe fixé pour l'année 2015. Il leur manquait 0,6 unité manquante pour atteindre cet objectif.

Toutefois, ils n'ont pas été astreints au versement de la contribution due en cas de non atteinte de l'objectif. En effet, le I de l'article 6 quater de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 prévoit que « *le nombre de personnes de chaque sexe devant être nommées en application de cette règle est arrondi à l'unité inférieure* »

Le taux atteint en 2015 est équivalent à celui atteint en 2013, année d'entrée en vigueur du dispositif des nominations équilibrées.

Ce taux masque des disparités selon les types d'emplois : alors que le taux des primo-nominations a chuté de près de 20 points sur les emplois de type 1 et de type 2, il a légèrement augmenté (+3 points) sur les emplois de type 4.

c. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

Emplois de type 1	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	32
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	19%
Nombre de nominations	10	14	11
<i>Dont part de femmes(%)</i>	30%	22%	9%
Nombre de primo-nominations	10	14	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>	30%	22%	10%

Au 31 décembre 2015, 32 agents dont 6 femmes étaient en fonction dans des emplois de type 1.

Les nominations prononcées dans les services du Premier ministre entre 2013 et 2015 sont caractérisées par une prédominance des primo-nominations : toutes les nominations réalisées en 2013 et 2014 sont des primo-nominations, et, en 2015, le même phénomène est observé à l'exception d'une nomination masculine.

Après une augmentation entre 2013 et 2014, le nombre de primo-nominations a baissé entre 2014 et 2015 et a été ramené au niveau observé en 2013. Les primo-nominations féminines n'ont toutefois

pas suivi la même évolution : après une période de stabilité entre 2013 et 2014, leur nombre a diminué passant de 3 agents nommés en 2014 à 1 en 2015.

S'agissant des emplois de secrétaire général, directeur général et directeur d'administration centrale : les nominations prononcées dans ces emplois entre 2013 et 2015 sont majoritairement masculines.

S'agissant des emplois de commissaire général, haut-commissaire, commissaire, délégué général et délégué placés sous l'autorité du Premier ministre : les nominations dans ces emplois sont, également, majoritairement masculines au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées. S'il n'y a eu aucune primo-nomination féminine en 2015, il faut toutefois souligner que la parité avait été respectée en 2014.

d. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

Emplois de type 2	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	39
<i>Dont part de femmes (%)</i>			28%
Nombre de nominations	13	21	18
<i>Dont part de femmes (%)</i>	46%	24%	22%
Nombre de primo-nominations	9	20	13
<i>Dont part de femmes (%)</i>	44%	25%	23%

Au 31 décembre 2015, 39 agents dont 11 femmes étaient détachés dans un emploi de type 2.

Au cours de cette année, 22% des nominations et 23% des primo-nominations ont concerné des femmes.

La majorité des nominations intervenues dans les emplois de type 2 entre 2013 et 2015 sont des primo-nominations.

Au cours de cette période, les nominations et les primo-nominations ont suivi une évolution similaire, une augmentation entre 2013 et 2014 suivie d'une diminution entre 2014 et 2015, le nombre de nominations atteint en 2015 étant supérieur à celui constaté en 2013.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de chef de service**

Au 31 décembre 2015, 7 agents dont 3 femmes étaient détachés dans un emploi de chef de service.

En 2015, aucun agent n'a été primo-nommé chef de service et les 2 nominations prononcées dans cette catégorie d'emploi de type 2 ont respecté la parité.

Il faut souligner qu'en 2013, la parité avait également été respectée. En 2014, les nominations et primo-nominations masculines avaient été majoritaires, mais il faut relativiser ce constat compte-tenu du faible nombre de nominations.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de sous-directeur**

Au 31 décembre 2015, 16 agents dont 3 femmes étaient détachées dans un emploi de sous-directeur.

La seule femme nommée au cours de cette année a fait l'objet d'une primo-nomination.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont été majoritairement masculines.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois d'expert de haut niveau**

Au 31 décembre 2015, 6 hommes étaient détachés dans un emploi d'expert de haut niveau.

Le seul expert de haut niveau nommé en 2015 a fait l'objet d'une primo-nomination.

Entre 2013 et 2015, les primo-nominations dans ce type d'emploi sont majoritaires et ont quasiment exclusivement concerné des hommes.

– **Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de directeur de projet**

Au 31 décembre 2015, 10 agents dont 5 femmes étaient détachés dans un emploi de directeur de projet. La parité est donc respectée.

Si les nominations et les primo-nominations dans ces emplois sont majoritairement masculines en 2015, il faut souligner que:

- en 2014, les femmes nommées et primo-nommées étaient majoritaires en 2014 ;
- en 2013 : les nominations ont respecté la parité et que la seule primo-nomination intervenue au cours de cette année a bénéficié à une femme.

e. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 4

Emplois de type 4	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	534
<i>Dont part de femmes (%)</i>			25%
Nombre de nominations	105	106	170
<i>Dont part de femmes</i>	23%	28%	24%
Nombre de primo-nominations	63	70	69
<i>Dont part de femmes</i>	27%	33%	33%

Au 31 décembre 2015, 534 agents dont 132 femmes étaient détachés dans un emploi de l'administration territoriale de l'Etat relevant des services du Premier ministre.

Au cours de cette année, 24 % des nominations et 33% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Entre 2013 et 2015, les nominations et les primo-nominations ont connu une évolution divergente. Après une période de stabilité entre 2013 et 2014, le nombre de nominations a augmenté de 60% entre 2014 et 2015. Le nombre de primo-nominations a, quant à lui, connu une hausse de 11% entre 2013 et 2014 avant de se stabiliser l'année suivante.

Si les nominations et les primo-nominations au cours de cette période ont principalement bénéficié aux hommes, il faut toutefois souligner que la majorité des femmes nommées au cours de cette période ont fait l'objet d'une primo-nomination.

f. Synthèse

– Nominations au sein des services du Premier ministre pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		hommes	femmes	Total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	5	1	6	83%	17%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	5	0	5	100%	0%
Total emplois de type 1		10	1	11	91%	9%
Chefs de service	T2	1	1	2	50%	50%
Sous-directeurs	T2	7	1	8	88%	13%
Experts de haut niveau	T2	1	0	1	100%	0%
Directeurs de projet	T2	5	2	7	71%	29%
Total emplois de type 2		14	4	18	78%	22%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat	T4	130	40	170	76%	24%
Total emplois de type 4		130	40	170	76%	24%
TOTAL		154	45	199	77%	23%

– Primo-nominations au sein des services du Premier ministre pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
		hommes	femmes	total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	5	1	6	83%	17%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	4	0	4	100%	0%
Total emplois de type 1		9	1	10	90%	10%
Chefs de service	T2	0	0	0		
Sous-directeurs	T2	5	1	6	83%	17%
Experts de haut niveau	T2	1	0	1	100%	0%
Directeurs de projet	T2	4	2	6	67%	33%
Total emplois de type 2		10	3	13	77%	23%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat	T4	46	23	69	67%	33%
Total emplois de type 4		46	23	69	67%	33%
TOTAL		65	27	92	71%	29%

– **Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 au sein des services du Premier ministre**

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015			Répartition des agents en fonction	
		hommes	femmes	total	hommes	femmes
SG, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale	T1	17	4	21	81%	19%
Commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre	T1	9	2	11	82%	18%
Total emplois de type 1		26	6	32	81%	19%
Chefs de service	T2	4	3	7	57%	43%
Sous-directeurs	T2	13	3	16	81%	19%
Experts de haut niveau	T2	6	0	6	100%	0%
Directeurs de projet	T2	5	5	10	50%	50%
Total emplois de type 2		28	11	39	72%	28%
Emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat	T4	402	132	534	75%	25%
Total emplois de type 4		402	132	534	75%	25%
TOTAL		456	149	605	75%	25%

III. La fonction publique territoriale : 29,5% de primo-nominations féminines pour les 28 collectivités ayant effectué un cycle complet de primo-nominations

Emplois de la fonction publique territoriale entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Régions et départements

- Emplois de directeur général des services et de directeur général adjoint des services et emplois créés en application de l'article 6-1 de la loi du 26 janvier 1984

Communes et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 80 000 habitants

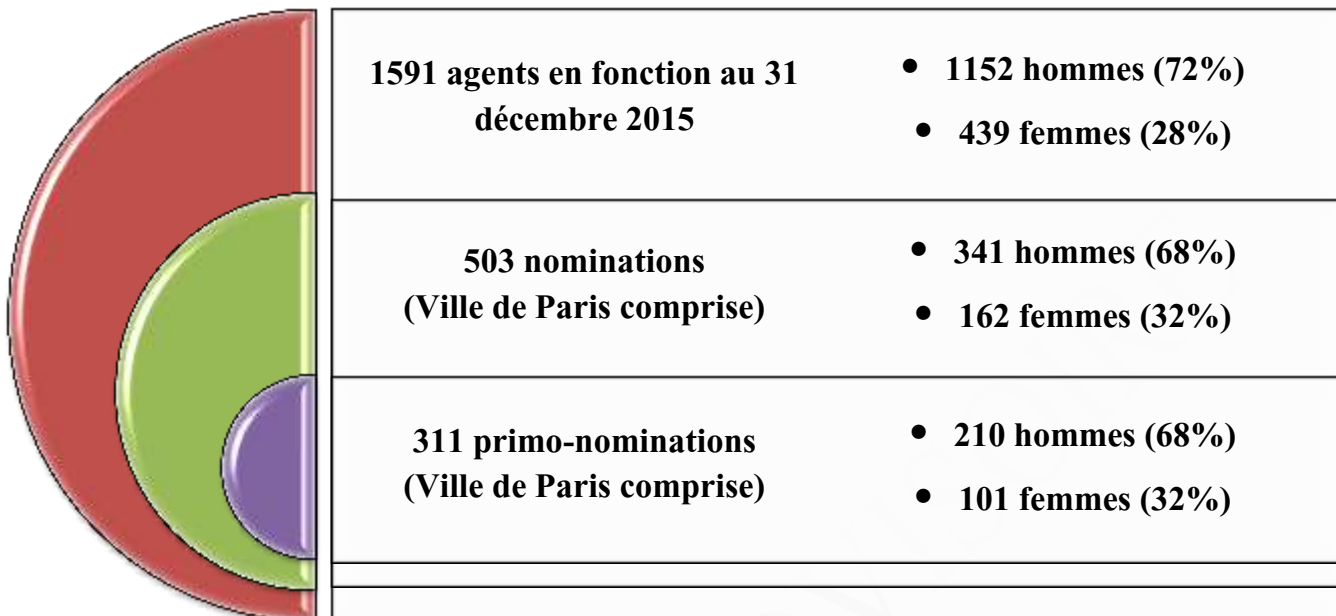
- Emplois de directeur général des services, de directeur général adjoint des services et de directeur général des services techniques et emplois créés en application de l'article 6-1 de la loi du 26 janvier 1984

Ville de Paris

- Emplois mentionnés à l'article 34 du décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes et au I de l'article 4 du décret n°2010-1767 du 30 décembre 2010 relatif aux emplois de directeur général des services et de directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris

A. Les chiffres clés

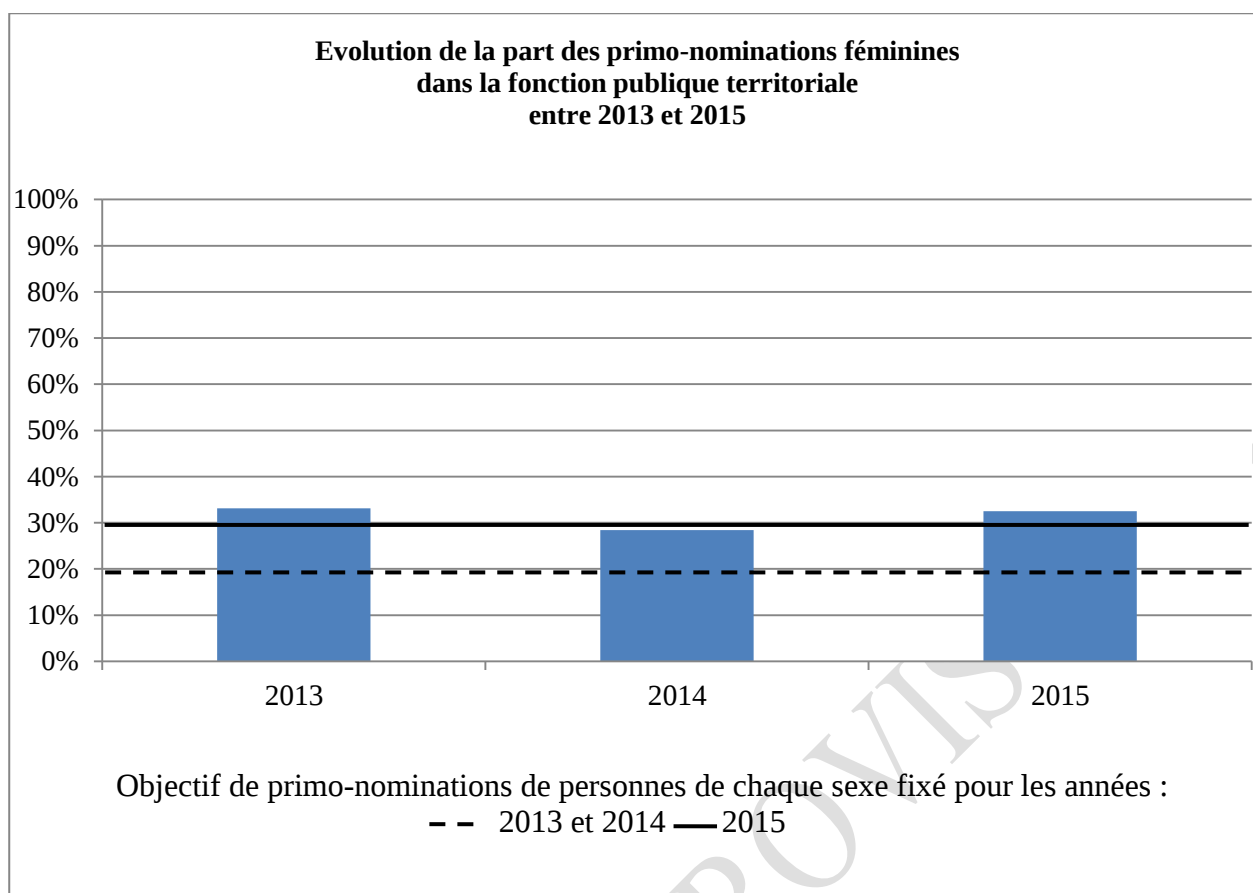
Chiffres clés pour l'année 2015



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes	Nombre total	Dont Femmes
Nominations	401*	28%	587	27%	503	32%
Primo-nominations	184	33%	338	28%	101	32%

* Les nominations intervenues au sein des administrations parisiennes ne sont pas incluses



B. Rappel des spécificités du dispositif dans la fonction publique territoriale

L'article 6 quater de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, issu de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, fixe une obligation de nominations équilibrées dans les emplois de direction, notamment de la fonction publique territoriale. A l'exclusion des renouvellements dans un même emploi ou type d'emploi, les nominations dans les emplois de direction doivent concerner au moins 40% de personnes de chaque sexe. Prenant en considération les spécificités de la fonction publique territoriale, la loi prévoit que l'obligation est appréciée, en ce qui la concerne, lorsqu'un cycle de 5 nominations a eu lieu. L'effectivité de l'obligation est assurée par l'acquittement d'une contribution proportionnelle à l'importance du manquement à l'obligation.

Pour la fonction publique territoriale, seuls sont concernés par l'obligation les régions, les départements, les villes de plus de 80 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 80 000 habitants.

Pendant une période transitoire, de 2013 à 2016 inclus, l'obligation doit être portée progressivement à 40% des nominations et à 90 000 euros de contribution par unité manquante.

Au titre de l'année 2015, l'obligation est fixée à 30% des nominations et la contribution à 60 000 euros, aux termes du décret d'application n°2012-601 du 30 avril 2012, et concerne les collectivités qui ont réalisé un cycle complet de 5 nominations minimum en 2015.

Les employeurs territoriaux doivent déposer, au plus tard le 30 avril de chaque année, leur déclaration annuelle au comptable assignataire des dépenses ainsi qu'au préfet de département et de région.

La déclaration fait apparaître les éléments suivants : les nouvelles nominations (autrement appelées « primo-nominations »), sur lesquelles porte l'obligation de nominations équilibrées, les nominations (composées des « primo-nominations » et des renouvellements dans un emploi supérieur et des nominations dans un même type d'emploi) et, enfin, le nombre total d'agents occupant un emploi supérieur de direction au 31 décembre de l'année au titre de laquelle la déclaration est faite.

C. Analyse des résultats

1. Analyse quantitative

a. Le nombre de déclarations attendues

27 régions, 100 départements, 72 communes de plus de 80 000 habitants ou surclassées et 187 EPCI de plus de 80 000 habitants ou surclassés ou assimilés, au 1^{er} janvier 2015, étaient tenus à l'obligation de nominations équilibrées et devaient adresser leur déclaration, soit un total de 386 entités.

Il convient de préciser que les cinq communes dont les emplois fonctionnels de direction sont mutualisés avec un EPCI font une déclaration commune avec l'EPCI qui déclare pour deux.

b. Le nombre de déclarations reçues

378 déclarations ont été reçues sur les 386 qui étaient attendues, soit un taux de réponse de 98%. 2 régions, 2 départements, 2 communes et 2 EPCI n'ont pas adressé de déclaration.

c. Les résultats quantitatifs

1591 agents occupaient un emploi fonctionnel de direction dans les 378 collectivités ou EPCI ayant effectué une déclaration, dont 439 femmes, soit 27,6% (25,6% en 2014). Ce chiffre pourra représenter un point de repère pour l'analyse qualitative des nominations en 2015.

– Sur les nominations

233 collectivités et établissements ont déclaré au moins une nomination (comprenant les nouvelles nominations et les renouvellements dans l'emploi fonctionnel ou les nominations dans un emploi de même type), soit 62% des déclarants.

38% des collectivités et EPCI n'ont déclaré aucune nomination sur emploi fonctionnel en 2014.

Le tableau en annexe fait apparaître la répartition, par sexe, par emploi fonctionnel et par type de collectivité, avec les chiffres en valeur absolue et les pourcentages, des nominations de 2015.

– Sur les primo-nominations

28 collectivités et EPCI ont accompli un cycle complet en 2015 soit 7,4% des collectivités et EPCI ayant déclaré. Sont concernés 3 régions, 8 départements, 3 communes et 14 EPCI.

3 collectivités ou EPCI ont réalisé un cycle complet en une année (2015), la ville de Paris et 2 nouveaux EPCI, 11 sur une période de 2 ans et 14 sur 3 années (depuis 2013).

En outre, le nombre de collectivités ou EPCI ayant débuté ou complété, mais non achevé, un cycle, en prononçant une ou plusieurs nouvelles nominations en 2015, s'élève à 152, soit 41% des déclarants. En 2014, 48% des déclarants avaient débuté ou complété un cycle, ce chiffre élevé étant en lien avec les élections municipales.

Le tableau en annexe fait apparaître la répartition, par sexe, par emploi fonctionnel et par type de collectivité, avec les chiffres en valeur absolue et les pourcentages, des nouvelles nominations (ou « primo-nominations ») de 2015 pour l'ensemble des collectivités dont la ville de Paris, pour la ville de Paris seule et pour les 28 collectivités ou EPCI qui ont réalisé un cycle.

Enfin, 52% des déclarants n'ont procédé à aucune nouvelle nomination sur emploi fonctionnel en 2015.

2. Analyse qualitative

a. Analyse qualitative des données concernant les agents occupant un emploi fonctionnel au 31 décembre 2015

27,8% des agents occupant un emploi supérieur de direction dans les collectivités et EPCI soumis à l'obligation de nominations équilibrées sont des femmes : 25% de femmes dans les régions, 27% dans les départements, 31% dans les communes et 28% dans les EPCI. C'est un taux légèrement plus élevé que celui de 2014 qui s'établissait à 26%.

25,5% des collectivités et EPCI possédaient à cette date une équipe de direction composée de plusieurs hommes ou d'un seul homme, à l'exclusion de toute femme. Ils étaient 33,5% dans ce cas en 2014, une féminisation est donc amorcée.

b. Analyse qualitative des données des 28 collectivités ayant accompli un cycle complet

Globalement, les 28 collectivités ou EPCI concernés ont nommé dans un nouvel emploi de direction une proportion de 29,5% de femmes et 70,5% d'hommes. L'exigence de parité de 30% minimum de chaque sexe fixée pour l'année 2015 est donc quasi respectée.

Cependant, parmi ces collectivités ou EPCI, 5, soit 18%, n'ont nommé dans un nouvel emploi de direction que des hommes, ne respectant pas l'exigence de parité pour 2015. Il s'agit d'une région, d'un département et de trois EPCI.

23 collectivités ou EPCI ont respecté l'obligation de parité en nommant 36% de femmes dans leurs nouveaux emplois de direction. Sont concernés 2 régions, 7 départements, 3 communes dont la ville de Paris, et 11 EPCI.

Parmi ces 23 collectivités et EPCI, 6 d'entre eux, soit 26%, ont nommé une proportion plus élevée de femmes que d'hommes. 26% de ces entités ont nommé 2 femmes sur un cycle de 5 ou plus. Enfin, 48% d'entre eux n'ont nommé qu'une femme sur 5 nouvelles nominations, la règle de l'arrondi à l'unité inférieure leur permettant de respecter la parité exigée pour 2015.

En conclusion, il peut être relevé que les collectivités ou EPCI qui ont respecté l'obligation de parité sur un cycle sont allés, globalement, au-delà du pourcentage de 30% fixé pour l'année 2015.

c. Analyse qualitative de l'ensemble des nouvelles nominations

A l'échelle de l'ensemble des collectivités et EPCI tenus à l'obligation, et tous emplois confondus, 32,5% des nouvelles nominations aux emplois supérieurs de direction concernent des femmes, soit 4 points de plus qu'en 2014. Ce taux est de 4,5 points supérieur au pourcentage global de femmes dans les emplois fonctionnels au 31 décembre 2015.

Pour autant, on relève des disparités selon les types de collectivités et les types d'emplois.

En 2015, les régions ont confié un nouvel emploi de direction à une femme pour 31% des nominations (6% en 2014), les EPCI ont nouvellement nommé 33% de femmes (24% en 2014), les départements ont nommé 34% de femmes (33% en 2014), les communes ont nommé 28% de femmes (34% en 2014).

Au total, 12,5% des nouvelles nominations de directeurs généraux des services (DGS), les emplois les plus élevés, concernent des femmes en 2015 (18% en 2014).

Quant aux emplois de directeurs généraux adjoints (DGA), ils concernent une proportion plus élevée de femmes : globalement, 39% des nouveaux emplois de DGA ont été confiés à une femme en 2015, les départements ayant le pourcentage le plus élevé avec 45 % de femmes nommées DGA.

Le taux de 30% fixé pour l'année 2015 est donc globalement respecté. Pour les DGA, le taux de 40% à respecter en 2017 est même presque atteint.

Par rapport aux deux années précédentes, 28 collectivités et EPCI ont réalisé un cycle complet en 2015 alors qu'il y en avait 16 en 2014 et deux seulement en 2013. L'amélioration de la place des femmes dans les emplois de direction semble engagée malgré une tendance, relevée depuis 2013, à confier les emplois de direction les plus élevés à des hommes.

A l'échelle de chaque collectivité concernée, les situations ne sont pas homogènes, et la poursuite du suivi du dispositif sur les cycles complets de 5 nominations permettra d'identifier l'impact de la législation, de façon plus affirmée.

D. Synthèse

	Nominations toutes collectivités territoriales avec ville de Paris - 2015											
	DGS			DGA (yc DGA d'arrondissements)			DGST			total		
	H	F	% de femmes	H	F	% de femmes	H	F	% de femmes	H	F	% de femmes
Régions	5	2	28%	21	6	22%	0	0		26	8	23%
Départements	38	3	7%	78	53	40%	2	1	33%	118	57	33%
Communes	21	5	19%	40	32	44%	5	0	0%	66	37	36%
EPCI	36	3	8%	85	55	39%	10	2	17%	131	60	31%
Total	100	13	12%	224	146	40%	17	3	15%	341	162	32%

	Primo-nominations toutes collectivités territoriales avec ville de Paris - 2015											
	DGS			DGA (yc DGA d'arrondissements)			DGST			total		
	H	F	% de femmes	H	F	% de femmes	H	F	% de femmes	H	F	% de femmes
Régions	1	2	67%	10	3	23%	0	0		11	5	31%
Départements	28	2	7%	42	34	45%	1	1	50%	71	37	34%
Communes	10	3	23%	29	14	33%	4	0	0%	43	17	28%
EPCI	17	1	6%	64	41	39%	4	0	0%	85	42	33%
Total	56	8	12,5%	145	92	39%	9	1	10%	210	101	32,5%

Primo-nominations au sein de la ville de Paris - 2015					
Emplois	Hommes	Femmes	TOTAL	% d'hommes	% de femmes
Directeurs des administrations parisiennes	4	2	6	66,5%	33,5%
Sous-directeurs des administrations parisiennes	3	0	3	100%	0%
TOTAL	7	2	9	78%	22%

2013, 2014 et 2015 (cycle)	Nombre de collectivité s ou EPCI	28 Cycles complets en 2015 - Primo-nominations collectivités territoriales avec ville de Paris											
		DGS			DGA (yc DGA d'arrondissements)			DGST			total		
		H	F	% de femme s	H	F	% de femme s	H	F	% de femme s	H	F	% de femme s
Région	3	2	1	33%	9	3	25%	0	0	0%	11	4	27%
Département s	8	8	0	0%	23	9	28%	0	0	0%	31	9	23%
Communes	3	6	5	45%	4	4	50%	0	0	0%	10	9	47%
EPCI	14	1 2	3	20%	38	18	32%	1	0	0%	51	2 1	29%
Total	28	2 8	9	24%	74	31	33%	1	0	0%	10 3	4 3	29,5%

IV. La fonction publique hospitalière : un objectif atteint malgré une diminution de 15 points par rapport à 2014

Les emplois de la fonction publique hospitalière entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées

Emplois de type 1

- Directeurs de CHU-CHR

Emplois de type 2

- Emplois fonctionnels de directeur d'hôpital
- Emplois fonctionnels de directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Emplois fonctionnels de directeurs des soins
- Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel

A. . Les chiffres clés

Les chiffres clés pour l'année 2015



Evolution entre 2013 et 2015

	2013		2014		2015	
	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes	Nombre total	Dont femmes
Nominations	150	17%	182	48%	142	32%
Primo-nominations	61	28%	139	55%	90	40%

B. Panorama des nominations et des primo-nominations dans la fonction publique hospitalière en 2015

Au 31 décembre 2015, 565 agents dont 207 femmes étaient en fonction dans les emplois de la fonction publique hospitalière entrant dans le périmètre du dispositif des nominations équilibrées.

Parmi ces agents, 8% ont été nommés et 6% d'entre eux ont été primo-nommés au cours de l'année 2015.

40% des agents primo-nommés au cours de l'année 2015 sont des femmes.

L'objectif de 30% de primo-nominations de personnes de chaque sexe a donc été largement dépassé de 10 points.

Entre 2013 et 2015, la fonction publique hospitalière a, chaque année, dépassé le taux légal de primo-nomination de personnes chaque sexe. En 2014, les femmes primo-nommées avaient été majoritaires.

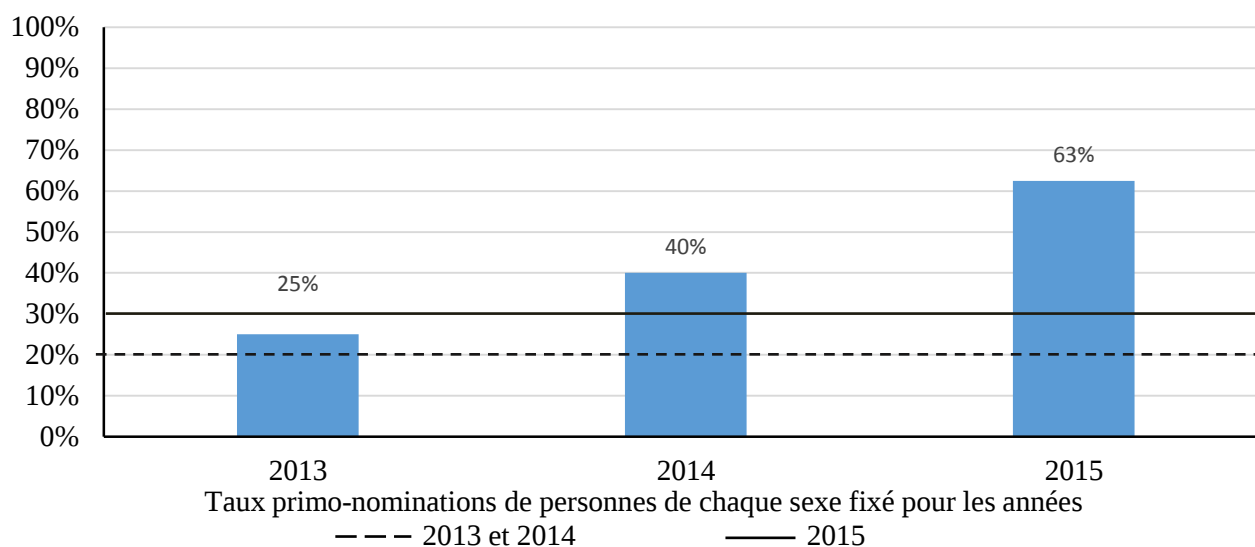
La baisse de 15 points du taux de primo-nominations constatées entre 2014 et 2015 est la conséquence de la baisse de 52% du nombre de primo-nominations féminines dans un contexte global de diminution du nombre total de primo-nominations.

Il faut souligner que, lors des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées, les femmes primo-nommées ont représenté près de 80% du nombre total de femmes nommées.

L'enjeu, pour la fonction publique hospitalière, sera de maintenir le dynamisme du flux de primo-nominations féminines lors du passage, à compter du 1^{er} janvier 2017, du taux minimal de primo-nominations de personnes de chaque sexe de 30% à 40%.

C. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 1

**Evolution de la part des primo-nominations féminines
dans les emplois de directeurs de CHU-CHR entre 2013 et 2015**



Emplois de directeur de CHU-CHR	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	30
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	37%
Nombre de nominations	8	6	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>	13%	33%	70%
Nombre de primo-nominations	4	5	8
<i>Dont part de femmes (%)</i>	25%	40%	62%

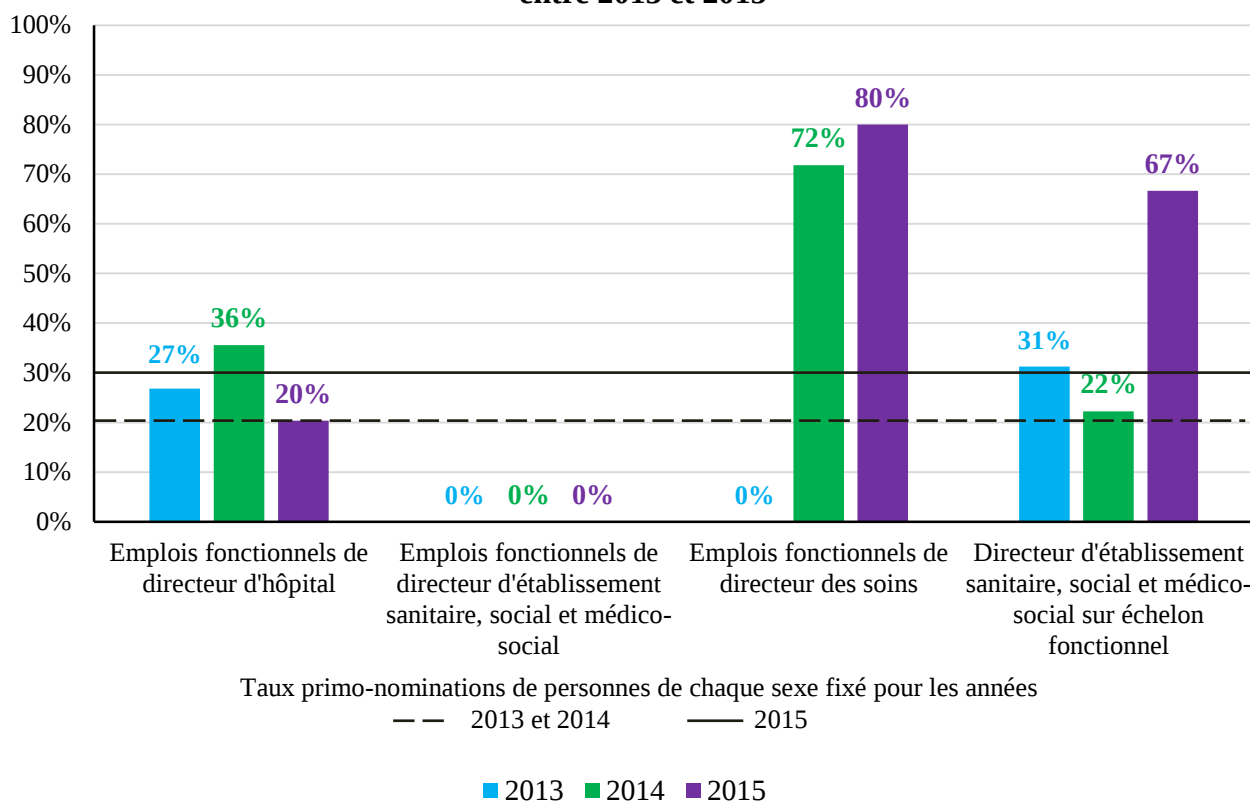
Au 31 janvier 2015, 30 agents dont 11 femmes étaient détachés dans un emploi de directeur de CHU-CHR.

Au cours de l'année 2015, 70% des nominations et 62,5% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Les nominations et les primo-nominations féminines dans les emplois de type 1 de la fonction publique hospitalière sont donc majoritaires au cours de cette année.

D. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois de type 2

**Evolution de la part des primo-nominations féminines
dans les emplois de type 2 de la fonction publique hospitalière
entre 2013 et 2015**



Au 31 décembre 2015, 535 agents dont 207 femmes étaient en fonction dans les emplois de type 2.

Au cours de l'année 2015, 29,5% des nominations et 38% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Après une augmentation de 27 points entre 2013 et 2014, la part des primo-nominations féminines a diminué de 17 points entre 2014 et 2015. Le taux atteint en 2015 est toutefois supérieur de 10 points à celui réalisé en 2013.

La hausse des primo-nominations entre 2013 et 2014 est la conséquence de l'absence de nominations et de primo-nominations dans les emplois de directeur des soins et dans les emplois de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social au cours de l'année 2013.

La baisse constatée entre 2014 et 2015 est, quant à elle, liée à la diminution globale du nombre des primo-nominations au cours de la période.

1. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur d'hôpital

Emplois fonctionnels de directeur d'hôpital	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	303
<i>Dont part de femmes (%)</i>	-	-	21%
Nombre de nominations	123	81	101
<i>Dont part de femmes (%)</i>	15%	32%	17%
Nombre de primo-nominations	41	45	54
<i>Dont part de femmes (%)</i>	27%	36%	20%

Au 31 décembre 2015, 303 agents dont 64 femmes étaient détachés dans un emploi de directeur d'hôpital.

Au cours de l'année 2015, 17% des nominations et 20% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur d'hôpital sont donc majoritairement masculines.

Entre 2013 et 2015, les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur d'hôpital ont augmenté de façon continue.

2. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social

Au 31 décembre 2015, 2 agents, 2 hommes étaient détachés dans ces emplois.

Il n'y a eu aucune nomination et primo-nomination dans ces emplois au cours des trois premières années de mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées.

3. Les nominations et les primo-nominations dans les emplois fonctionnels de directeur des soins

Emplois fonctionnels de directeurs des soins	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	83
<i>Dont part de femmes (%)</i>			69%
Nombre de nominations	0	81	12
<i>Dont part de femmes (%)</i>	0%	70%	83%
Nombre de primo-nominations	0	78	10
<i>Dont part de femmes (%)</i>	0%	72%	80%

Au 31 décembre 2015, 83 agents dont 57 femmes étaient détachés dans un emploi de directeur des soins.

Au cours de l'année 2015, 83% des nominations et 80% des primo-nominations ont concerné des femmes.

Cet emploi fonctionnel a été créé en 2014. Cette création récente explique l'absence de nomination et de primo-nominations en 2013.

Cet emploi fonctionnel est caractérisé par une forte féminisation du nombre d'agents en fonction, tendance renforcée par des flux de nominations et de primo-nominations majoritairement féminines.

4. Les nominations et les primo-nominations de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel

Emplois de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel	2013	2014	2015
Nombre d'agents en fonction	-	-	147
<i>Dont nombre de femmes (%)</i>			51%
Nombre de nominations	19	12	19
<i>Dont part de femmes (%)</i>	32%	17%	63%
Nombre de primo-nominations	16	9	18
<i>Dont part de femmes (%)</i>	31%	22%	67%

Au 31 décembre 2015, 147 directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel dont 75 femmes étaient en fonction.

Les femmes représentent la majorité des agents exerçant ces fonctions et la parité est quasiment respectée.

Entre 2013 et 2015, les primo-nominations dans ces emplois représentent plus de 75% des nominations. En 2015, elles représentent 95% des nominations.

Toutes les nominations féminines survenues entre 2014 et en 2015 sont des primo-nominations.

Entre 2013 et 2014, le nombre de nominations et de primo-nominations diminue. Cela explique la baisse de la part des primo-nominations féminines au cours de la période.

E. . Synthèse

1. Nominations dans la fonction publique hospitalière pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de nominations			Répartition des nominations	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Directeurs de CHU-CHR	T1	3	7	10	30%	70%
Total emplois de type 1		3	7	10	30%	70%
Directeurs d'hôpital	T2	84	17	101	83%	17%
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social	T2	0	0	0		
Directeurs de soins	T2	2	10	12	17%	83%
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel	T2	7	12	19	37%	63%
Total emplois de type 2		93	39	132	70%	30%
TOTAL		96	46	142	68%	32%

2. Primo-nominations dans la fonction publique hospitalière pour 2015

Emplois	Types d'emploi	Nombre de primo-nominations			Répartition des primo-nominations	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Directeurs de CHU-CHR	T1	3	5	8	37,5%	62,5%
Total emplois de type 1		3	5	8	37,5%	62,5%
Directeurs d'hôpital	T2	43	11	54	80%	20%
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social	T2	0	0	0		
Directeurs de soins	T2	2	8	10	20%	80%
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel	T2	6	12	18	33%	67%
Total emplois de type 2		51	31	82	62%	38%
TOTAL		54	36	90	60%	40%

3. Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015 dans la fonction publique hospitalière

Emplois	Types d'emploi	Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2015			Répartition des agents en fonction au 31 décembre 2015	
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Directeurs de CHU-CHR	T1	19	11	30	63%	37%
Total emplois de type 1		19	11	30	63%	37%
Directeurs d'hôpital	T2	239	64	303	79%	21%
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social	T2	2	0	2	100%	0%
Directeurs de soins	T2	26	57	83	31%	69%
Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social sur échelon fonctionnel	T2	72	75	147	49%	51%
Total emplois de type 2		339	196	535	63%	37%
TOTAL		358	207	565	63%	37%

ANNEXE 1 : Rappel du cadre juridique du dispositif des nominations équilibrées

A. Le champ et les modalités d'application du dispositif

Depuis le 1^{er} janvier 2013, date d'entrée en vigueur du dispositif, les employeurs publics doivent respecter, pour chaque année civile, une proportion minimale de personnes de chaque sexe pour les primo-nominations dans les emplois de l'encadrement supérieur des trois versants de la fonction publique.

Au total, quelques 5000 emplois d'encadrement supérieur et dirigeant⁵ sont potentiellement concernés : 3000 emplois au sein de la fonction publique de l'État, 1600 pour la fonction publique territoriale et 400 dans la fonction publique hospitalière.

1. Les emplois concernés par le dispositif

L'annexe du décret du 30 avril 2012 recense les emplois rentrant dans le champ du dispositif des nominations équilibrées. Cette liste est composée, sauf exception⁶, d'emplois relevant de statuts d'emplois ou d'échelons fonctionnels.

Les emplois sont regroupés en types d'emplois, classés selon les critères suivants :

- Le niveau de fonctions : par exemple les emplois à la décision du gouvernement sont regroupés dans un même type d'emploi ;
- La nature des fonctions : les emplois de l'administration centrale sont distingués de ceux de l'administration déconcentrée pour la fonction publique de l'État ;
- Le regroupement par type d'emploi est réalisé par ministère de rattachement pour la fonction publique d'État, ou par type de collectivité territoriale pour la fonction publique territoriale.

Les emplois concernés pour chaque versant de la fonction publique sont ainsi regroupés en 13 types d'emploi :

- 10 types d'emploi pour la fonction publique de l'État ;
- 2 types d'emploi pour la fonction publique hospitalière ;

⁵ La liste des emplois et types d'emplois concernés est annexée au décret n°2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique.

⁶ Les membres du corps des sous-préfets occupant des postes territoriaux et les postes et fonctions occupés par des administrateurs généraux des finances publiques de classe normale, de première classe et de classe exceptionnelle.

- 1 type d'emploi par type de collectivité territoriale (région, département, communes, établissement public de coopération intercommunale et la ville de Paris) pour la fonction publique territoriale.

Emplois et types d'emploi de la fonction publique de l'État

Types d'emploi	Emplois
1	Secrétaires généraux, directeurs généraux et directeurs d'administration centrale, commissaires généraux, hauts commissaires, commissaires, délégués généraux et délégués placés sous l'autorité du ministre, ambassadeurs, préfets en poste territorial, directeurs des services actifs de police en fonctions à l'administration centrale et chef du service de l'inspection générale de la police nationale, chefs du service des corps d'inspection et de contrôle, recteurs d'académie, emplois de vice-président, de président de section et de secrétaire général du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, emplois de vice-président, de président de l'autorité environnementale, de président de section et de président de la commission permanente des ressources naturelles du Conseil général de l'environnement et du développement durable, emplois de direction du Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies, directeurs généraux des agences régionales de santé
2	Chefs de service et sous-directeurs, emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'État et de ses établissements publics, emplois d'inspecteur civil du ministère de la défense
3	Emplois de direction et de contrôle de la police nationale, inspecteur général et contrôleur général des services actifs de la police nationale
4	Emplois de direction de l'administration territoriale de l'État et emplois de responsable d'unité territoriale en direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
5	Postes territoriaux occupés par des sous-préfets
6	Chefs de mission de contrôle général économique et financier
7	Emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel
8	Emplois de direction de la direction générale des douanes et droits indirects
9	Directeurs académiques des services de l'éducation nationale et directeurs académiques adjoints de services de l'éducation nationale, secrétaires généraux d'académie
10	Postes et fonctions occupés par des administrateurs généraux des finances publiques de classe normale, de 1 ^{ère} classe et de classe exceptionnelle, et emplois de chef de service comptable de 1 ^{ère} et de 2 ^{ème} catégorie à la direction générale des finances publiques

DOCUMENT PROVISOIRE

Emplois et types d'emploi de la fonction publique hospitalière

Types d'emplois	Emplois
1	Emplois de directeur de centre hospitalier universitaire et de directeur de centre hospitalier régional
2	Emplois fonctionnels de directeurs d'hôpital, de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social et de directeur des soins et emplois de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social exercés sur échelon fonctionnel

Emplois et types d'emploi de la fonction publique territoriale

Régions et départements

Types d'emploi	Emplois
1	Emplois de directeur général des services et de directeur général adjoint des services et emplois créés en application de l'article 6-1 de la loi du 26 janvier 1984

Communes et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 80 000 habitants

Types d'emploi	Emplois
1	Emplois de directeur général des services, de directeur général adjoint des services et de directeur général des services techniques et emplois créés en application de l'article 6-1 de la loi du 26 janvier 1984

Ville de Paris

Types d'emploi	Emplois
1	Emplois mentionnés à l'article 34 du décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes et au I de l'article 4 du décret n°2010-1767 du 30 décembre 2010 relatif aux emplois de directeur général des services et de directeur général adjoint des services de mairie d'arrondissement de Paris

5. Tous les emplois listés en annexe du décret du 30 avril 2012 entrent dans le champ du dispositif quelle que soit l'origine statutaire des agents qui les occupent

Les nominations aux emplois prévus à l'annexe du décret du 30 avril 2012, entrent dans le champ des nominations équilibrées. Les agents concernés sont :

- les fonctionnaires relevant d'un des trois versants de la fonction publique ou des assemblées parlementaires ;
- les militaires ;
- les magistrats de l'ordre judiciaire ;
- les agents non fonctionnaires pour les emplois qui leur sont ouverts (emplois à la décision du gouvernement et recrutement direct dans les emplois territoriaux en vertu de l'article 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale).

En revanche, n'entrent pas dans le périmètre des nominations équilibrées :

- les postes militaires d'encadrement supérieur (qui ne sont pas régis par un statut d'emploi) ;
- les postes d'encadrement supérieur au sein des assemblées parlementaires,
- les emplois juridictionnels (magistrats de l'ordre judiciaire et de l'ordre administratif) ;
- les emplois au sein des autorités administratives indépendantes et au sein des établissements publics⁷ (hormis les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 80 000 habitants et certains établissements publics hospitaliers et établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux).

6. Seules les « primo-nominations » dans les emplois concernés sont soumises à l'obligation de nominations équilibrées

L'objectif chiffré de nominations équilibrées de personnes de chaque sexe ne s'applique pas :

- aux « renouvellements » dans un même emploi : cette notion fait référence aux décrets portant statut d'emplois qui fixent les durées maximales d'occupation d'un emploi et qui peuvent prévoir le renouvellement de la nomination en précisant la durée d'occupation maximale d'un même emploi.

⁷ A partir de 2015, sont également concernés les agences régionales de santé mais pour les seuls emplois de directeur général.

- aux nominations dans un même type d'emploi : la nomination n'est pas soumise à l'obligation chiffrée de personnes de chaque sexe si le changement d'emploi du titulaire de l'emploi s'effectue au sein d'un des types d'emploi figurant en annexe, **et** :
 - pour la fonction publique d'État, au sein d'un même département ministériel ;
 - pour la fonction publique territoriale, au sein d'une même collectivité territoriale.

Ainsi, seules les « primo-nominations », c'est-à-dire les nominations hors renouvellement sur un même emploi ou nomination au sein d'un même type d'emplois au sein d'un même département ministériel pour la fonction publique d'État ou d'une même collectivité territoriale pour la fonction publique territoriale, sur les emplois listés à l'annexe du décret du 30 avril 2012, sont soumises à l'obligation de nominations équilibrées.

7. Le taux s'apprécie dans un périmètre précis propre à chaque versant de la fonction publique :

- le département ministériel, c'est-à-dire l'ensemble des services et des directions dont l'action est coordonnée par un même secrétariat général⁸, pour la fonction publique de l'Etat ;
- la collectivité territoriale (région, département ou commune de plus de 80 000 habitants) ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 80 000 habitants pour la fonction publique territoriale ;
- l'ensemble des emplois de direction pour la fonction publique hospitalière.

Par ailleurs, le nombre de primo-nominations annuelles sur emplois fonctionnels au sein des collectivités éligibles étant fréquemment nul ou limité à quelques unités, en particulier dans les collectivités de taille moyenne, la loi a prévu un dispositif spécifique pour la fonction publique territoriale avec le mécanisme des « cycles pluriannuels de nomination ». Celui-ci permet, lorsque le nombre de primo-nominations annuelles est inférieur à un seuil, d'apprécier l'obligation de nominations équilibrées au terme d'un cycle pluriannuel et non au terme de l'année civile faisant l'objet du recensement. Il s'agit d'éviter qu'une collectivité territoriale soit tenue de verser une contribution financière alors même qu'elle a procédé à moins de cinq primo-nominations sur une année, ce volume étant trop faible pour rendre effectif le dispositif⁹.

A compter de 2015, chaque déclaration transmise au titre de cette année et des années futures doit comporter, en complément du nombre de nominations et de primo-nominations par sexe effectuées

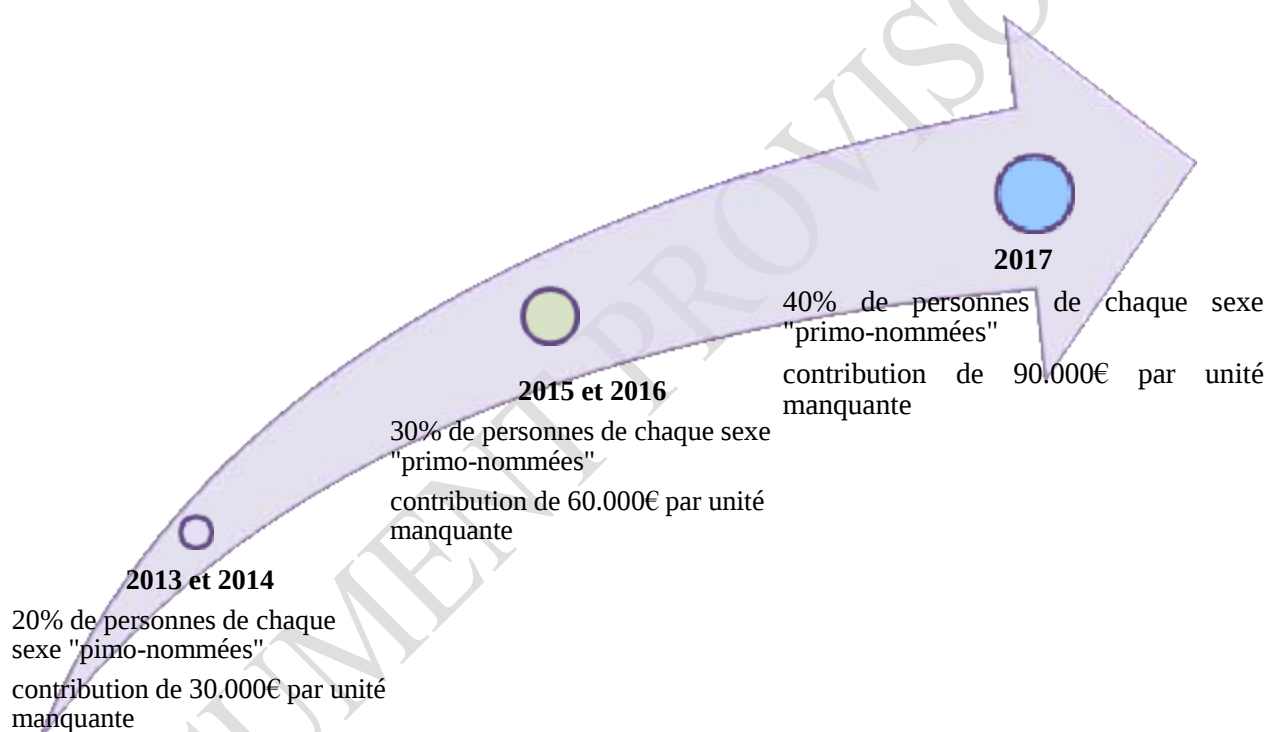
⁸ La fonction de secrétaire général de ministère a été précisée par le décret n° 2014-834 du 24 juillet 2014 relatif aux secrétaires généraux des ministères.

⁹ Ce mécanisme est détaillé au II.2.4. de la circulaire du 11 avril 2016.

dans l'année écoulée dans le champ du dispositif, le nombre des agents occupant ces emplois au 31 décembre de l'année écoulée.

Les données relatives aux nombre d'agents en fonction dans les emplois listés en annexe du décret du 30 avril 2012 précité permettront, à terme, d'évaluer l'impact du dispositif des nominations équilibrées sur la répartition par sexe des emplois de l'encadrement supérieur de la fonction publique.

B. Une montée en charge progressive des objectifs à atteindre



L'objectif est d'atteindre, à compter de 1^{er} janvier 2017, un taux annuel de 40% de personnes de chaque sexe « primo-nommées » sur les emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant pour les fonctions publiques de l'Etat et hospitalière. S'agissant de la fonction publique territoriale, il a été tenu compte de ses spécificités : pour les collectivités territoriales et les EPCI concernés, le taux de 40% de primo-nominations est apprécié dans le cadre d'un cycle de cinq primo-nominations successives.

Le dispositif des nominations équilibrées repose sur une montée en charge progressive du taux de primo-nominations afin de permettre à chaque employeur de constituer les viviers conditionnant l'atteinte de cet objectif. Ainsi pour les années 2013 et 2014, il était de 20% de personnes de chaque

sexe « primo-nommées », il est de 30% pour les années 2015 et 2016 et enfin il sera de 40% à partir de l'année 2017.

Le dispositif initial prévoyait l'atteinte de l'objectif de 40% en 2018. Celle-ci a été avancée, par l'article 68 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, à 2017, le Gouvernement ayant souhaité réaffirmer son engagement en matière d'égalité professionnelle. Le respect de cette obligation est apprécié par département ministériel pour la fonction publique de l'État, par collectivité territoriale ou établissement public de coopération intercommunale pour la fonction publique territoriale et globalement pour les emplois de direction de la fonction publique hospitalière. Ainsi, la non-atteinte de l'objectif, au sein de ces périmètres, sur un type d'emplois, peut être compensée par les résultats obtenus sur les autres types d'emplois.

Le II de l'article 6 quater de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 prévoit, en cas de non-respect de l'objectif annuel de primo-nomination, des sanctions financières. Leur montant unitaire est fixé, par l'article 3 du décret n° 2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'Etat., à 90 000€ par unité manquante, c'est-à-dire au nombre de nominations de femmes ou d'hommes faisant défaut pour atteindre le taux minimal annuel. L'article 5 de ce décret prévoit, parallèlement à l'évolution du taux de primo-nomination, une montée en charge progressive du montant de cette contribution financière. Elle était de 30 000€ par unité manquante en 2013 et 2014, elle s'élève à 60 000 € pour les années 2015 et 2016 et atteindra donc, 90 000€ à compter de 2017. Les modalités de paiement de la contribution, en cas de non atteinte de l'objectif annuel de primo-nominations de personnes de chaque sexe sont précisées dans la circulaire du 11 avril 2016 relative à l'application du décret n° 2012-601 du 30 avril 2012 précité :

- pour la fonction publique de l'Etat : les secrétaires généraux doivent faire la déclaration pour les départements ministériels dont ils assurent la gestion et s'acquitter le cas échéant du paiement de la contribution ;
- pour la fonction publique territoriale : l'autorité territoriale (régions, départements et communes de plus de 80 000 habitants) ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 80 000 habitants sont responsables du versement de la contribution ;
- pour la fonction publique hospitalière : la responsabilité du paiement de la contribution revient au centre national de gestion.

Les contributions sont versées au budget général de l'État.

C. Le suivi et l'analyse de la disposition

Le décret du 30 avril 2012 et sa circulaire d'application fixe les modalités de suivi et de contrôle annuels de la mise en œuvre de ce dispositif et de l'atteinte de ses objectifs.

Le suivi du dispositif est réalisé par la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFFP) et la mission cadres dirigeants du secrétariat général du gouvernement (SGG) pour la fonction publique de l'État, par la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et le centre national de gestion (CNG) pour la fonction publique hospitalière et par la direction générale des collectivités locales (DGCL) pour la fonction publique territoriale.

Son contrôle est effectué par les services de contrôle budgétaire et comptable ministériels (CBCM) pour la fonction publique de l'État, l'agent comptable du centre national de gestion pour la fonction publique hospitalière et par les comptables assignataires des dépenses de chaque collectivité territoriale et établissements publics de coopération intercommunale concernés pour la fonction publique territoriale.

La direction générale de l'administration et de la fonction publique procède à la synthèse nationale des résultats pour les trois versants de la fonction publique. Ce document est transmis au Premier ministre. Les résultats et leur analyse complètent le rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique qui est communiqué au Conseil commun de la fonction publique et au Parlement en application de l'article 50 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 précitée.